

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 17 (1939)

Artikel: Croyances antiques et modernes : l'odeur suave des dieux et des élus
Autor: Deonna, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ΕΥΩΝΙΑ

CROYANCES ANTIQUES ET MODERNES: L'ODEUR SUAVE DES DIEUX ET DES ÉLUS

W. DEONNA.

L'AFFAIRE WEHRLY.



En 1533, la Réforme s'implantait à Genève et mettait aux prises les partisans de l'ancienne et de la nouvelle foi. Un chanoine de Saint-Pierre, Pierre Wehrly, originaire de Fribourg¹, trouva la mort le 4 mai de cette année, dans une de ces échauffourées. « Un meschant traistre, raconte Jeanne de Jussie², lui mist son espée par le fondement outre le corps, de sorte qu'il tomba mort, benoit martyr sacrifié à Dieu »³. Il fut enseveli en grande pompe dans la cathédrale, « devant l'image du Crucifié, pour l'honneur duquel il avoit receu mort »⁴, mais sa famille réclama son corps, qui fut exhumé pour être transporté dans sa ville natale, Fribourg. « A cinq heures du soir, le corps fut levé de terre pour le mettre en une

¹ Sur l'affaire Wehrli, cf. *Dict. hist. et biogr. suisse*, s.v. Wehrli (affaire); s.v. Wehrli, C, n° 2.

² Jeanne de Jussie, du couvent des Clarisses, au Bourg-de-Four, Genève. Chassées par la Réforme, en 1535, les Clarisses se retirèrent à Annecy; Jeanne de Jussie devint sans doute leur abbesse, et mourut vers 1611. Elle écrivit en 1546 l'ouvrage qui parut en 1611 sous le titre « Le levain du calvinisme ou commencement de l'hérésie à Genève ». Cf. *Dict. hist. et biogr. suisse*, s.v. Jussie.

³ Jeanne DE JUSSIE, *Le levain du calvinisme, ou commencement de l'hérésie à Genève*, éd. Genève, 1865, 66.

⁴ *Ibid.*, 67.

quaisse. Chose merveilleuse et digne de mémoire, et grand approbation de nostre sainte Foy, pource que ce corps avoit esté meurtry pour maintenir icelle, Dieu le Createur le voulut demontrer clairement, pour la confusion des Hérétiques qui l'avoient meurtry, desquels y en avoit presens. Il fust levé de la fosse tout droict, revestu en habit de Chanoine, et incontinent commença à saigner, et à ruisseler le sang clair et aussi frais que s'il fust en vie, et le corps qui avoit demeuré cinq jours en terre navré, et que le temps estoit chaud, estoit aussi frais, vermeil, et entier que le premier jour sans aucune puantise, mais sentoit très bon (témoins plus de huict cens personnes présens, et bien visité, et approuvé) ». Gagnant Fribourg par la voie du lac, le corps « fut porté en la maison de ses frères, qui le firent lever droit sur une table, et fut dit qu'ils le gardèrent trois ou quatre jours pour le faire visiter, et n'estoit caché à petits ny à grands: jamais on ne le vit muer ni changer, et demeuroit tousjours en son entier¹... »

Si la Réforme n'avait triomphé à Genève, le chanoine Wehrly eût vraisemblablement été béatifié ou canonisé, et ses reliques eussent opéré des miracles. N'offrait-il pas en effet tous les caractères des martyrs et des saints: sang frais qui s'épanche comme d'un corps vivant, incorruptibilité au lieu de la décomposition naturelle après plusieurs jours d'inhumation, odeur suave, au lieu de la puanteur du cadavre ? Plus de 800 assistants n'avaient-ils pas constaté qu'il était « mort en odeur de sainteté » ?

Ce n'est là qu'un exemple, banal parmi beaucoup d'autres, d'une croyance que le christianisme a héritée de l'antiquité, et qu'il a maintenue jusqu'à nos jours.

* * *

BIBLIOGRAPHIE

Acta sanctorum, Indices de chaque volume, s.v. *Odor, Fragrantia, Corpus, Reliquiae*.

DEONNA, « Le parfum céleste et la rose de la mort », *Rev. d'ethn. et des traditions populaires*, III, 1921, 48.

DUMAS, « L'odeur de sainteté », *Rev. de Paris*, 1907, nov., 531.

HOFFMANN-KRAYER, « Geruch der Heiligkeit », *Arch. suisses des trad. populaires*, XXIII, 1920, 225.

¹ *Ibid.*, 68-69.

- ID., « Zum Geruch der Heiligkeit », *ibid.*, XXIV, 1922, 112.
- ID., « Zum Geruch der Heiligkeit, *ibid.*, XXVII, 1927, 138.
- ID., *Handwörterbuch d. deutschen Aberglaubens*, s.v. Wohlgeruch (pour paraître).
- HÖFLER, « Der Geruch vom Standpunkte der Volkskunde », *Weinhods Zeitschr. f. Volkskunde*, 3, 1893, 438.
- LOHMEYER, *Vom göttlichen Wohlgeruch*, Sitzungsber. d. Heidelberger Akad. d. Wiss., Phil. hist. Klasse, 1919, n° 9.
- LÖWE, *Heilige und unheilige Gerüche*, Jeschurun Jg., 17, 241 (je n'ai pu consulter ce mémoire), cité *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 401.)
- LUCIUS, *Die Anfänge des Heiligenkultes in der christlichen Kirche*, 1904.
- MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, 76, 92.
- E. RECLUS, *Les croyances populaires*, I, 149.
- SAINTYVES, « De l'incorruptibilité des corps saints », *Bull. et Mém. Société d'Anthropologie de Paris*, 1923, juillet.
- ID., *En marge de la Légende dorée*, 1931, 296.
- STUCKELBERG, « Der Geruch der Heiligkeit », *Arch. suisses des trad. populaires*, XXII, 1919, 203.
- TREDE, « Das Heidentum in der römischen Kirche », Gotha, 1890, I, 161, 208, 210; II, 122, 385.
- VORWALD, EΥΩΔΙΑ, *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400.

* * *

I. ANTIQUITÉ.

USAGES DES PARFUMS.

Dès la plus haute antiquité, les parfums sont d'un usage fréquent dans la vie civile et religieuse¹. Riches et puissants en oignent leurs corps, en aspergent leurs vêtements, leurs demeures, autant pour en respirer avec délices les effluves odorants

¹ Sur les parfums antiques: SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s.v. Unguentum; LUCAS, « Cosmetics, perfumes and incense in ancient Egypt », *Journal of Egypt. arch.*, 1930, mai; QUERCI, *Del gusto degli antichi Romani per gli odori*, Rome, 1764; REUTTER, *Comment nos pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps*, Genève, 1917; ID., « Les parfums égyptiens », *Bull. Soc. franç. de la médecine*, XII, 1913, 159.

que pour éloigner les mauvaises odeurs, les animaux nuisibles¹, et ils y font participer les hôtes qu'ils veulent honorer². Ce sont les accessoires indispensables des fêtes et des réjouissances³, comme des rites du culte divin et funéraire⁴. Et leur suavité devient symbole de la vie large et heureuse des mortels⁴, comme celui de la félicité des dieux et de leurs demeures célestes.

DIEUX PARFUMÉS.

Dans le culte égyptien, on oint les dieux de parfums, on les leur brûle en ex-voto⁵.

De l'époque des pyramides au christianisme⁶, c'est par leurs émissions parfumées que les dieux se font reconnaître des humains⁷. C'est Amon-Râ, « riche en parfums »⁸, « dont les dieux aiment le parfum »⁹; « les dieux de l'Horizon se réjouissent, quand il (le parfum de Râ) monte à l'horizon »¹⁰. Sur les parois du temple de Deir-el-Bahari, Amon présente à la reine Ahmose la croix ansée, symbole de vie, et « elle se réveilla au parfum du dieu »¹¹... « toutes ses senteurs étaient de Punt ». Car ces arômes divins sont assimilés à ceux qui proviennent du pays fabuleux et embaumé de Punt¹².

Dans la religion perse, Ormuzd, la puissance bienfaisante, sent bon, comme tout ce qui est favorable¹³.

* * *

En Grèce, les dieux respirent avec bonheur les odeurs des sacrifices¹⁴ et des parfums qu'on répand et qu'on brûle sur leurs autels, et c'est pour ces actes pieux

¹ SAGLIO-POTTIER, s.v. *Unguentum*, 591-592. Idothée, fille de Protée, fait sentir à Ulysse et à ses compagnons l'ambroisie parfumée, qui les préserve de l'odeur puante des phoques: « elle mit dans les narines de chacun de nous l'ambroisie au doux parfum, qui chassa l'odeur des bêtes marines ». *Odys.*, IV, 445; SAGLIO-POTTIER, s.v. *Ambrosia*, 225.

² SAGLIO-POTTIER, s.v. *Unguentum*, 592, note 4.

³ *Ibid.*, 591.

⁴ Psaume XLV, 9, version Osterwald, à propos du roi: « Ton trône est à toujours et à pérennité; le sceptre de ta royauté est un sceptre d'équité. Tu aimes la justice et tu hais la méchanceté; c'est pourquoi ton Dieu t'a oint d'huile de joie plus que tous tes pareils. La myrrhe, l'aloès et la casse parfument tous tes vêtements; dans les palais d'ivoire, le jeu des instruments te réjouit. »

⁵ LOHMEYER, 17, 19 sq.

⁶ *Ibid.*, 17.

⁷ *Ibid.*, 15, II, 1, textes divers; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 401.

⁸ LOHMEYER, 15.

⁹ *Ibid.*, 15.

¹⁰ *Ibid.*, 18.

¹¹ NAVILLE, *The temple of Deir el Bahari*, II, pl. 5, 47; LOHMEYER, 15, note 3, référ.

¹² LOHMEYER, 16.

¹³ *Ibid.*, 22.

¹⁴ Odeur suave du sacrifice, *ibid.*, 9, note 3, référ.

que Zeus défend la mémoire d'Hector: « Il m'était cher à moi-même. Car il n'oublia jamais les dons qui me sont agréables, et jamais il n'a laissé mon autel manquer d'un repas abondant, de libations et de parfums, car nous avons ces honneurs en partage »¹. Aussi enduit-on leurs statues d'huiles odoriférantes². Ils aiment, dans leur au-delà, à s'oisiver comme les mortels d'odeurs, mais qui leurs sont propres, ambroisie et nectar³. Pour séduire Zeus, Héra recourt à tous ses charmes: « D'abord, avec de l'ambroisie, elle purifia de toutes souillures son corps plein de séduction; elle se parfuma d'une huile onctueuse, immortelle, suave, de l'odeur la plus agréable à la déesse; quand cette huile est agitée dans la demeure de Zeus, aux fondements d'airain, et la terre et le ciel sont pénétrés de son parfum »⁴. A Paphos, les Charites et les Heures baignent Aphrodite, « et la parfumèrent d'une huile ambrosienne, comme il convient aux dieux immortels »⁵.

Les dieux grecs exhalent de leur corps et de leurs vêtements ce parfum céleste⁶. Dans l'hymne homérique, il fait reconnaître Déméter, déguisée en vieille femme⁷, et elle reçoit l'enfant dans son sein embaumé⁸. Il caractérise Zeus, quand celui-ci s'approche d'Europe⁹, et Dionysos¹⁰. Les humains le perçoivent, quand ils voient en songe les dieux et les héros¹¹, Athéna¹², Protésilaos¹³. Il annonce à Prométhée la venue des Océanides¹⁴, à Hippolyte mourant celle de sa protectrice Artémis: « O divine odeur... La déesse Artémis est en ces lieux... »¹⁵

¹ *Iliade*, XXIV.

² SAGLIO-POTTIER, s.v. *Unguentum*, 594; s.v. *Statua*, 1485.

³ ROSCHER, *Nektar und Ambrosia*, 1883; ROSCHER, *Lexikon*, s.v. *Ambrosia*; SAGLIO-POTTIER, s.v. *Ambrosia*.

⁴ *Iliade*, XIV, 170; SAGLIO-POTTIER, s.v. *Ambrosia*, 225; LOHMEYER, 12.

⁵ *Odys.*, VIII, 364-365; *Athen.*, XV, 682; SAGLIO-POTTIER, s.v. *Unguentum*, 592, notes 2nd et 6.

⁶ TREDE, *Das Heidentum in der römischen Kirche*, II, 1890, 122, *Olympischer Wohlgeruch*, 385; LOHMEYER, *op. l.*

⁷ *Hymne homérique à Déméter*, 275 sq.; LOHMEYER, 4: ὁδμὴ δ' ἵμερόεσσα θυηέντων ἀπὸ πέπλων σχίδνατο.

⁸ *Hymne homérique à Déméter*, 231; LOHMEYER, 6, note 4: ὡς ἄρα φωνήσασσα θυώδει δέξατο κόλπω.

⁹ MOSCHOS, *Idyll.*, II, 91; LOHMEYER, 5:

... τοῦ δ' ἄμβροτος ὁδμῆ
τηλόθι καὶ λειμῶνος ἐκαίνυτο λαρὸν αὐτοῦ.

¹⁰ NONNOS, *Dionys.*, 25, 292 sq.; LOHMEYER, 5, note 3:

ἥδη δ' αμπελόεσσα δι' ἄστεος ἔτρεχεν ὁδμῆ
καὶ λιαροῖς ἀνέμοισιν ὅλας ἐμέθυσσεν ἀγνιάς.

¹¹ DEUBNER, *Incubat.*, 13; LOHMEYER, 6.

¹² ARISTIDE, II, 403, 27; LOHMEYER, 6: ἀπῶζεν δὲ καὶ τῆς αἰγιλίδος ὅτι ἥδιστον.

¹³ PHILOSTR., *Heroic.*, 673, p. 141, 27; LOHMEYER, 6: ἀπόξει αὐτοῦ ἥδιον ἢ τὸ μετόπωρον τῶν μύρων.

¹⁴ ESCHYLE, *Prom.*, 115 sq.; LOHMEYER, 4: τίς ἀχώ. τίς ὁδμὰ προσέπτα μ' ἀφεγγής, θεόσυτος ἢ βρότειος ἢ κεκραμένη;

¹⁵ EURIPIDE, *Hippolyte*, 1391; LOHMEYER, 4; TREDE, 130: ὃ θεῖον ὁδμῆς πνεύμα ..'Εστ' ἐν τόποισι τοίσιδ' Ἀρτεμίς θεά.

Vénus apparaît à Enée: « Elle dit, et détournant sa face de rose, elle parut éblouissante; ses cheveux exhalèrent une odeur divine d'ambroisie »¹. Ovide répète cette croyance², dont on retrouve aussi l'écho dans ces vers de Catulle³: « Je te donnerai le parfum que les Grâces et les Amours ont donné à celle que j'aime. Et quand tu l'auras respiré, tu demanderas aux dieux, Fabulus, qu'ils te rendent tout nez. »

La littérature judaïque n'ignore pas non plus ce parfum céleste⁴, que Jésus Sirach dispense à la Sagesse divine⁵; l'odeur agréable du sacrifice s'identifie à l'odeur de la divinité, et cette dernière est dans cette odeur même⁶.

* * *

Tout ce qui est en contact avec les dieux participe à cette odeur céleste; vêtements de Déméter⁷, langes de l'enfant Hermès⁸, van où il est couché⁹.

* * *

LIEUX DIVINS PARFUMÉS.

Les lieux où ils se manifestent en demeurent imprégnés. Dans le texte de Deir-el-Bahari où Amon se révèle à la reine Ahmose: « le palais était rempli du parfum du dieu »¹⁰; dans un autre texte égyptien: « les rives du fleuve étaient submergées par son parfum »¹¹.

¹ VIRGILE, *Aen.*, I, 402; LOHMEYER, 7; TREDE, 124:

Dixit se avertens rosea cervice refusit
Ambrosiaeque comae divinum vertice odorem
Spiravere...

² OVIDE, *Fast.*, V, 375; LOHMEYER, 6:

Omnia finierat (Flora); tenues secessit in auras.
Mansit odor; posses scire fuisse deam.

³ CATULLE, *Ad Fabulum*:

Nam unguentum dabo, quod meae puellae
Donarunt Veneres Cupidinesque;
Quod tu quom olfacies, Deos rogabis,
Totum ut te faciant, Fabulle, nasum.

⁴ LOHMEYER, 25, III.

⁵ *Ibid.*, 15, 24, 26, textes.

⁶ *Ibid.*, 28 sq., ex. divers.

⁷ *Hymne homérique à Déméter*, voir plus haut; LOHMEYER, 6, note 1.

⁸ *Hymne homérique*, 3, 237; LOHMEYER, 6, note 2: σπάργαν' ἔσω κατέδυνε θυγέντα.

⁹ ARAT., *Phainom.*, 33; LOHMEYER, 6, note 3: λίχνω ἐν εὐώδει, ὅρεος σχεδὸν Ἰδαίοι.

¹⁰ LOHMEYER, 15.

¹¹ *Ibid.*, 16; Lohmeyer cependant explique autrement les mots « air embaumé », que l'on note dans des psaumes égyptiens de la nécropole thébaine, *ibid.*, 16, note 4.

En Grèce aussi, le séjour des dieux, les endroits de leur passage, la nature entière, sont remplis de leurs suaves effluves¹. L'île de Calypso², celle de Délos à la naissance d'Apollon³, embaument, comme la grotte sur l'Ida où Maïa cache l'enfant Hermès⁴. Lors de leur hiérogamie, un nuage parfumé entoure Zeus et Héra⁵, et l'on dit qu'après qu'ils se furent baignés dans une source entre l'Euphrate et le Tigre, la terre et l'air demeurèrent parfumés en ce lieu⁶. Aux extrémités où l'arc-en-ciel touche la terre, plantes et arbres en deviennent odorants⁷.

Dans le temple de Delphes, les émanations qui inspirent la Pythie, et qui sont censées provenir du corps même de Python tué par Apollon, ou d'autres divinités souterraines⁸, sont par intervalles parfumées. « Je crois aussi, dit Plutarque, que l'exhalaison n'a pas en tout temps la même vertu. Elle éprouve des affaiblissements, elle se ranime ensuite... En effet, la chapelle où l'on installe ceux qui viennent consulter le dieu n'est ni bien souvent, ni bien régulièrement, mais à des intervalles purement fortuits, imprégnée d'une odeur suave et de cette émanation analogue aux parfums les plus agréables et les plus coûteux, qui sort du sanctuaire comme d'une source. » Mais Plutarque interprète à tort cette odeur d'une façon rationnelle: « Il est probable que le développement de cette odeur exquise est due à la chaleur ou à quelque autre cause toute locale »⁹. Le temple de la déesse syrienne présente un phénomène analogue, que rapporte Lucien: une odeur divine s'en dégage et se répand au loin, parfum si puissant que les vêtements des fidèles en demeurent longtemps pénétrés¹⁰.

* * *

¹ LOHMEYER, 8, n° 2.

² *Odys.* V, 59 sq.; LOHMEYER, 9, note 2.

³ THEOGNIS, 8 sq.; LOHMEYER, 5: πᾶσα μὲν ἐπλήσθη Δῆλος ἀπειρεσίη
οὐδὲντος ἀμβροσίης.

⁴ *Hymne homérique*, 3, 231; LOHMEYER, 8: οὐδὲν δ' ἴμερόεσσα δι' οὐρεος ἡγαθέοιο
κιδνατο.

⁵ *Il.*, O., 152 sq.; LOHMEYER, 8: εὗρον δ' εὐρυόπα Κρονίδην ἀνὰ Γαργάρων ἄκρω
ἡγενον ἀμφὶ δέ μιν θυόν νέφος ἐστεφάνωτο.

⁶ AELIAN., *Nat. animal.*, 12; 30; LOHMEYER, 9 et note 2: "Ἡρα μετὰ τούς γάμους τοῦ Διός
εἰνταῦθα ἀπελούσατο ὡς φάσιν οἱ Σύριοι καὶ εἰς νῦν δὲ χώρος εὐωδίαν ἀναπνεῖ καὶ πᾶς δὲ ἀντὶ πάντης
ταύτης οὐρανὸς εὐρὺς ὑπερθεῖ, γαῖα τε πᾶς ἐγέλασσε καὶ ἀλμυρὸν οἰδμα θαλάσσης."

⁷ THEOPHR., *Causa plant.*, VI; LOHMEYER, 8 et note 1: « nam et quod de arcu coelesti referunt, arbores et loca reddere odorata, quaecumque attigerit, simile est. — L'air et le ciel sont embaumés autour de la plante de Narcisse, que Gaïa fait pousser pour tromper Perséphone. *Hymne homérique à Déméter*, 10 sq.; LOHMEYER, 8: τοῦ καὶ ἀπὸ βίζης ἐκατὸν γε κάρην ἐπεφύκει, κηώδει δὲ οὐδὲν
πᾶς τε οὐρανὸς εὐρὺς ὑπερθεῖ, γαῖα τε πᾶς ἐγέλασσε καὶ ἀλμυρὸν οἰδμα θαλάσσης. »

⁸ FLACELIÈRE, « Le fonctionnement de l'oracle de Delphes », *Etudes d'archéologie grecque*, II, Gand, 1938, 84.

⁹ PLUTARQUE, *De defect. orac.*, 50; cf. *Œuvres morales*, trad. Bétolaud, II, 430; FLACELIÈRE, 87-88.

¹⁰ LUCIEN, *de Dea Syria*, c. 30; cf. LOHMEYER, 6, note 7; TREDE, 385: ἀπόξει δὲ αὐτοῦ οὐδὲν
ἀμβροσίη ὄνοιη λέγεται τῆς χώρης τῆς Ἀραβίης, καὶ σοι τηλόθεν ἀνιόντι προσβάλλει πνοιὴν κάρτα ἀγαθὴν καὶ
ἡν αὐτις ἀπίης, ὄνδαμὰ λείπεται, ἀλλὰ σεν τὰ τε εἴματα ἐς πολλὸν ἔχει τὴν πνοιὴν καὶ σὺ ἐς πάμπαν αὐτῆς
μεμνήσεαι.

PRODIGES PARFUMÉS ACCOMPAGNANT LES DIEUX.

De multiples prodiges, entre lesquels des émissions parfumées, annoncent ou accompagnent la naissance des dieux et de leur privilégiés. Il en est ainsi à celle de Dionysos, sur la terre d'Arabie, célèbre par ses aromates:

Zeus jadis en cette terre
Enfanta de sa cuisse où il l'avait cousu,
Bacchos; en cet instant, cent parfums s'épanchèrent,
Et c'est alors aussi que, dans les pâtures
Une lourde toison recouvrit les brebis
Et que spontanément de frais ruisseaux jaillirent.

Ainsi s'exprime Denys le Périégète¹, répétant une tradition ancienne, évoquée aussi par Hérodote et par Pline, qui font naître Dionysos dans une atmosphère miraculeusement parfumée des aromates les plus rares². L'enfant divin prédit par Virgile dans sa IV^e églogue apparaîtra dans des conditions semblables: «Cet enfant jouira de la vie des dieux... Pour toi, aimable enfant, la terre la première, féconde sans culture, te prodiguerà ses dons... Les troupeaux ne craindront plus les redoutables lions... Les fleurs vont éclore d'elles-mêmes autour de ton berceau... partout naîtra l'amome d'Assyrie...³.

Sous les pas des dieux, et en diverses circonstances de leur vie, surgissent des fleurs parfumées⁴; elles sortent de leur corps et de leur sang; violettes d'Attis mutilé, amandier d'Adgistis⁵, roses d'Aphrodite piquée par des ronces, fleurs diverses de Belen endormi dans le Blumenthal et blessé au pied par un sanglier⁶, édelweiss des larmes de la Reine des Neiges tombées sur un glacier⁷. Les mythologies antiques et le folklore moderne connaissent de multiples exemples de ce genre⁸.

¹ DENYS LE PÉRIÉGÈTE, V, 935-947; cf. BERNHARDY, *Geographi graeci minores*, Leipzig, 1828, I, 51 sq. (*ibid.*, 285 sq., commentaire qu'Eustathe donne de ces vers); HUBAUX et LEROY, «Vulgo nascitur amomum», *Mélanges Bidez*, II, 1934, 514 sq.

² HUBAUX et LEROY, 519.

³ VIRGILE, IV^e églogue, 15 sq.; cf. *Mélanges Bidez*, II, 1934, 520 sq.; LOHMEYER, 6, note 3.

⁴ Sous les pas de Bouddha, de Vichnou, SAINTYVES, *Les vierges mères*, 105 sq.; MORET, *Les plantes dans l'antiquité et au moyen âge*, II, 500, 501, 522 sq.

⁵ ARNOBE, V, 7; SAGLIO-POTTIER, s.v. Cybèle, 1681.

⁶ HUBERT-MAUSS, «Essai sur la nature et la fonction du sacrifice», *Mélanges d'hist. des religions*, 1909, 110, 121.

⁷ CANZIANI, *Costumes, mœurs et légendes de Savoie*, trad. van Gennep, 1920, 11.

⁸ HARTLAND, *The legend of Perseus*, II, 1; LANGE, *Mythes, cultes et religions*, 145, 146, 168, 225, 429; SÉBILLOT, *Folklore*, 139; E. RECLUS, *Les primitifs*, 377. On trouvera de nombreux exemples dans ces références. Plantes nées du taureau mithriaque, CUMONT, I, 305; en Egypte, Osiris végétant, etc.

PARADIS PARFUMÉS.

Les paradis antiques, séjours de la félicité parfaite, sont des lieux enchanteurs, couverts de fleurs aux parfums enivrants qui embaument l'atmosphère et dont jouissent les élus¹. Tel est celui de la religion perse². Tels sont aussi les Champs-Elysées, les Iles des Bienheureux des Grecs³, dont les poètes et littérateurs décrivent les délices. « ...Ils vivent devant le palais d'Hadès dans des prairies émaillées de roses éclatantes, sous des bosquets chargés d'encens et de pommes d'or... une félicité sans mélange leur prodigue ses riantes fleurs, et les parfums qui brûlent sans cesse sur les autels des dieux répandent une suave odeur dans ce séjour délicieux⁴.» « Il s'en exhalait un souffle délicat et suave, qui répandait une odeur de volupté merveilleuse, et l'air y avait le parfum que trouvent au vin ceux qui aiment à s'enivrer. Les âmes, se repaissant de ces délicieuses émanations, en étaient comme épanouies, et se caressaient les unes les autres. Il n'y avait aux alentours de ce lieu que transports bacchiques, que rires, que chants joyeux et divertissements...⁵. » Tel est encore le paradis des Romains: « Là, d'éternels concerts, d'éternelles danses s'exécutent au doux chant des oiseaux mélodieux. Là, sans culture, croit la cannelle odorante et la terre féconde s'y couvre de roses parfumées »⁶. La littérature judaïque ne conçoit pas différemment son paradis⁷. Hénoch a la vision de ce lieu où croît un arbre en fleurs, qui répand un parfum incomparable à aucun autre, plus fort et plus impérieux que tous, et dont les humains ne pourront jouir qu'après leur venue dans l'au-delà⁸; en se mouvant, les feuilles des arbres paradisiaques exhalent une odeur suave qui endort les hommes nés d'Adam⁹, et, au jour du Jugement dernier, les vents répandront chaque jour l'arôme de leurs fruits¹⁰.

¹ SAGLIO-POTTIER, s.v. Inferi, 497, 500, 506; LOHMEYER, 9, IV.

² LOHMEYER, 23, référ.; LOMMEL, *Die Religion Zarathustra*, 167; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400, ex.

³ LOHMEYER, 9-10, ex.; DIETERICH, *Nekyia*, 2^{me} éd., 30 sq.; SAGLIO-POTTIER, s.v. Inferi.

⁴ PINDARE, *Œuvres complètes*, trad. Poyard (2), 242, I; LOHMEYER, 9, note 3, texte.

⁵ PLUTARQUE, *De sera num. vind.*, 22; *Œuvres morales*, éd. Hachette, trad. Bétolaud, III, 43-44; LOHMEYER, 9, note 4, texte, Vision de Thespesius. — Cf. aussi LUCIEN, *Ver. hist.*, II, 5; LOHMEYER, 9, note 5, texte.

⁶ TIBULLE, *Livre I*, 3, 61; LOHMEYER, 10, note 1:

Hic choreae cantusque vigent, passimque vagantes
Dulce sonant tenui gutturae carmen aves.
Fert casiam non culta seges, totosque per agros
Floret odoratis terra benigna rosis.

⁷ LOHMEYER, 26.

⁸ AETHIOP., *Hénoch*, 24, 3 sq.; LOHMEYER, 26-27, texte; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400.

⁹ LOHMEYER, 27, texte.

¹⁰ BAR., 29, 7 sq.; LOHMEYER, 27, texte.

DÉFUNTS PARFUMÉS.

Les dieux antiques octroient parfois les parfums dont ils jouissent aux défunts qu'ils ont élus; ils leurs confèrent les mêmes priviléges qu'à eux-mêmes. Thétis oint d'ambroisie parfumée le cadavre de Patrocle¹, Apollon celui de Sarpédon², Aphrodite celui d'Hector³, et ces corps souillés, criblés de blessures, deviennent aussi frais que s'ils étaient vivants, se conservent inaltérables, sont désormais incorruptibles. Comme ceux des héros mythiques, le corps d'Alexandre, déjà divinisé de son vivant, jouit après sa mort de ces dons miraculeux. Il reposait depuis sept jours sur son lit de parade, sous le climat brûlant de la Mésopotamie. « Cependant, quand on vint à visiter le corps, on le trouva aussi frais et aussi vermeil que s'il eût été en vie; tellement que les Egyptiens et les Chaldéens, qui avaient charge de l'embaumer, n'osèrent d'abord y mettre la main, croyant qu'il respirait encore »⁴. Cette incorruptibilité, que les dieux immortels accordent parfois aux humains, est une donnée universelle. « Tu ne permettras pas, ô Seigneur, s'écrie David dans un de ses Psaumes, que ton saint connaisse la corruption⁵. »

* * *

Partout les rites funéraires oignent les cadavres de parfums, les enveloppent dans des linceuls odorants, et ces odeurs, qui chassent la corruption de la mort⁶, rappellent les effluves divins, annoncent la vie éternelle dans l'au-delà, assimilent

¹ *Il.*, XIX, 32; SAGLIO-POTTIER, s.v. Ambrosia, 225, note 4; TREDE, 137. « Le cadavre resterait couché ici toute une année, qu'il serait encore sain, et plus frais même. Et elle versa dans les narines de Patrocle l'ambroisie et le nectar rouge, afin que le corps fut incorruptible. »

² *Il.*, XVI, 670, 680; SAGLIO-POTTIER, s.v. Ambrosia, 225, note 3.

³ *Il.*, XXIII, 186; TREDE, I, 210. « Les chiens ne devaient pas déchirer Hector, car nuit et jour la fille de Zeus, Aphrodite, les chassait au loin, oignant le corps d'une huile ambrosienne, afin que le Péléide ne le déchirât pas en le traînant... » — *Il.*, XXIV: « Bien qu'Achille eût traîné le corps d'Hector, il ne le flétrit point. Tu admirerais, si tu le voyais, combien il est frais. Le sang est lavé, et il est sans aucune souillure, et toutes les blessures sont fermées que beaucoup de guerriers lui ont faites. Ainsi les dieux heureux prennent soin de ton fils, tout mort qu'il est, parce qu'il leur était cher. » ... « Et maintenant, te voilà couché comme si tu venais de mourir dans mes demeures, frais et semblable à un homme que l'archer Apollon vient de frapper de ses flèches divines. »

⁴ *Quinte Curée*, X, 10, éd. Nisard, 353; SAINTYVES, *En marge de la Légende dorée*, 283-284. — En creusant les fondations du temple sur le mont Tarpéien, à Rome, on trouva une tête humaine parfaitement conservée, et ce prodige fit dénommer ce lieu Capitole. TITE-LIVE, I, 55; SAINTYVES, *ibid.*, 284, note 2, référ.

⁵ Psaume XV, 11.

⁶ LOHMEYER, 18, notes 6, 7. Sur la mauvaise odeur, symbole de mort et de mal, voir plus loin.

les défunts aux dieux¹. Le prêtre s'adresse au mort, dans un texte égyptien: « Je viens à toi... t'oindre avec le baume qui sort de l'œil d'Horus. Prends à toi sa senteur, afin que ta senteur soit douce comme celle de Râ»²... «O Osiris, dit un rituel d'embaulement vers 100 av. J.-C., huile de myrrhe pour toi, qui vient du pays de Punt, pour embellir ton odeur par l'odeur des dieux »³. Ailleurs: « Puisse Sokaris rendre ton odeur agréable »⁴.

Il en est de même en Grèce et à Rome, où le cadavre est parfumé, entouré d'aromates⁵, où l'on dépose auprès de lui, dans sa tombe et sur elle, des vases à parfums⁶, où l'on en frotte la stèle⁷.

* * *

Partout aussi on apporte au défunt des fleurs odorantes, roses, violettes, lis, et on les fait pousser sur sa tombe⁸. Il est censé en respirer l'odeur qui le charme⁹; symboles de mort, elles sont aussi symboles de résurrection et de l'autre vie qui l'attend¹⁰. Dans un papyrus de Berlin, un Egyptien dialogue avec son âme: « Je me dis chaque jour: comme respirer l'odeur d'un parfum... ce jour-là, telle la mort... Je me dis chaque jour: comme respirer l'odeur d'un parterre de fleurs, telle la mort »¹¹. En maintes représentations figurées de l'Egypte¹², de la Grèce pré-hellénique¹³, puis hellénique¹⁴, de Chypre¹⁵, de l'Inde, etc., des personnages tiennent en main des fleurs qu'ils respirent, et le sens de plusieurs est assurément symbo-

¹ LOHMEYER, 18, ex.

² *Ibid.*, référ.

³ *Ibid.*, référ.

⁴ *Ibid.*, référ. Cf. aussi 19.

⁵ SAGLIO-POTTIER, s.v. *Unguentum*, 594; *Funus*, 1369, 1371; LOHMEYER, 14, note 5.

⁶ SAGLIO-POTTIER, s.v. *Funus*, 1372.

⁷ *Ibid.*, 1381, fig. 3348; s.v. *Unctio*, 691; s.v. *Rosaria*, 895.

⁸ Sur l'emploi des fleurs funéraires, BENNDORFF, *Griech. und Sizil. Vasenbilder*, texte, pl. xviii, 4, xxiv; POTTIER, *Etude sur les lécythes blancs attiques*, 55, 56, 68, 72; *Rev. arch.*, 1916, II, 18, note 1, référ.; DEONNA, « Le parfum céleste et la rose de la mort », *Rev. d'ethnogr. et des trad. populaires*, III, 1921, 48.

⁹ En Egypte, on croit que les fleurs déposées sur les tombes sont respirées par le double; AMÉLINEAU, *Sépultures et funérailles de l'ancienne Egypte*, I, 9.

¹⁰ Cf. la rose de Jéricho, qui, suivant la croyance populaire, refleurit chaque année au jour et à l'heure où le Christ naquit; entre les mains de Thaïas, Antinoé, *Annales du Musée Guimet*, XXX, 57.

¹¹ MASPERO, *Hist. ancienne de l'Orient*, I, 399.

¹² *Id.*, *Egypte*, 1912, 59, fig. 183; GOBLET D'ALVIELLA, *Migration des symboles*, 187, note 1.

¹³ MILANI, *Studi*, III, 14, fig. 313, c (sceau minoen); PIGANIOL, *Essai sur les origines de Rome*, 1917, 112; HOERNES, *Urgeschichte*, 161.

¹⁴ *Ath. Mitt.*, VII, pl. III (assiette protoattique); PERROT, *Hist. de l'art*, VIII, 443, fig. 217 (Aphrodite, statuette de bronze, VI^e siècle); POTTIER, *Catal. des Vases*, III, 754 (Nicosthènes); WALTERS, *Hist. of ancient Pottery*, pl. vi; *Ath. Mitt.*, IV, pl. ix, 174 sq. (reliefs, V^e siècle).

¹⁵ Vase d'Athiéna, *Jahrb. d. deutsch. arch. Instituts*, I, 1886, 81; *Rev. arch.*, 1885, II, 360; 1893, XXII, 348.

lique¹ et funéraire², ainsi au tombeau lycien des Harpyes du VI^e siècle³, sur la stèle de Pharsale dite « l'exaltation de la fleur »⁴. Hermès, le dieu des morts, tient entre ses doigts une fleur⁵; à Athènes, la fête des Anthestéries, celle des fleurs, est aussi celle des morts⁶, et c'est en cueillant des fleurs dans une prairie que Koré, divinité chthonienne, est enlevée par Hadès, dieu des Enfers⁷.

Les morts semblent faire surgir de leurs corps dissous dans la nature féconde, comme le font les dieux, les plantes odorantes qui croissent sur leurs tombes⁸, croyance qu'attestent une inscription hellénistique de Pomptilla⁹, l'épitaphe latine d'Optatus¹⁰, les vers de Perse¹¹, de Juvénal¹². Et leur âme devient le parfum des fleurs¹³, comme le parfum est l'âme de la fleur. Les dieux eux-mêmes n'ont-ils pas transformé en fleurs odorantes, pour les soustraire à la corruption de la mort et leur donner l'immortalité de la plante qui renaît à chaque printemps, les mortels qu'ils ont chéris, un Hyakinthos, un Narcisse ?¹⁴

¹ Symbolisme mithriaque, CUMONT, *Cultes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, I, 205; sur les miniatures du Scivias de sainte Hildegarde, XII^e siècle, Adam respirant « la fleur très blanche de l'obéissance », *Monuments Piot*, XIX, 1911, 76-77, fig. 6.

² DEONNA, « Le parfum céleste et la rose de la mort », 50, référ.

³ PERROT, *Hist. de l'art*, VIII, 333, fig. 145.

⁴ *Ibid.*, 357, fig. 76.

⁵ Vase du Ve siècle, naissance de Pandore, *Journal of Hellenic Studies*, 1901, pl. 1; fleur magique remise à Ulysse par Hermès, peut-être sur une stèle étrusque de Bologne, ELDERKIN, *Amer. Journal of arch.*, XXI, 1917, 397.

⁶ SAGLIO-POTTIER, s.v. Dionysia; PIGANIOL, *Essai sur les origines de Rome*, 112.

⁷ GLOTZ, *L'ordalie*, 73. Le motif de la jeune fille cueillant des fleurs est souvent traité par l'art grec et romain, mais on ne saurait toujours distinguer nettement les scènes de genre des scènes symboliques. JERNSTEDT, « Le motif de la jeune fille cueillant des fleurs dans la coroplastique grecque », *Recueil Gebelev*, 643; ex. BAUMGARTEN, *Die hellenistisch-römische Kultur*, 465, fig. 310 (Pompéi).

⁸ LOHMEYER, 10.

⁹ IG, XIV, 607 e; LOHMEYER, 10, texte.

¹⁰ FABRETTI, *Inscr. cap.*, IV, 284; LOHMEYER, 10:

Hic jacet Optatus pietatis nobilis infans,
Cui, precor, ut cineres sunt lilia sintque rosae.

¹¹ SAT., I, 35 sq.; LOHMEYER, 11:

Adsensere viri: nunc non cinis ille poetae
Felix? Non laevior cippus nunc imprimis ossa?
Laudant convivae: nunc non e manibus illis
Nunc non e tumulo fortunataque favilla
Nascentur violae?

¹² SAT., VII, 208 sq.; LOHMEYER, 12:

Di majorem umbris tenuem et sine pondere terram,
Spirantesque crocos et in urna perpetuum ver,
Qui praceptorum sancti voluere parentes
Esse loco.

¹³ RECLUS, *Les croyances primitives*, I, 149; LOHMEYER, 11.

¹⁴ LOHMEYER, 11.

C'est pourquoi, loin d'exhaler les miasmes putrides du cadavre, certains morts privilégiés peuvent sentir bon, et cette suavité annonce leur bénédiction dans l'au-delà. « Mais toi, terre, dit une épigramme de l'Anthologie grecque, sois propice et légère au jeune Aculinos. Fais épanouir à ses côtés de belles fleurs, afin que de son corps parfumé s'exhalent des vapeurs annonçant qu'un enfant cher aux dieux repose ici. »¹ M. Perdrizet a publié, sous le titre « Le mort qui sentait bon », une épigramme funéraire grecque de la nécropole égyptienne d'Hermopolis, datant de l'époque gréco-romaine. Le défunt, jeune garçon de 12 ans mort de phtisie, parle : « Je suis le fils d'Epimaque. Ne longe pas ma tombe avec indifférence, ô passant, mais arrête-toi, reste. Ce n'est pas chez moi que tu seras incommodé par la pénible odeur de l'huile de cèdre. Ainsi, arrêté devant cette tombe, prête un peu l'oreille aux propos d'un mort qui sent bon (*εὐώδους νεκροῦ*). A Philermès (son cousin qui l'a enseveli), j'ai enjoint de s'abstenir à mon sujet de toute lamentation funéraire, et de ne pas m'enterrer pour me déterrre de nouveau, mais de ne procéder qu'une fois à ma sépulture, sans huile de cèdre, ni translation malodorante, afin qu'on ne m'évite pas comme on fait des autres morts. » A cette époque tardive, commente M. Perdrizet, l'embaumement égyptien était sans doute hâtif et imparfait, et l'on se contentait d'injecter dans les cadavres de la téribenthine, tirée du bois de cèdre. Mal embaumés, les morts puaient, et les nécropoles, en plus de l'odeur de la décomposition, sentaient aussi l'huile de cèdre. Le jeune garçon n'a pas été enseveli à la mode égyptienne, qui prévoyait une seconde inhumation et la translation du cadavre mal odorant, mais à la mode grecque ; son corps a été brûlé, ses cendres arrosées d'huile parfumée, avant d'être déposées dans une urne². Toutefois cette épitaphe ne révèle pas seulement la différence des rites égyptiens et grecs, elle évoque aussi la croyance à la bonne odeur du mort bienheureux.

* * *

VIVANTS PARFUMÉS.

Ce ne sont pas seulement les corps des dieux et des morts élus qui exhalent ces bonnes odeurs, ce sont parfois les humains pendant leur vie, quand ils ont été distingués par les dieux. Le roi et la reine d'Egypte, représentants de la divinité sur terre, les possèdent³. Les dieux grecs donnent aussi à leurs protégés l'ambroisie

¹ *Anthologie grecque*, trad. Hachette, II, 1863, 259, n° 306; LOHMEYER, 10, texte; IG, XIV, 1362.

² PERDRIZET, « Le mort qui sentait bon », *Mélanges Bidez*, I, 1934, 719 sq.

³ LOHMEYER, 16, textes.

et le nectar parfumés¹, qui guérissent leurs blessures², leur communiquent une vigueur nouvelle³, la jeunesse⁴, la beauté⁵ divines et éternelles; par des onctions d'ambroisie, ils les rendent immortels comme eux: Aphrodite confère ainsi l'immortalité à Bérénice⁶, à Enée⁷, les Heures et Gaia à Aristée⁸, Déméter à Démophoon⁹, Thétis à Achille¹⁰. Et Tantale devient immortel pour avoir dérobé l'ambroisie des dieux¹¹. Ce sont là des êtres mythiques, mais l'histoire connaît des humains qui pendant leur vie ont dégagé de suaves odeurs. Tel était Alexandre, qui témoignait ainsi de son essence divine, puisqu'il était considéré comme fils de dieu et dieu lui-même. « Nous avons lu dans les mémoires d'Aristoxène, dit Plutarque, que la bouche d'Alexandre et toute sa chair exhalait une odeur très suave, au point que ses tuniques en étaient toutes imprégnées. » Comme pour les exhalaisons parfumées de Delphes, Plutarque cherche, à tort, à ce phénomène, une raison naturelle: « La cause en était peut-être dans la constitution de son corps, laquelle était très chaude et de la nature du feu. La bonne odeur résulte en effet de l'évaporation des humeurs, produites par la chaleur, selon l'opinion de Théophraste. C'est ainsi que les endroits les plus secs et brûlants de la terre habitée produisent les parfums les plus abondants et les plus précieux; car le soleil y aspire l'humidité qui séjourne dans les corps, comme un principe de corruption¹². » Plutarque revient sur ce sujet dans ses « Quaestiones convivales»¹³, et Tzetsès rapporte cette tradition: « Il y a des hommes qui exhalent de leur corps une odeur parfumée, comme

¹ SAGLIO-POTTIER, s.v. Ambrosia; LOHMEYER, 12 sq.; ROSCHER, *Nektar und Ambrosia*, 46 sq.

² SAGLIO-POTTIER, s.v. Ambrosia, 225, notes 7, 9; LOHMEYER, 14, note 3; CLAUD., 29, 39. Aphrodite guérit les blessures d'Enée, VIRGILE, *Aen.*, XII, 416; LOHMEYER, 13, note 5, texte.

³ VIRGILE, *Georg.*, IV, 415. Cyrène répand l'ambroisie sur le corps d'Aristée, « atque habilis membris venit vigor »; LOHMEYER, 14.

⁴ CLAUD., 15, 208; LOHMEYER, 14, note 2; Don d'Aphrodite à Adonis, NOSSIS, *Anth. grecque*, VI, 275; LOHMEYER, 13, note 4, texte.

⁵ VIRGILE, *Aen.*, I, 589; LOHMEYER, 14, notes 1 et 4. Aphrodite donne à Phaon un flacon de myrrhe qui lui confère l'éternelle beauté, AEL., *Var. hist.*, XII, 18; SAGLIO-POTTIER, s.v. Unguentum, 592, note 10.

⁶ THEOCR., XV, 108; SAGLIO-POTTIER, s.v. Ambrosia, 225, note 6.

⁷ OV., *Mét.*, XIV, 615; SAGLIO-POTTIER, s.v. Ambrosia, 225, note 9; LOHMEYER, 13, note 6, texte.

⁸ PINDARE, *Pyth.*, IX, 63; SAGLIO-POTTIER, s.v. Ambrosia, 225, note 24.

⁹ Hymne homérique à Déméter, 236 sq.; LOHMEYER, 13, note 2, texte.

¹⁰ LOHMEYER, 13, note 3.

¹¹ PINDARE, *Ol.*, I, 62; SAGLIO-POTTIER, s.v. Ambrosia, 225, note 23.

¹² PLUTARQUE, *Vie d'Alexandre*, 4; cf. HUBAUX et LEROY, « Vulgo nascitur amomum », *Mélanges Bidez*, 1934, II, 514; UJFALVY, *Le type physique d'Alexandre le Grand*, 1902, 31; TREDE, 385; LOHMEYER, 6, note 6.

¹³ Question 6, 1; HUBAUX et LEROY, *l. c.*: ὅτι δὲ τοῦ χρωτός ἥδιστον ἀπέπνει καὶ τὸ στόμα κατεῖχεν εὐωδία καὶ τὴν σάρκα πᾶσαν, ὥστε πληροῦσθαι τοῦς χιτωνίακους, ἀνέγνωμεν ἐν ὑπομνήμασιν Ἀριστοτεῖον. (Œuvres morales, trad. Bétolaud, III, 186: « On dit aussi que sa personne exhalait une odeur délicieuse, de sorte qu'il remplissait d'un parfum embaumé les vêtements qui touchaient sa peau; ce qui semble être encore un effet de cette chaleur. Ainsi les régions les plus sèches et

Théophraste le rapporte au sujet d'Alexandre de Macédoine »¹. Montaigne s'en fera l'écho: « Il est dit d'aulcuns, comme Alexandre le Grand, que leur sueur espandait une odeur souefve, par quelque rare et extraordinaire complexion »². Ce n'était pas le privilège du seul Alexandre, et Plutarque rapporte un cas analogue, celui d'un prophète, mi-homme, mi-dieu. « C'est sur les bords de la mer Rouge, dit Cléombrote, qu'il se laisse voir à ses semblables, et cela n'arrive qu'une seule fois dans l'année. Le reste du temps, il vit, à l'entendre, avec des Nymphes nomades et avec des Génies... C'est le plus bel homme que j'aie jamais vu. Il a constamment vécu exempt de toute maladie. Il ne mange qu'une fois par mois, et sa nourriture, c'est le fruit d'une certaine plante médicinale fort amère... Son langage n'était pas éloigné de ressembler à de la musique. Quand il parlait, une odeur délicieuse remplissait l'espace, parce que sa bouche exhalait le plus doux parfum... φθεγγομένου δὲ τοῦ τόπου εύωδία κάτειχε τοῦ στόματος ἥδιστον ἀποπνέοντος... Il y a chaque année un jour où il sent l'inspiration du souffle prophétique, et il se rend sur le bord de la mer pour annoncer l'avenir. Les personnages puissants et les secrétaires des monarques viennent le consulter et se retirent ensuite »³. »

Selon les paroles de la Sagesse, dit Jésus Sirach, les hommes vertueux émettront ces parfums suaves de fleurs, analogues à ceux de l'au-delà céleste⁴, et, dans une vision de l'Apocalypse de Baruch, des anges portant des corbeilles de fleurs apparaissent et disent: « Les fleurs sont les actes des justes »⁵; on pourrait citer dans le même sens d'autres textes de la littérature judaïque⁶.

RÉSUMÉ.

Odeur délicieuse des dieux antiques, de leurs paradis, des morts bienheureux, fleurs embaumées qu'ils font naître d'eux, bonne odeur des vivants mêmes, quand ils sont d'une essence supérieure, air, terre, vêtements imprégnés de ces émanations,

les plus chaudes de la terre sont celles qui produisent la cannelle et l'encens. Theophraste attribue la bonne odeur à une sorte de coction des matières acqueuses, lorsque le principe humide, lequel est funeste, en a été dégagé par la chaleur. »

¹ Chiliades; cf. HUBERT et LEROY, *l. c.*

² MONTAIGNE, I, 391; cf. LITTRÉ, *Dictionnaire*, s.v. Odeur.

³ PLUTARQUE, *De defec. orac.*, 21; cf. *Œuvres complètes*, trad. Bétolaud, II, 392-393; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400; LOHMEYER, 6, note.

⁴ 39, 13 sq.; LOHMEYER, 30:

εἰσαχούσατε μου, υἱοὶ ὄστοι, καὶ βλαστήσατε
ώς ῥόδον φυόμενον ἐπὶ ῥεύματος ἀγροῦ,
καὶ ώς λίβανος εύωδιάσατε ὄσμήν,
καὶ ἀνθήσατε ἄνθος ὡς κρίνον,
διάδοτε ὄσμήν καὶ αἰνέσατε ἄσμα.

⁵ c. 12; LOHMEYER, 31, texte.

⁶ LOHMEYER, 31, et note 4, ex.

et bien d'autres prodiges qui accompagnent les précédents, intégrité des corps défunts, même navrés, leur incorruptibilité, jeunesse et beauté éternelles qui leur sont conférées, parfois même lumière éclatante qui les entoure¹, tous ces traits, dont la croyance antique donne tant d'exemples², le christianisme va, dès ses origines, les adopter, les adapter à ses fins³, en pénétrer jusqu'à nos jours non seulement la religion, mais aussi le folklore et la littérature⁴.

II. CHRISTIANISME

DIEUX ET ÉTRES SURNATURELS PARFUMÉS.

Le Christ.

Le Christ s'est offert comme « une victime d'agréable odeur »⁵; il répand « l'odeur de sa connaissance »⁶, dit saint Paul, et de nombreux auteurs du christianisme primitif⁷, Athénagoras⁸, Irénée⁹, Origène¹⁰, Cyrille de Jérusalem¹¹, Eusèbe de Césarée¹², etc.¹³, attestent cette odeur céleste: « omnemque odorem suavitatis et omnes suaveolentium vaporationes habens in se », dit Irénée. Jacob, bénit fraudu-

¹ Nous négligeons ce phénomène bien connu dans l'antiquité, cf. DEONNA, « L'autel de Mavilly », *Pro Alesia*, 1919, etc., qui reparaît maintes fois dans l'hagiographie chrétienne, accompagnant l'odeur de sainteté.

² LOHMEYER, 24, montre les variantes spirituelles que cette croyance revêt en Egypte, en Grèce, en Perse, dans le christianisme.

³ *Ibid.*, 25, remarque qu'on ne peut préciser à quelles sources antiques le christianisme a emprunté ces notions; 49, note 2.

⁴ *Ibid.*, 50-51. Pour d'autres survivances, cf. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, 3^{me} éd., 1927, 140 sq., Réminiscences et survivances païennes; et les travaux de SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux, En marge de la Légende dorée*, etc.

⁵ EPHÉSIENS, V, 2; LOHMEYER, 34, note 1.

⁶ COR. II, 15.

⁷ Même idée de l'odeur divine dans des textes de la gnose, LOHMEYER, 38 sq.; chez les Mandéens, *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 500.

⁸ II^e siècle, *Apologie*, 13; LOHMEYER, 38, texte: ὁ τοῦδε τοῦ παντὸς δημιουργὸς καὶ πατὴρ οὐδεῖται αἴματος οὐδὲ τῆς ἀπὸ τῶν ἀνθρῶν καὶ θυμιαμάτων εὐωδίας, αὐτὸς ὅν ἡ τελεία εὐωδία ἀνενδεής καὶ ἀπροσδεής.

⁹ *Adv. Haer.*, IV, c. 14, par. 3; LOHMEYER, 38, texte: « Ipse (Deus) quidem nullius horum est indigens; est enim semper plenus omnibus bonis, omnemque odorem suavitatis et omnes suaveolentium vaporationes habens in se ».

¹⁰ LOHMEYER, 42.

¹¹ *Ibid.*, 43.

¹² *Ibid.*, 43.

¹³ *Ibid.*, 32 sq., IV, ex.; *Arch. f. Religionswiss.*, 1924, 400; VORWALD, *l. c.*; odes de Salomon, *ibid.*, 36, texte, 52.

leusement par son père Isaac, au détriment d’Esaü, devient la préfigure de ce dieu parfumé, car « Isaac sentit l’odeur de ses habits et il le bénit, et dit: « Voici, l’odeur de mon fils est comme l’odeur d’un champ que l’Eternel a bénî »¹. Les auteurs chrétiens à maintes reprises répètent cette identification², et pendant des siècles, c’est à son céleste parfum que le Sauveur se fait reconnaître à ses fidèles. Un tremblement de terre ébranle la prison où saint Vitus, martyr du III^e siècle de notre ère, est incarcéré, une lumière aveuglante jaillit, une odeur incomparable se fait sentir, Christ apparaît au saint et lui parle³. Cette vision, la voix céleste, accompagnées d’émotions parfumées, ou ces dernières seules, qui témoignent de la présence divine, sont accordées à saint Rémi⁴, à Raymond Lulle, à saint Pierre de Nola⁵, à sainte Basilissa⁶, à la bienheureuse Clara Gambacorta de Pise⁷, à sainte Catherine de Sienne⁸, à sainte Catherine de Bologne⁹. Cette dernière voit

¹ *Genèse*, XXVII, 27 sq.

² « Sicut bono odore Christus plenus fuit » (secundum illud Genes. 27: « Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni »); *Acta sanctorum*, octobre, tome 7, 15 oct., 368; « nam, sicut Christus plenus fuit bono odore, ut Genes. 17: Ecce odor filii mei, sicut odor agri pleni », *ibid.*, octobre, tome 11, 25 oct., 655; « Nisi enim hanc odorem fragrantiam in filio Isaac sensisset, sicut est agri diversorum florum odoribus referti, profecto non benedictionem, sed maledictionem confirmasset, cum benedictionem fraudulenter, se fratrem mentito, accepisset. Hac namque fragrantia, in benedictione sensit sancti Spiritus adesse presentiam. », *Acta sanctorum*, juin, tome 3, 17 juin, 429.

³ Repente terrae motus factus est in carcere, et lux incomparabilis radiavit, odorque inestimabilis respersus est in habitaculo carceris. Apparuit eis Dominus noster Jesus Christus, dicens... » Les gardes effrayés rapportent à l’empereur Dioclétien: « odor inestimabilis in toto claustro respersus est ». *Acta sanct.*, juin, tome 2, 15 juin, 1024; LOHMEYER, 46.

⁴ Evêque de Reims, mort vers 532. « Videlicet dum eadem nocte Remigius cum rege ac regina sermonem de divinis haberet, totum locum caelesti lumine mirabiliter repletum fuisse, vocemque auditam, quae diceret: Pax vobis, ego sum, nolite timere, manete in dilectionem meam; eaque voce ac luce cessantibus, suavissimum odorem remansisse... Et post haec verba lux, quae advenierat, recessit, et incredibilis suavitatis odor in eadem domo remansit, ut patenter ostenderetur, illuc Auctorem lucis et pacis atque suavitatis venisse... » *Acta sanct.*, octobre, tome 1, 1^{er} oct., 79, 146.

⁵ « Et cum pernoctaret in oratione Dei, et noctem sic transegisset, totum ipsius sacellum boni odoris fragrantia repletum est, et id quidem divinae praesentiae signum fuit. » *Acta sanct.*, 29 janvier, cap. I, 982.

⁶ « Venerabilis Julianus certus de Domino cubiculum ingreditur, in quo cubiculo, oratione facta, talis odor lilium et rosarum apparuit, ut videretur virginis se in tali loco esse positam in quo solent lilia et rosae verno tempore tenentibus se suavem odorem gratiae propinare. » Julianus dit à la sainte: « Odor suavissimus qui tibi apparuit, nec initium nec finem. Ipse est Dominus Christus, ipse est amator castitatis, etc. » *Acta sanct.*, 9 janvier, 576.

⁷ Morte en 1419. « Interim nominatim eam appellans magistra, nec ullum responsum audiens, egressa est ipsa, visura num forte in cella illa sua esset. Invenit autem in oratione fixam; ac penitus instar columnae immobilem, et quia appellando eam proficiebat nihil, tandem manu tangens ad se revocavit, velut e profundo somno expurgiscentem. Qua assurgente, subito incredibili odoris caelestis fragrantia perfundi se sensit magistra, ita ut dubitare non posset, qui illo in loco Sponsus Clarae Jesus adfuisset. » *Acta sanct.*, avril, tome 2, 17 avril, 510, n° 19.

⁸ cf. *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400.

⁹ « Ac tam suavis ex preciosissima et purissima Infantis Jesu carne odor exibat, ut illum explicandum verba non sufficient, nec mens humana id capere valeat. » *Acta sanct.*, mars, tome 3, 9 mars, 56.

apparaître la Vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus, qu'elle lui donne à baiser; il dégage de tout son petit corps un parfum précieux qu'il communique à la sainte et à l'église entière. Les reliques du Christ en sont imprégnées. Lors du pillage de Rome, en 1527, le prépuce de Jésus fut volé au trésor de Saint-Jean de Latran, par un soldat qui l'enterra. Peu avant de mourir, pris de remords, il révéla la cachette, et le pape Clément VII ordonna des recherches. Madeleine Strozzi découvrit l'écrin précieux, elle en sortit un petit sac, que cependant ses doigts, brusquement glacés et raidis, ne purent ouvrir. A ces signes, une assistante supposa que le sac contenait le saint prépuce, et aussitôt la maison fut remplie d'une odeur exquise¹.

LA VIERGE.

Quand la Vierge mourut à Jérusalem, à l'âge de 72 ans, on la parfuma, on l'enveloppa dans un linceul aspergé d'aromates, mais ces odeurs terrestres ne pouvaient égaler l'odeur céleste qu'elle dégageait par elle-même². N'est-elle pas la rose dont le parfum pénètre tous les espaces célestes, le lys mystique³, la divine fleur embaumée ? Comme le Christ, elle apparaît aux âmes pieuses, à sainte Lydwine de Schiedam⁴, à divers religieux⁵, aux assistants des funérailles de saint Jérôme⁶, et ceux-ci perçoivent sa présence à cette odeur suave.

¹ *Acta sanct.*, janvier, tome 1, 1^{er} janvier, 5.

² RIBADENEIRA, *Flos sanctorum*, Venise, 1626: « ma niuno pero pareggiava la flagranza che usciva dal Santo corpo »; CUOMO, *Saggio apologetico della bellezza divina di Maria*, 1863, 57; TREDE, 385.

³ Ex. DANTE, *Paradis*, XXX, XXXI; LOHMEYER, 51, note 1.

⁴ Voir plus loin; HUYSMANS, *Sainte Lydwine de Schiedam*, 268.

⁵ Pendant qu'il chante, un religieux sent l'odeur de la Vierge: « In nocte natalitii Gloriosae martyris Caeciliae, idem senior Gregorius, qui adhuc superest, forte privatim (volens) sibi cantare matutinas de eadem virgine, ad cryptam ingreditur cum alio Fratre. Cumque assisterent cantando coram altari Christi Genitricis, admirabili odore suavitatis Gregorius ibi perfunditur: alter nihil prorsus odoratur. Cumque ipse sentiens, non sentientem requireret, et ille negaret, amplius obstupebat, se tam mirifice odorare posse: mane (autem) attestabatur Fratribus se numquam tantam vim liliarum et rosarum percepisse, quorum, si tempus esset, totum crederet ecclesiam repletam fuisse. His charismatibus divinis credimus, divam Mariam suae presentiae gratiam hic intimasse, ipsamque beatorum Sanctorum et sacrarum Virginum rosaria coronasse. » *Acta sanct.*, mai, tome 6, 26 mai, 438.

« Qua die, matutino vix cum micante crepusculo, ad altare Deiparae Virginis Mariae lux inusitata fulgere visa, ac tanta odoris suavitas afflari coepit, ut astantes omnes mire recreati, etiam prae gaudio lacrimas non tenerent, ac praesentiam agnoscerent Matris Misericordiae ... ac sequenti die luce meridiana idem splendor divinus, idem odor immissus est. » *Acta sanct.*, septembre, tome 3, 11 sept., 834.

⁶ *Acta sanct.*, septembre, tome 8, 30 sept., 636.

LES ANGES.

Messagers du ciel, les anges possèdent même vertu, et annoncent ainsi leur venue aux chrétiens. Un jour que le père de saint Vitus, pour le corrompre, l'avait enfermé dans sa chambre avec de belles jeunes filles, « une odeur merveilleuse sortit de cette chambre et parvint jusqu'à lui; sur quoi, regardant par la porte, il aperçut sept anges debout auprès de son fils. Il s'écria: « Les dieux sont venus dans ma maison », et aussitôt il devint aveugle »¹. Que de martyrs, de saints, ont été réconfortés dans leur prison², ou pendant leur supplice³, par cette présence parfumée ! Elle se fait sentir aux saints à divers moments de leur vie, à saint Etienne Sabaïta, moine près de Jérusalem, alors qu'il chante des hymnes⁴; à saint Gurvallus,

¹ *Légende dorée*, trad. de Wizewa, 296; *Acta sanct.*, juin, tome 2, 15 juin, 1022: « Cubiculum autem inaestimabili claritate fulgebat et videbantur in eo quasi duodecim lampades, nimio fulgore splendentes; respersumque est suavissimo odore. »

² *St Vincent*: « Carceris illius non alternam lucem, flagrant cerei ultra solis fulgorem radiantes laxatumque ligni robur dissiluit ac testarum asperita fit florum jocunditas et mollities... Sic que solitudo horribilis angelorum frequentia. » *RUINART, Acta mart. Verona*, 1781, 327; *LOHMEYER*, 47, note 1.

S Potitus: « Carcer enim sic olebat, quasi aromata... Astitit Angelus Domini confortans eum... Tantae enim suavitatis fragrantia eumdem locum circumdederat, ut prae nimio odore concurrente custodes carceris et intuentes eum tanto lumine coruscare... stupefacti et conterriti fugerunt... » *Acta sanct.*, XIII janv., cap. IV, 757, 762.

St Julien et Celse: leur prison, fétide « et odor omni foetore nequior », embaume, « nectareum odorem reddens ». *Acta sanct.*, IX janv., cap. VIII, 582.

Ste Martine: « Procedens autem Limenius de palatio, odoratus est odorem suavitatis ut aromatum, repletus dixit comitibus suis: Odoratis et vos odorem nimium ?... Venientes vero ad carcerem multo amplius invenerunt suavitatis odores... » Entrés dans la prison, ils voient la sainte assise sur un trône, entourée de personnages vêtus de blanc. *Acta sanct.*, I janvier, cap. IV, 14.

Ste Prisca: Même récit, en termes presque identiques, que pour Ste Martine: « Procedens autem de palatio Limenius odoratus est odorem suavitatis et aromatum multorum replexus dixit comitibus suis: Odoratis et vos odorem nimium ? At illi dixerunt: odorem hunc dii fecerunt pro dilecta Prisca, et omnes dicebant, qui dii propitii apparuerunt ei. Venientes vero ad carcerem, invenerunt B. Priscam sedentem in sede imperiali et multitudo Angelorum erat circa eam, quorum non erat considerare claritatem. » *Acta sanct.*, XVIII janvier, cap. II, 185-186.

St Erasme, évêque, martyr sous Dioclétien: Enfermé dans sa prison, il s'écrie: « Domine Jesu Christe, accelera et libera me, ne glorietur inimicus in servis tuis, neque dicant gentes: Ubi est Deus eorum ? Et ecce subito carcer illuxit et fragravit, quasi fuisset aromatibus plenus, et visa sunt velut duodecim candelabra ardentia ante B. Erasmus Martyrem et Episcopum. Angelus Domini ingressus fuerat ad eum, dicens: Erasme, ecce ego veni ad te... » *Acta sanct.*, juin, tome I, 2 juin, p. 214.

³ *Martyre de S. Théodore*: « tanta comitante unguenti fragrantia, ut omnium dolorum et cruciatum sensus extingueretur. » *Acta sanct.*, mai, tome 6, *Corollarium ad xxviii maii*, 107.

⁴ Il chante, et s'écrie: « Ad me, ecce, Angelica visitatio hac ipsa hora descendit ». Son compagnon lui demande à quel signe il reconnaît cette visite céleste: « Cui ille: O modicae fidei, neque Angelum vides, necque fortassis etiam suaveolentiam odoraris ? » Le moine répond qu'il ne perçoit aucune odeur, puis, suggestionné, commence à la sentir.

« Dixerat, et continuo suavissimum percepi odorem, qualem neque muscus, neque nardus, neque odoriferum quodcumque et gratum suaveolensque unguentum expirare mihi visum est

évêque de Saint-Malo ¹; à sainte Lydwine de Schiedam ²; à saint André, surnommé Salus ou Stultus, de Constantinople, écoutant la lecture d'un livre sacré que lui fait Epiphanius ³. Celui-ci s'étonne que les anges, dépourvus d'encensoirs et de charbons, puissent répandre une telle odeur: le saint lui explique que cette odeur est spirituelle et non matérielle, et que les anges peuvent la faire sentir aux humains ⁴. Elle se répand lors de la mort des saints ⁵, de leur ensevelissement ⁶, de la

umquam. Quo exhalato, ita denuo ad me ait optimus senex: « Nondum etiam nunc sanctam Angelicamque fragrantiam persensisti; nondum adduci potes, ut credas ? Cui ego: Omnino, pater, et sentio et credo. Tum ita subjicit: Esto imposterum credulus, et noli esse incredulus. Ut igitur malignissimus tunc eram et pessimus, in odorem istum tam peregrinum volens inquirere curiosus, atque evidenter explorare, causam inveni, ut hesychasterio exirem, dispiceremque, num ex laura forte fragrantiae istius jucundissimus afflatus a muscato thymiamate evaporatus aspirasset (quamquam plane dissimilis esset); tamen id feci, quo id, quidquid esset, penitus ac certius introspicerem. Sed nullius revera ad nares meas odoris aura delata est: neque enim omnino suffitus hora tunc erat. Unde haec oppido admirans, Deo gloriam dedi. » *Acta sanct.*, septembre, tome 8, 29 sept., 104.

¹ VII^e siècle. « Diuque cum eo commoratus ille superni Regis nuntius, soli Deo nota suavitate eructavit melliflua (verba); quem caelestia repententem, vir Dei in caelum ut laeto oculorum nomine, ita proscutus est mentis aviditate; ex cujus praesentiae sacra benedictione tanta divini nectaris suavitas relinquitur, quantum non spirat odor thuris et aromatum, odor balsami et universi pulveris pigmentarii. Quo refecto felix ille anima, quo recreatum corpus illud, totius septimanae jejunio sanctificatum, longa maceratione extenuatum, psalmum Deo dixit ac vota gratiarum devote persolvit. » *Acta sanct.*, juin, tome 1, 6 juin, 740.

² Toutes les fois que les anges venaient visiter sainte Lydwine de Schiedam, « ils laissaient, en partant, des traces flagrantes de leur passage, et les personnes mêmes que Lydwine conduisait avec elle dans le Paradis, y étaient saturées de célestes effluves, qui leur enivraient l'âme et en guérissaient les maux ». *Huysmans, Sainte Lydwine de Schiedam*, 268.

³ Vers le X^e siècle: « Allapsa est suavissima odorum fragrantia, quas pretiosorum aromatum, ad animam usque penetrans, adeo ut perculsus Epiphanius ad longum tempus pae stupore vix esset apud se; vidente interea B. Andrea illum, qui memoratam fragrantiam incessanter spargebat. Ubi autem legere desiit, desiit et fragrantia sentiri. » Cette odeur est celle des anges, et le saint l'explique à son compagnon: « Quamdiu legisti, frequentes hic adfuere Angeli, quorum unus sancti Spiritus verba, quia suavitas et laetitia sunt, honorare volens, adolebat hilari cum vultu suffitum Deo dignum ». *Acta sanct.*, mai, tome 6, Corollarium ad xxviii maii, 106.

⁴ « Quando igitur volunt suavissimum Deitatis illius odorem cum aliquo participare, constantes ante ipsum, quantum volent odoris in faciem ejus effundunt; quem ille continuo percipiens olfactu, dubius haeret et inde tanta fragrantia afflatur. » *Acta sanct.*, ibid.

⁵ Un ange vient chercher l'âme de saint Jean de Dieu, *Acta sanct.*, septembre, tome 8, 29 sept., 120. A la mort de saint Thomas, Angleterre, XII^e siècle, un assistant: « Vedit choros Candidatorum, insuperiori parte domus deambulantes, portantesque libellos in manibus, et ad susceptionem ejus cum jubilo praeparatos: mirique odoris fragrantiam se traxisse manibus testatus est, quatenus illa suavitas aperte docet et, ad quantam amoenitatis dulcedinem spiritus ejus transire deberet. » *Acta sanct.*, septembre, tome 8, 29 sept., 109.

« Idem vero Thomas magnae religionis amator et eleemosynarum cultor fuit; de quo referente fratre Hemingo, qui in extremis decumbenti sedulum exhibebat obsequium didici; quod in excessu positus, vedit Choros Candidatorum, in superiori parte domus deambulantes, portantesque libellos in manibus, et ad susceptionem ejus cum jubilo praeparatos, mirique odoris fragrantiam traxisse manibus testatus est; quatenus illa suavitas aperte doceret, ad quantam amoenitatis dulcedinem spiritus ejus transire deberet. » *Acta sanct.*, juin, tome 4, 24 juin, p. 836.

⁶ *Ste Austreberta*: « Sed cum perventum foret ad templi ingressum, nullum prorsus audire

découverte de leur tombe ¹, de la translation de leur corps ². Partout où ils ont passé, les anges laissent ces suaves esfluves ³ de roses, de lys, d'encens, de parfums, qui n'ont rien d'humain et que les poètes ont à leur tour célébrées ⁴. On pourrait aisément multiplier de tels exemples ⁵.

LE SAINT-ESPRIT.

Le Saint-Esprit même, sous sa forme de colombe, possède cette odeur divine, et saint Raynier en fit l'expérience ⁶.

sonum; inaestimabilem tamen suavitatis sensere flagrantiam. Qua in re claro monstratur indicio, hanc eamdem Virginis solennitatem Angelico obsequio honorari in terris, cui supernorum civium multitudo congratulatur in caelis. » *Acta sanct.*, x février, cap. IV, 427.

⁷ *St Licinius*: « In cuius exequis Angelos astitis, quicumque aderant persenserunt, tam insueta repente perfusi flagrantia, ut ei nullam prorsus terrenam gratiam compararent. » *Acta sanct.*, XIII février, 686.

⁸ *St Platon*: « Apertae sunt nares eorum, senseruntque aromata angelorum, qui a Domino ob sancti Viri exequias fuerunt destinati. » *Acta sanct.*, octobre, tome 1, 1^{er} oct., 24.

¹ Lors de la découverte de la tombe des s^{ts} Maure, Pantaléon, Sergius: « Visum est ei videre unum de choris caelestibus ferentem quasi tres argenteos calamos; odorifero manna repletos... » *Acta sanct.*, juillet, tome 6, 27 juillet, 362.

² Des anges accompagnent la procession du corps de sainte Reginswinde: « Tanta denique miri odoris fragrantia omnes qui aderant percelluit, ut aestimarent odorifera se circumseptus aura, et totum illum locum divinitatis obumbrari gloria. » *Acta sanct.*, 15 juillet, IV, 92 sq.; cf. LOHMEYER, 46.

³ *Arch. suisses trad. populaires*, XXIV, 1922, 113.

⁴ GÖTHE, dans la scène de Faust où des anges répandent des roses parfumées: *Faust*, II, act. V; LOHMEYER, 51, note 1. Cf. MÖRRIKE, *Auf eine Christblume*:

In deines Busens goldner Fülle gründet
Ein Wohlgeruch, der sich nur kaum verkündet;
So duftete, berührt von Engelhand
Der benedeten Mutter Brautgewand.

LOHMEYER, *ibid.*

⁵ Autres ex.: LOHMEYER, 47, note 1.

⁶ Mort en 1160. Il abandonne la vie profane pour se consacrer à Dieu, sur les instances d'Albertus. « Et dum primo cum eo loqueretur, lux super eum apparuit cum odore suavi, tunc dixit Albertus: « Vade, quia Spiritus Sanctus quievit in te, et docebit te amodo... »

« Contigit quodam tempore, ut B. Raynerius, orationis causa, moraretur in Domini Templo, et ecce odorem incensi, qui consueverat de intrinsecus accidere, coepit extrinsecus copiose sentire; unde quid hic esset, Deum, positis in pavimento poplitibus, coepit exorare, laevam in partem spectans, nihilque videns; postremo in dextram lumina vertit: et ecce columbam albissimam prae oculis habuit, quae cum alas ante ejus faciem aperiret, incensi fumum quasi globum de sub alis emittebat. Mox Dei servus, in faciem procidens, de tam sublimi visione gratias magnas ipsi Deo agebat; intuensque parvulam columbam ad aurem suam dextram volitare; sensit ipsum Spiritum sanctum in columbae specie in se intrasse. Continuo odor incensi, quem in exterioribus senserat, ab interioribus per nares ubertim emanabat, etc. »

Acta sanct., juin, tome 3, 17 juin, 421, 433. — Dans une formule d'exorcisme: « odore suavissimo Spiritus Sancti percepto ». MAURY, *op. l.*, 92, note 3.

PARADIS PARFUMÉS.

Le Paradis chrétien est, comme les paradis antiques, un jardin paré de fleurs éclatantes; elles dégagent des arômes délicieux ¹, que les élus respirent avec bonheur. Tel le décrivent l'Apocalypse de Pierre ², Méthodius ³, Dracontius ⁴, une inscription funéraire du IV^e siècle ⁵, l'évêque Gubinus de Lyon au XI^e siècle ⁶. Les saints l'aperçoivent dans leurs visions mystiques et sentent cette « odeur du Paradis ». Dans la Passion de sainte Perpétue, le diacre Saturus est transporté dans ce verger fleuri, « et un parfum inénarrable nous servait à tous de nourriture et nous étions rassasiés » ⁷. Tenté par le démon, saint Barlaam rêve qu'il est « dans un pré fleuri où les feuilles des arbres, sous une brise légère, murmuraient doucement et exhalaient un parfum merveilleux... Puis il vit dans son rêve un lieu sinistre et fétide, et la voix lui dit que c'était le séjour des damnés ⁸. » Une femme rêve qu'elle se promène avec sainte Lydwine de Schiedam dans un palais fastueux, « et elle y fut saturée de si impérieux parfums qu'une fois de retour sur terre, les odeurs même les plus délicates lui paraissaient nauséabondes, et que le cœur lui levait, mais ses peines étaient évaporées dans le céleste tourbillon de ces senteurs » ⁹. C'est cette odorante félicité que Venance Fortunat souhaite aux chrétiens: « Pour vous, Agnès et Radegonde, qui tressez ces guirlandes, puissiez-vous être parfumées des fleurs éternnelles ¹⁰. » C'est ce parfum paradisiaque qu'ils respirent après leur mort, et leur âme vit dans les parfums: ἐν μύροις σου, τέκνον, ή ψυχή, dit l'inscription d'une

¹ LECLERCQ et CABROL, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie*, s. v. Paradis, 1581, 1583, IV, Le verger fleuri; s.v. Fleurs, 1694; LUCIUS, 66, note 9; Collin DE PLANCY, *Le diable peint par lui-même*, 258; LOHMEYER, 36-7; de même le paradis des Turcs, TREDE, 136.

² LOHMEYER, 36: τὴν γῆν αὐτὴν ἀγθοῦσαν ἀμαράντοις ἔνθεσται ἀρωματών πλεῦρη καὶ φυτῶν εὐανθίδν.

³ *Ibid.*, 44, texte, et note 4.

⁴ DE DEO, III, 679 sq.; LOHMEYER, 45; LECLERCQ et CABROL, s.v. Paradis, 1585: « Inter odoratos flores et amoena vireta ».

⁵ DE ROSSI, *Inscr. crist.*, I, 141, n° 317; LOHMEYER, 45; LUCIUS, 60, note 9:

« ... per eximios paradisi regnat odores
tempore continuo vernali ubi gramina rivis. »

6 LOHMEYER, 45:

Paradisi amena regio

In te spirant odora gramina,
Rubet rosa, albescunt lilia;
Et arbusta profundunt balsama
Quam pulchra es sanctis animis

⁷ *Acta Perpet.*, 13; LECLERCQ et CABROL, s.v. Paradis, 1584; LUCIUS, 60, n. 9: « universi odore inenarrabili olebamur qui nos satiebat ».

⁸ *Légende Dorée*, trad. de Wizewa, 675.

⁹ HUYSMANS. *Sainte Lydwine de Schiedam*, 195.

¹⁰ LECLERCO et CABROL, s.v. Fleurs, 1699: « Floribus aeternis vester anhelet odor ».

urne funéraire de Rome¹. Les élus peuvent le sentir pendant leur vie², ou à leur mort³. Il embaume les églises et les monastères qui sont des paradis terrestres, remplis de fleurs suaves, les vertus des religieux⁴.

Les anges apportent parfois aux martyrs et aux saints quelques-unes de ces fleurs paradisiaques⁵, qui sont invisibles, ou seulement vues par les intéressés, mais que révèle leur parfum; elles sont les symboles de leur vie pure, de leur proche venue au Ciel, symboles aussi de leurs dieux, Jésus et Dieu étant les fleurs des fleurs, « flos omnium florum »⁶. Fiancée à Valérien, sainte Cécile a la visite d'un ange: « Et cet ange tenait en main deux couronnes de roses et de lis, dont il donna l'une à Cécile et l'autre à Valérien, disant: « Gardez ces couronnes avec un cœur pur et un corps immaculé, car je vous les ai apportées du Paradis de Dieu. Jamais elles ne se faneront ni ne perdront leur parfum; mais ceux-là seuls pourront les voir qui aimeront la chasteté. » Quand Tiburce, frère de Valérien, pénètre dans la chambre, frappé du parfum des

¹ SAGLIO-POTTIER, s.v. Unguentum, 592, note 26; CIG, 6619.

² Le bienheureux Hermann Joseph, des Prémontrés de Steinfeld, Allemagne:

« Dominus ad gustum dulcedinis et suae suavitatis odorem, crebris uno quotidianis consolationibus provocare decrevit. Nam quotienscumque post refectionem corporalem Psalmum Miserere mei Deus, in gratiarum actione canendo, a refectorio monasterium introivit, odor aromaticus, imo paradisiacus, illum tantae suavitatis exceptit, ut se paradisum Domini crederet introire. Et vero Ecclesia est Domini paradisus; in qua sunt vivi flores rosarum, et lilia convallium, humilitatis violae, cypri cum nardo, fistula et cinnamomum, myrrha et balsamus, cum universis optimis et primis unguentis... etc. » « Cum cantaretur ex more Evangelicus hymnus, Benedictus Deus Israel, qui visitavit, et cetera, Dominus eum, quem ex omni plebe sua peculiariter elegerat, suavitate mirifica visitare dignatus est, faciens illum sentire suavitatem odoris incensi. » *Acta sanct.*, avril, tome 1, 7 avril, 692, 693.

³ St Virgile, archevêque d'Arles; à sa mort: « In quo loco eadem hora tam suavissimus odor flagravit, veluti si universos verni temporis flores in unum divina provisio congregasset. Unde quid aliud censemum est nisi amoenitatem Paradisi ad cultum ipsius funeris respirasse? » *Acta sanct.*, V mars, cap. III, 403.

⁴ Voir plus haut, à propos du bienheureux Hermann Joseph: « Est et in monasterio haud dubie sanctorum praesentia Angelorum... Est et corporaliter; Dominus Angelorum, flos virgulae... ad cuius odorem reviviscunt mortui. An non mortuus, qui tantorum florum et aromatum, et praecipue illius floris praecipui, floris omnium florum, non delectatur praesentia? » *Acta sanct.*, avril, tome 1, 7 avril, 692-3.

Cf. Stefan GEORGES, *Der Teppich des Lebens*, dialogue entre l'ange et l'âme qui dit:

Gib mir den grossen feierlichen Hauch,
Gib jene Glut mir wieder die verjüngte
Mit denen einst der Kindheit Flügelschwünge
Sich hoben zu dem frühsten Opferrauch.
Ich mag nicht atmen als in deinem Duft,
Verschliess mich ganz in deinem Heiligtume!

LOHMEYER, 51, note 1.

⁵ LECLERCQ et CABROL, s.v. Fleurs, 417-8. Saint André de Constantinople explique à son compagnon que les anges peuvent se manifester par l'apport de fleurs parfumées: « Aliasquoque iidem Angeli allatos e Paradiso flores invisibili modo homines admovent naribus, easque suavi odore complent ». *Acta sanct.*, mai, tome 6, Corollarium ad xxvii maii, 106.

⁶ *Acta sanct.*, avril, tome 1, 7 avril, 692-3 (à propos de Hermann Joseph).

fleurs, il s'étonne: « Je me demande d'où peut venir, en cette saison, ce parfum de roses et de lis. Sans compter que, si même j'avais les mains pleines de ces fleurs, je ne me sentirais pas imprégné de leur parfum aussi profondément. » Et Valérien lui répond: « C'est que nous avons des couronnes faites de ces fleurs, et dont l'éclat n'est pas moins merveilleux que le parfum. Mais tes yeux ne peuvent les voir; ils le pourront seulement si tu consens à partager notre foi ¹. » Arrivée au lieu de son martyre, sainte Dorothée aperçoit un jeune enfant, un ange, qui lui donne trois roses et trois pommes, apportées du Paradis ². A Corvey sur le Weser, une fleur de lis descendait de la grande couronne d'airain suspendue dans le chœur et se posait sur le fauteuil des religieux trois jours avant leur mort. Ailleurs, le trépas d'un chanoine était annoncé par une rose blanche qui paraissait sur son siège ou sur le coussin de celui-ci ³. Ces apports de fleurs célestes n'ont point cessé de nos jours, mais, maintenant, ce sont surtout les esprits désincarnés qui en gratifient leurs adeptes dans les séances de spiritisme.

AUTRES APPORTS PARFUMÉS.

Le Ciel ne se contente pas d'envoyer à ses élus des fleurs cueillies dans les jardins du Paradis, il les honore d'autres dons, d'objets miraculeusement ouvrés ⁴ et tout aussi imprégnés de la bonne senteur de l'au-delà. Dans une de ses extases, sainte Lydwine reçoit de la Vierge un voile. « Revenue de son extase, Lydwine se tâta le front pour s'assurer qu'elle n'avait pas été le jouet d'une illusion; le voile y était; elle le retira et l'examina. Il paraissait vraiment tissé avec les fils de la Vierge, tant sa trame était fine; sa couleur était d'un vert d'eau très pâle et il exhalait une odeur à la fois pénétrante et ténue, exquise ⁵. » Une autre fois, un ange lui remet un fragment de bois d'une essence étrange, taillé à un arbre du Paradis, qu'il lui montre dans sa vision. Ce bâton met en fuite les démons, exorcise les démoniaques; il est tout parfumé et, pour cette odeur céleste, les assistants s'en partagent les copeaux. « Toute la ville processionna chez la sainte pour le regarder et le fleurer; il continua d'adorer, mais un libertin, amené par la curiosité chez elle, le toucha, et dès lors il cessa d'exhaler son résineux parfum ⁶. »

¹ *Légende Dorée*, trad. de WIZEWA, 640-1.

² LECLERCQ et CABROL, s.v. Paradis, 1583; Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 256.

³ DAUMER, « Les secrets de l'antiquité chrétienne », in EWERBECK, *Qu'est-ce que la Bible?* 1850, 142.

⁴ SAINTYVES, *Essais de folklore biblique*, 231, « Des apports miraculeux et des productions entièrement nouvelles ».

⁵ HUYSMANS, *Sainte Lydwine de Schiedam*, (3) 1901, 253-4.

⁶ *Ibid.*, 240-2.

OBJETS HUMAINS PARFUMÉS.

Les dieux chrétiens peuvent aussi pénétrer de leur céleste odeur des objets fabriqués par la main des hommes. Une odeur suave se dégagea du bois de la vraie Croix, quand on la découvrit à Jérusalem¹. La Vierge la communique à la bière de sainte Lydwine de Schiedam. « Un soir, vers la fête de la Nativité de sainte Marie, Lydwine demanda à son neveu, qui tenait à la main une cruche de petite bière, de la déposer sur la table au chevet de son lit. Baudoin obéit, et la cruche passa là la nuit. Le lendemain, cette bière s'était changée en un elixir aromatisé avec les fougueuses écorces d'idéales cannelles, et les zestes éveillés de fabuleux cédrats. Plusieurs personnes en goûterent et cette liqueur les stimula de même qu'un cordial². » Les saints peuvent opérer eux aussi pareille transmutation³.

Les images et les statues qui reproduisent les traits divins participent, selon la croyance primitive et universelle, à la personnalité de leurs modèles, et souvent sont vivants comme eux. La statue en bois de la Vierge de Damas, taillée par une main céleste, s'anime un jour, et de la ceinture en haut devient le buste vivant d'une belle vierge, le reste demeurant de bois; du front découlait continuellement un baume précieux qui guérissait tous les maux, que l'on appelait la sueur de la Très Sainte Vierge de Damas⁴. Dame Mesmin, femme de ménage et concierge, très pieuse et d'imagination exaltée, qui vivait à Bordeaux, rapporta en 1907 d'un voyage à Lourdes une reproduction en plâtre de la statue de la Vierge, et lui adressa régulièrement ses dévotions⁵. Elle s'aperçut un jour que de grosses larmes coulaient des yeux de plâtre, et ce miracle se reproduisit régulièrement devant de nombreux témoins jusqu'en 1913⁶. Il est vrai que la statuette était placée dans la cuisine, et que, sous l'action de la chaleur, de l'humidité de la pièce, l'eau contenue dans le plâtre pouvait se condenser en gouttelettes. L'effigie en effet ne pleura jamais que dans cette cuisine; transportée dans un couvent, elle y demeura inerte, et l'analyse faite par un chimiste révéla que les pleurs n'étaient que de l'eau de robinet. Un nouveau prodige succéda au premier: la statuette « s'anima un jour sous les yeux étonnés de la concierge en prière, et la Vierge elle-même se substitua dans une apparition vivante à l'impossible froideur du plâtre larmoyant. Bien plus, la Vierge

¹ NESTLE, *De sancta eruce*, 48, 60, 68, 78; LOHMEYER, 47 et note 2; *Arch. suisses trad. populaires*, XXIV, 1922, 113.

² HUYSMANS, 270.

³ Ex. Saint Julien transformant en baume odorant le liquide nauséabond dont on l'a aspergé.

⁴ Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, II, 332-3.

⁵ Sur ce cas: MAURIS, *Mercure de France*, CXLI, 1920, « Le procès de la Vierge qui pleure », 673 sq., *Journal des Débats*, 11 janvier 1920; *Rev. arch.*, 1919, II, 374.

⁶ *Ibid.*, 685 sq.

parla et s'entretint avec la voyante¹. Privée de cette figurine, Mme Mesmin la remplaça par une autre, haute de 0,80 cm., qui reproduisait la santa Bambina de Milan, au corps emmailloté, à la tête seule apparente. Quelques heures après avoir été placée dans la cuisine, elle se mit comme la précédente à pleurer et à s'animer. « La Bambina pleurait, elle ne cessait de verser des larmes que pour apparaître à Marie Mesmin sous une forme humaine », et lui dicter ses ordres². Puis, le miracle changea d'aspect en 1913. « Des parfums admirables se répandirent dans l'oratoire. Les témoins ne sont pas absolument d'accord sur l'essence des odeurs constatées; ils hésitent entre la rose, l'encens, la violette ou l'ambre, mais ce sont en tout cas des parfums incontestés, dit la *Revue de l'Enfant Jésus* de Prague, qui a consacré plusieurs articles à cette question (numéro du 25 février 1914). Le culte de la « Vierge qui pleure », devenue la « Vierge des parfums », était créé; l'oratoire devint un lieu de pèlerinage³; tout un trafic de médailles et d'images imprimées fut institué, « qui exhalaient les mêmes odeurs pour avoir seulement approché la Vierge; ces images, dispersées ensuite en France et à l'étranger, conservèrent le parfum céleste recueilli dans la chapelle »⁴. Mais Mme Mesmin entra en conflit avec un prêtre syrien, l'archimandrite Saboundji, qui sans doute voulait détourner à son avantage cette source de profits; il y eut bagarre, procès, et ce fut la fin de cette histoire rocambolesque⁵. Les saints défunts possèdent aussi la faculté de parfumer leurs images⁶.

MORTELS PARFUMÉS. ODEUR DE SAINTETÉ.

« Or grâce à Dieu, écrit saint Paul, qui nous fait toujours triompher en Christ, et qui répand pour nous l'odeur de sa connaissance, τὴν ὀσμὴν τῆς γνώσεως, en tous lieux. Car nous sommes la bonne odeur de Christ devant Dieu, Χριστοῦ εὑωδία ἐσμέν, à l'égard de ceux qui sont sauvés, et à l'égard de ceux qui périssent: à ceux-ci une odeur mortelle qui leur donne la mort, et à ceux-là une odeur vivifiante qui leur donne la vie⁷. »

L'apôtre écrit encore: « J'ai été comblé de biens en recevant d'Epaphrodite ce que vous m'avez envoyé, comme un parfum de bonne odeur et un sacrifice que Dieu accepte et qui lui est agréable »⁸. Ce sont là des textes auxquels les auteurs

¹ *Ibid.*, 687.

² *Ibid.*, 691.

³ *Ibid.*, 693 sq.

⁴ *Ibid.*, 692.

⁵ *Ibid.*, 693 sq.

⁶ Voir plus loin.

⁷ *II^e Epître aux Corinthiens*, 2, 15; MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, 92, note 2; sur le sens de ce texte, LOHMEYER, 32; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400, référ.

⁸ *Epître aux Corinthiens*, IV, 18; LOHMEYER, 34.

chrétiens vont souvent se référer¹. Car cette odeur céleste qu'ils possèdent, Dieu et le Christ la donnent aussi en partage à leurs fidèles, aux apôtres, aux saints, aux personnages d'une vie édifiante², dont les vertus répandent « la bonne odeur de l'Evangile »³, parfument l'air de ces effluves de l'au-delà. Elle les fait reconnaître⁴; saint Eugendus discernait les hommes vertueux à leur émanation suave, les pécheurs à leur fétidité⁵, et l'Eglise chante: « Sancti tui, Domine, florebunt sicut lilium, et sicut odor balsami erunt ante te »⁶. Pénétrée de l'amour et de la grâce divine, l'âme humaine « est toute pleine d'odeurs, douceurs, consolations de Dieu, en elle: comme quasi ceux qui jouissent déjà de la gloire du ciel »⁷. Elle témoigne que Dieu a marqué les siens de son sceau, qu'il existe en eux⁸, qu'ils sont promis aux béatitudes éternelles⁹. Elle atteste leur chasteté et leur virginité¹⁰. Elle se

¹ « Ita a Christo derivatur ad suos amicos, juxta illud 2 ad Corinth.: Odorem notitiae suaem spargit per vos in omni loco, quia Christi bonus odor sumus. » *Acta sanct.*, octobre, tome 11, 25 oct., 655; « qui in hujus vitae exilio Christi bonus odor fuit », *ibid.*, septembre, tome 8, 29 sept., 176.

² S. Raymond Pennafort: « qui vivens in odorem suavitatis Deo se consecratur »; *Acta sanct.*, VIII janv., 414.

³ Bossuet, cf. LITTRÉ, *Dict.*, s.v. Odeur; « Virtutis odor erat », *Acta sanct.*, juillet, tome 6, 26 juillet, 348; « Hoc autem neminem admirari opportet, quandoquidem S. Paulus de se et de aliis sanctis et justis dicat se esse vita et sanctitate bonum Christi odorem in vita charitatis « Nos Christi bonus odor sumus ». *Acta sanct.*, sept., tome 4, 13 sept., p. 139.

⁴ C'est pourquoi nombre de corps anonymes ont été déclarés saints, parce qu'ils sentaient bon: « propterea eum credit esse sanctum ». *Acta sanct.*, avril, tome 1, 6 avril, 602; ex. S. NOTKER.

⁵ « Ceterum ex cuiuslibet superventu personae, ita per odorum fragrantiam, foetorisque afflatum, meritorum insignia dignoscebat, ut praesciret illico, cui quisque virtuti vel vitio subiaceret. » *Acta sanct.*, I janvier, cap. XII, 53.

⁶ *Acta sanct.*, octobre, tome 7, 15 oct., 368; tome 11, 25 oct., 655.

⁷ P. Yvan de Rians, mystique provençal, XVII^e siècle; BRÉMOND, *La Provence mystique au XVII^e siècle*, 1908, 159. « Ces odeurs, écrit Lantages à propos d'Agnès de Langeac, signifient sans doute que la très ardente et très pure charité de cette incomparable épouse de Jésus-Christ a fait d'elle une hostie toujours sainte et une odeur de suavité, devant la majesté divine; que son merveilleux exemple de ferveur a été la bonne odeur de son divin Epoux d'une manière excellente, tant qu'elle a vécu sur terre, et qu'à présent sa mémoire est comme une composition des diverses senteurs très agréables, ainsi qu'il est écrit de la mémoire du saint roi Josias ». *Vie de la vénérable Agnès de Jésus*, III^e partie, chap. XXI, t. II, 253; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 535. — Procès de canonisation de sainte Thérèse: « Odor enim spiritualis ex interna partium animae contentione virtutumque debita connexione promanat, et internam pulchritudinem magnopere commendat ». Cf. *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 535, note 1.

⁸ « Quia ipsa corporis fragrantia et odor suavitatis ostendit in illo corpore Auctorem suavitatis existere, et isti odores sunt signa sanctitatis et insigne argumentum Divinitatis infinitae. Odor enim spiritualis ex interna partium animae contentione virtutumque debita connexione promanat, et internam pulchritudinem magnopere commendat. » A propos de sainte Thérèse d'Avila: *Acta sanct.*, octobre, tome 7, 15 oct., 368.

⁹ Quand le martyr Théodore est brûlé sur le bûcher, une odeur délicieuse s'échappe de son corps, et l'on entend une voix qui lui dit: « Viens, mon bien-aimé, entre dans la joie de ton Seigneur ».

¹⁰ Ex. celles de sainte Basilissa, de saint Etienne de Grandmont, de saint Amator et de sainte Martha, de saint Philippe Neri, de saint Louis Bertrand, etc. « Nimirum qui servit Jesu in vita cum bono odore virginitatis, in carne humana, meretur a Jesu accipere bonum odorem admirationis miraculorum et sanctitatis in morte, etc. » *Acta sanct.*, septembre, tome 4, 13 sept., p. 139.

manifeste déjà pendant leur vie; elle annonce leur mort¹; elle accompagne leur fin et leur ensevelissement de sa faveur divine, elle s'attache pendant des siècles à leurs reliques, et elle fait découvrir les corps des martyrs et des saints². A cette odeur qui les pénètre, les saints reconnaissent que leurs visions, les messages qu'ils reçoivent, viennent de Dieu³, que celui-ci, Jésus, les anges, le Saint-Esprit⁴, sont présents parmi eux⁵.

Pour la définir, on épouse tous les qualificatifs surnaturels; elle est « céleste », « divine », « paradisiaque », « angélique », etc., mais l'on s'accorde toujours pour reconnaître que son origine est surhumaine, et qu'elle ne ressemble en rien aux odeurs de la terre, même à celles des aromates les plus précieux. C'est l'« odeur de sainteté »⁶, croyance qui remonte aux origines mêmes du christianisme, ainsi qu'en font foi de nombreux récits de martyrs⁷. Depuis cette date, l'hagiographie en fournit d'innombrables exemples⁸; l'Eglise catholique en fait encore souvent le texte de ses sermons⁹; et cette expression a passé jusque dans le langage courant¹⁰.

¹ Iolitta et son mari pénètrent dans l'église, dont les portes, fermées, s'ouvrent miraculeusement devant eux, pour y trouver saint Raynier: « Beatus itaque Reynierius, cum jaceret in ecclesia, audivit per ecclesiam eos ambulantes; et venit ad eos, quaerens ab eis, quomodo ecclesiam intrasent. Narravit Iolitta rem gestam, et retulit ipse gratias Deo. Benedixit eos, et miro repleti sunt odore. Narravit haec quod vir tunc mirum senserit odorem, qui corpore suo multum infirmabatur, putans ob hunc odorem debere liberari. Cui B. Raynierius respondit: Ne putas, quo sanetur; erit quippe anima ejus boni odoris Deo, sed ipse nequaquam sanabitur. Qui numquam sanatus est, sed in eadem die vergentis anni, sicut B. Raynerius dixerat ad Dominum migravit. Haec nobis Iolitta retulit, praesente muliere, quae secum fuit ibi. » *Acta sanct.*, juin, tome 3, 27 juin, 447.

² Ex. saints Amphibolus, Firmin, etc.

³ Saint Raynier voit en vision un aigle tenant dans son bec une lumière, qui s'adresse à lui, en même temps qu'il est rempli de l'odeur céleste: « Vedit quamdam aquilam per revelationem, ferentem in rostro accensum lumen, sibi sic dicentem: Hierosolymis ego redeo, accipe hoc lumen ad illuminandas multas gentes et populos. Qui expergefactus odore Dominico totus est repletus: unde statim cognovit, quod a Domino haec visio fuerit; habebat namque pro certissimo signo ut, cum a Deo esset visio, totus respergeretur odore miro. » *Acta sanct.*, juin, tome 3, 17 juin, 429.

⁴ Voir plus haut, Dieux et êtres surnaturels parfumés.

⁵ « Clarum caelestis cuiusdam praesentiae dedit indicium », *Acta sanct.*, juillet, tome 5, 23 juillet, 418; « Acsi ostenderet illuc Auctorem Suavitatis venisse », *ibid.*, juillet, tome 5, 24 juillet, 636.

⁶ LITTRÉ, *Dict.*, s.v. Odeur: « en odeur de sainteté, se dit des personnes assez pieuses pour être regardées de leur vivant comme de saints personnages »; « mourir en odeur de sainteté », c'est-à-dire, « mourir en état de grâce »; « odeur agréable que l'on dit que répandaient les sépultures des saints »; Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, III, 21.

⁷ Voir plus loin, passim. Ex. Eusèbe, V, 1, 35. Martyrs de Lyon: τὴν εὐωδίαν ὁδωδότες ἄμα τὴν Χριστοῦ ὥστε ἐνίοις δόξαι καὶ μύρῳ κοσμικῷ κεχρισθαι αὐτοὺς; LOHMEYER, 48; LUCIUS, 60 et note 7.

⁸ Voir la bibliographie générale en tête de ce mémoire; *Acta sanct.*, Indices; quelques exemples: *Arch. suisses des trad. populaires*, XXII, 1918-1919, 204 et notes 5-8 (Italie, Suisse); XXIII, 1920-1921, 225-226; XXIV, 1922, 112; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400; HUYSMANS, *Sainte Lydwine de Schiedam*, 289; TREDE, 122; LOHMEYER, 49, note 2.

⁹ LOHMEYER, 51, note.

¹⁰ « Il n'est pas en odeur de sainteté auprès de moi », c'est-à-dire « il n'est pas bien dans mon esprit ». LITTRÉ, *Dict.*, s.v. Odeur.

Nous avons réuni, en annexes, un certain nombre d'exemples, groupés par ordre alphabétique, sans prétendre les épuiser tous.

SAINTS PARFUMÉS DE LEUR VIVANT.

De leur vivant déjà, certains de ces êtres privilégiés exhalent ce délicieux parfum¹ (voir *Annexe I*). Eloignés de leurs fidèles, ils peuvent manifester à distance leur présence spirituelle par une émission parfumée, comme le fait saint Colomban, quand il est absent de son monastère². Ils opèrent le miracle de transformer en parfum un liquide nauséabond; c'est ainsi que saint Julien mue en un baume l'urine dont dont on l'a aspergé³.

PARFUMS ET FLEURS FUNÉRAIRES.

Dès ses origines, le christianisme perpétue les usages funéraires antiques, parfume les corps des morts, les enveloppe dans des linges odorants, répand sur eux des huiles embaumées⁴, dépose sur leur tombe des fleurs suaves⁵. Celles-ci, comme jadis, symbolisent la vie pure et vertueuse des défunt, sur terre, leur immortalité

¹ *Arch. suisses des trad. populaires*, XXX, 1918-1919, 203 et note 1; *LUCIUS*, 60; *FERRARI*, *Catalogus sanctorum Italiae*, 1613, 748, 787; *LOHMEYER*, 48, note 1.

² « Alio namque in tempore, Fratres, post missionis opera, vespere ad monasterium redeuntes, et ad illum pervenientes locum, qui Scotice nuncupatur Cuil-Eilne ... inconsuetam singuli sibi sentire videbantur; quod tamen alius alii intimare nullo modo audebat; et sic per aliquot dies eodem in loco, eademque vespertina sentiebat hora. » Les frères, intrigués, se demandent quelle peut être l'origine de cette odeur, et l'un opine: « In hic praetereuntibus dieculis, et nunc etiam, quamdam miri odoris fragrantiam, acsi universorum florum, in uno sentio collectorum », etc. C'est le saint qui agit spirituellement à distance: « Quia corporaliter obviens nobis non venit, spiritus ejus nostris obviat gressibus, qui taliter nos consolans laetificat. » *Acta sanct.*, juin, tome 2, 9 juin, 209. Saint Colomban, Ecosse, mort en 597.

³ « Odor balsami ex lotio quo perfusus S. Julianus. »

« Sed ne hoc magicis artibus exerceas, lotio te perfundi jubeo, per quod omnia maleficia fugari cognoscentur », lui dit-on. Julianus répondit: « Hoc quod facturus es, non ad injuriam meam, sed ad laudem Domini mei proficiet, ut et oculum pristinae sanitati restituat, et putens lotium in odorem convertat nectareum. Cumque eum perfunderent, ita completum est ut dixerat, ut non lotio sed balsamo eum putarent perfusum ». *Acta sanct.*, ix janvier, cap. VI, p. 580.

⁴ *LECLERCQ* et *CABROL*, s.v. *Parfums*, 1693, II, Usage funéraire:

« Oscula perspicuo figunt impressa metallo
Balsama defundunt, fletibus ora rigunt. »

PRUDENCE; cf. *LECLERCQ* et *CABROL*, s.v. *Parfums*, 1694; *S. PAULIN DE NOLE*, etc.

⁵ *LECLERCQ* et *CABROL*, s.v. *Fleurs*, 1693; I. Pour les défunt:

« Nos tecta favebimus ossa
Violis et fronde frequenti. »

PRUDENCE; cf. *LECLERCQ* et *CABROL*, s.v. *Fleurs*, 1694.

dans l'au-delà¹. Elles poussent d'elles-mêmes au contact des saints, en présence de leur corps, sur leur tombe². A Mérida, de trois arbres miraculeux devant l'autel où reposait le corps de sainte Eulalie, jaillissaient au jour de sa fête des fleurs dont l'odeur excellente guérissait les maladies³. Lors de la translation du corps de saint Zénobe, évêque de Florence, au IX^e siècle, un orme mort, touché par le brancard, se couvre de verdure et de fleurs⁴. A celle du corps de saint Firmin, évêque d'Amiens, le 13 janvier 615, l'hiver se change en printemps, accompagné de verdure et de fleurs, pendant toute la durée de la cérémonie⁵. Quand on ouvre la tombe de saint Salve, la terre se couvre de fleurs⁶. La veille de la fête de saint Thomas, apôtre, dont le corps était vénéré à Edesse, on lui mettait en main un sarment sec que l'on trouvait le lendemain couvert de feuilles et de grappes mûres⁷. Le corps de sainte Finne embaumé et des fleurs odorantes sortent de la planche sur laquelle elle a reposé de son vivant⁸. Une rose pousse dans la main de saint Antoine de Stroncone après sa mort⁹; des roses rouges signalent la présence du corps de saint Etienne, des blanches, celle du corps de saint Nicodème¹⁰; des roses poussent miraculeusement sur la tombe de saint Wilhelm¹¹; un rosier fleurit sur la tombe d'un jeune homme mort après repentance, et dans son cœur est inscrit le nom de Marie¹²; un lis, sur celle de saint Barnabas, et quand, attiré par ce prodige, on l'ouvre, on trouve le corps du saint dégagéant de suaves parfums.

Bien plus, ces fleurs sortent du corps même des dieux chrétiens — comme jadis de celui des dieux antiques — ou des êtres pieux¹³. Blessée au talon, en marchant sur un rocher, la Vierge laisse derrière elle une traînée de fleurs, les roses dites de

¹ « *Virtute quam aetate major, caelo quam terra dignior, flos inter spinas, et inter flores lilium, ad caelos evolavit.* » *Acta sanct.*, juin, tome 1, 6 juin, 902. — « Cette fleur enfin, cette fleur épineuse, fleur de la terre qui ne peut quitter la terre, s'épanouit au soleil de vos miséricordes, et dégage vers vous, comme des messages d'amour, de pures et célestes émanations. » L. VEUILLOT, *Rome et Lorette* (11^{me} éd.), 1864, 266. Cf. LOHMEYER, 44.

² LECLERCQ et CABROL, s.v. Fleurs, 493.

³ Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 295.

⁴ CAHIER, *Caractéristiques des saints*, s.v. Arbre, 66; Collin DE PLANCY, *op. l.*, III, 199.

⁵ *Acta sanct.*, septembre, tome 7, 25 sept., 35; Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 316; CAHIER, *op. l.*, s.v. Arbre, 66.

⁶ MAURY, *op. l.*, 75, note 2.

⁷ Collin DE PLANCY, *op. l.*, III, 156. — Le thème de l'arbre ou du bâton secs qui reverdissent et fleurissent, est banal dans la littérature hagiographique. Cf. SAINTYVES, *Essais de Folklore biblique*, 59; « La verge fleurie d'Aaron et le bâton qui reverdit », MAURY, *op. l.*, 75, note 2, ex. La potence à laquelle saint Colman est pendu prend racine et verdit; Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 166; CAHIER, *op. l.*, s.v. Arbres, 68.

⁸ *Acta sanct.*, voir plus loin, Sainte Fine.

⁹ MAURY, *op. l.*, 75, note 2.

¹⁰ *Ibid.*; Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 2, 211.

¹¹ MAURY, *l. c.*

¹² Collin DE PLANCY, *op. l.*, III, 242.

¹³ CAHIER, *op. l.*, s.v. Roses, 731-2; MAURY, *op. l.*, 75, note 2.

Jéricho¹. Des lis naissent du sang de saint Léonhard², sortent de la bouche de saint Louis, évêque de Toulouse³; en Savoie, une espèce d'œillet, fréquente dans les cimetières, est engendrée par le cœur des morts, et le lis des montagnes est issu du cœur d'un défunt oublié de tous⁴. Quand on ouvre la tombe de saint Gondon, on y trouve une rose fraîche, en même temps que se répand une odeur délicieuse⁵, et l'on découvre sainte Françoise de Côme dans son sépulcre tenant un lis frais en main⁶. Ce sont là des thèmes aimés de l'hagiographie chrétienne et répétés en de multiples exemplaires avec de légères variantes. Comme jadis dans l'antiquité, il y a une étroite connexion entre la vie féconde de la nature et celle des dieux et des êtres privilégiés, entre la fleur parfumée et le corps pur des bienheureux, entre le parfum, âme de la fleur, et l'âme des justes, pénétrée de la suave odeur céleste. Un ange montre à sainte Lydwine un rosier et lui explique qu'elle sera délivrée de la vie, admise au Paradis, quand toutes ses roses se seront épanouies⁷. Il y a là plus qu'une métaphore prise au pied de la lettre, comme on l'a parfois prétendu⁸; il y a survivance de très vieilles croyances instinctives et universelles.

SAINTS PARFUMÉS À LEUR MORT ET LONGTEMPS APRÈS.

Très nombreux sont les cas des êtres pieux qui exhalent ce parfum divin, cette «odeur de sainteté», au moment de leur mort, à leur ensevelissement, ou plus ou moins longtemps après, souvent à de longs siècles d'intervalle, en particulier lors de l'invention ou de la translation de leurs reliques. Nous en donnons quelques exemples en annexes. (*Annexe II. Au moment de la mort ou de l'ensevelissement.* — *Annexe III. Longtemps après.*) Certains corps saints ont même la propriété de distiller des baumes et des huiles, souvent odorants, doués d'infinites vertus; ce sont les saints dits plus spécialement «myroblytes»⁹. (*Annexe IV. Saints myroblytes.*) Comme les dieux du paganisme et ceux du christianisme, les saints défunt peuvent apparaître à leurs fidèles en des visions qu'accompagne le céleste parfum¹⁰. C'est

¹ RECLUS, *Les primitifs*, 377.

² HARTLAND, *The Legend of Perseus*, III, 47, note 1.

³ COLLIN DE PLANCY, *op. l.*, II, 127.

⁴ CANZIANI, *Costumes, mœurs et légendes de Savoie*, 1920, 11.

⁵ *Acta sanct.*, juin, tome 3, 17 juin, 381.

⁶ *Acta sanct.*, juin, tome 1, 4 juin, 415.

⁷ HUYSMANS, *Sainte Lydwine de Schiedam*, 274.

⁸ MAURY, *op. l.*, 75, note 2.

⁹ Μυροβλύτης, qui distille ou exhale des parfums; μυροβλυστία, émanation d'une odeur parfumée, odeur de sainteté. SAGLIO-POTTIER, s.v. *Ungentum*, 592; note 26; CIG, 8642.

¹⁰ LOHMEYER, 47, note 1; *Libri duo de vita ac miraculis Theclae Virginis, martyris Iconiensis*; de l'évêque Basilius de Séleucie, Anvers, 1608, 3, 142: καπηλθε ζέφυρον ὡς εἰπεῖν, αὐτῇ μόνον λιγυρὸν ἐμπνέοντα καταλειψασα. διεγένετο μὲν οὖν... αὐτῇ μόνη ὡς ἐν ἡρι... διάγουσα.

dans cette atmosphère embaumée que sainte Austreberta visite dans sa prison un jeune homme qui l'implore¹, que saint Jean-Baptiste se fait voir à une religieuse qui lui a voué une dilection spéciale, et qui est près de mourir². Bien plus, les saints peuvent, comme leurs dieux³, projeter leur parfum dans leurs images. Les journaux italiens ont signalé un cas de ce genre en 1928. Une jeune fille de 19 ans, Filomena Schiavi, à Cassino, souffrait depuis cinq mois de péritonite aiguë et était considérée comme perdue. Après lui avoir administré les derniers sacrements, le prêtre de la paroisse porta dans la chambre de la mourante une image de sainte Thérèse de Jésus (d'Avila) et lui dit: « Tu rapporteras toi-même cette image dans l'église quand tu seras guérie. » Aussitôt la jeune Philomène appela d'une voix tremblante sa mère et lui déclara qu'elle sentait une forte odeur de roses et qu'elle percevait une lumière éblouissante, cependant qu'elle continuait à fixer du regard l'image de sainte Thérèse. Dans la nuit, elle réveilla sa mère, et lui dit: « Je vois l'image de la sainte miraculeuse se mouvoir et sourire. » Peu de jours après, la malade était guérie⁴.

La poésie maghrébine célèbre aussi l'odeur suave qui sort du tombeau des saints personnages⁵: Ce ne sont au reste pas seulement les êtres remarquables par leur piété que favorise le parfum céleste, mais aussi les innocents, assassinés ou condamnés par erreur⁶.

AUTRES PRODIGES ACCOMPAGNANT L'ODEUR CÉLESTE. INCORRUPTIBILITÉ.

De nombreux autres prodiges accompagnent cette céleste odeur qui entoure les saints et témoignent tous aussi de leurs vertus surhumaines. Des blessures de saint Paul, de sainte Martine sort du lait, avant que le sang jaillisse; l'eau qui sert à laver le corps de sainte Maure de Troyes devient blanche comme du lait; tout animal qui traverse le ruisseau formé par l'huile miraculeuse qui sort du tombeau de saint Démétrios, devient blanc. La blancheur n'est-elle pas toujours symbole

¹ « Haec dicens disparuit, antrumque illud squallidum et horrendum mirae suavitatis nectare replevit. Ille extemplo solutus a vinculis, custodibus somno depresso, de carcere exiit... » *Acta sanct.*, x février, cap. IV, p. 427.

² Elle renvoie, pour se reposer, la sœur qui l'assiste: « Quod cum fecisset, et levi sopore quiesceret, hujusmodi vocem per somnum audivit: Quid hic jaces? S. Johannes Baptista inferius est cum Sorore Hildegunde; hoc illi nomen erat. Ad quem vocem Sanctimonialis expergefacta, neglectis vestibus in camisia descendit, et jam expirasse invenit: circa quam tam suavissimus odor erat, ut non dubitaret illic adesse praesentiam S. Johannis, qui animam suae dilectricis choris sociaret Angelicis. » *Acta sanct.*, juin, tome 4, 24 juin, p. 804.

³ Voir plus haut.

⁴ *Tribune de Genève*, 29 décembre 1928.

⁵ GOLDZIHER, *Zeitschr. d. D. Morgenld.*, G., 65, 619; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400.

⁶ *Arch. suisses trad. populaires*, XXIII, 1920-1, 226; XXVII, 1928, 138, ex.

de pureté ? De ces corps saints rayonne souvent une éclatante lumière¹, que les dieux antiques dégageaient déjà et qui aveuglaient parfois les mortels imprudents². Autour d'eux, une musique céleste se fait entendre³, etc.

Un phénomène nécessaire à l'émanation du parfum est l'incorruptibilité des corps⁴: une odeur suave pourrait-elle se dégager de chairs en décomposition⁵ ? Le saint a pu de son vivant répandre des odeurs fétides: ses chairs ont pu être décomposées déjà par la maladie, découler de saines infectes⁶, une fois mort, il redevient entier, intact, ses membres sont flexibles, son sang coule liquide et vermeil, et il n'émane de lui que des suavités délicieuses. Il échappe ainsi à la loi de la commune humanité, il affirme son essence supraterrestre; il ressemble à ses dieux, car la chair du Christ « n'a point senti la corruption »⁷, pas plus que celle de la Vierge⁸. Brûlés sur le bûcher, les corps de saint Théodore, de saint Fulcran, n'en demeurent pas moins entiers. Le martyr a été décapité; quand on ouvre sa tombe, la tête a repris sa place, et l'on ne distingue aucune cicatrice⁹. Saint Nazaire est encore arrosé de son sang, quand saint Ambroise le découvre¹⁰; le tombeau de sainte Euphémie suinte continuellement de gouttes de sang; les chairs de sainte Catherine de Bologne, quand on les pique après avoir déterré le corps, rendent du sang en abondance¹¹. On a beau avoir recouvert saint François-Xavier de chaux

¹ Ex. saint Pierre d'Alcantara, saint Rigobert, saint Félix de Nole, etc.

² Voir plus haut.

³ Cf. *Acta sanct.*, Indices. Sur cette musique céleste, mon article: « Croyances funéraires »; II. Le mort musicien. *Rev. hist. des rel.*, pour paraître.

⁴ MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, 93, note 1, ex.; SAINTYVES, *En marge de la Légende dorée*, 283 sq., « De l'incorruptibilité des cadavres comme signe de sainteté »; *ibid.*, « L'incorruptibilité des cadavres dans l'église russe comme indice de sainteté », 529. Cf. *Acta sanct.*, Indices, s.v. Corpus, Incorruptio, Incorruptum, Integritas corporis.

On trouvera d'innombrables exemples de cette incorruptibilité des corps saints: st Sigismond, Collin DE PLANCY, III, 85; st Stanislas, *ibid.*, 97; st Thérèse d'Avila, 6 ans après sa mort le corps était encore frais; st Thomas d'Aquin, *ibid.*, 160; st Ursin, 175; st Victoire, *ibid.*, III, 187; st Alban, mille ans après sa mort, *ibid.*, I, 10; st Fulcran, I, 344; Humbert, abbé de Marolles, 150 ans après sa mort, *ibid.*, I, 415; st Bénézet, mort au XII^e siècle, encore frais en 1670, comme un corps qu'on aurait enseveli la veille, *ibid.*, II, 445, etc.

⁵ DUMAS, *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 535: « sentir bon après sa mort ou même de son vivant, c'est violer la loi naturelle de la corruption ».

Il est vrai que lorsqu'on ouvrit, en 1045, le tombeau de saint Tron ou Trudon, prêtre liégeois mort en 698, « le caveau jeta une puanteur si fétide que les ouvriers en furent suffoqués; ce qui altéra un peu la bonne odeur de Tron... Quarante ans après on chercha pourtant de nouveau à retrouver ses reliques. On ne vit dans le caveau que des carcasses tellement pourries qu'on n'osa pas encore y choisir les os de saint Tron ». Collin DE PLANCY, *op. l.*, II, 171. De telles mésaventures sont rares.

⁶ Ex. sainte Lydwine.

⁷ *Actes des apôtres*, II, 31.

⁸ Cf. MAURY, *op. l.*, 92, note 3.

⁹ Evêque Hercula, Pérouse, SAINTYVES, *op. l.*, 289.

¹⁰ SAINTYVES, *op. l.*, 287.

¹¹ Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 121.

vive; quand on ouvre son cercueil plus de deux mois après, le sang coule encore de son cadavre¹, etc.². Les années, les siècles passent depuis que le saint a quitté la terre et a été enseveli. Il n'importe; quand on l'exhume, il semble tel qu'on venait de le déposer dans son cercueil, même tel qu'il était de son vivant, mieux encore, car il est devenu beau et jeune. Il semble en vie; la barbe de saint Hubert ne cesse de pousser, et chaque année, le jour de sa fête, le sacristain lui rase le menton³.

Les dieux antiques ne communiquaient-ils pas déjà à leurs élus cette incorruption, ne restituait-ils pas l'intégrité à leurs corps lacérés de blessures; ne leur conféraient-ils pas, par l'ambroisie et le nectar, la jeunesse et la beauté éternelles?⁴

Assurément, l'Eglise catholique ne considère point l'incorruptibilité des corps comme un signe certain de sainteté⁵, mais seulement comme une présomption; toutefois, elle admet qu'elle est miraculeuse, quand elle a été constatée après la canonisation, décidée sur d'autres indices⁶. SAINTYVES, qui a étudié cette croyance à l'incorruptibilité des corps saints, et en a donné de nombreux exemples, a montré que dans certains cas elle repose sur des faits réels, que des facteurs naturels ont pu conserver les corps, composition de l'air, du terrain⁷, genre de vie du personnage⁸, genre de mort⁹, embaumement¹⁰. Cependant il s'agit le plus souvent, non d'une

¹ Cf. aussi sainte Thérèse d'Avila, recouverte de chaux vive.

² Sts Gervais et Protas, SAINTYVES, *op. l.*, 313.

En d'autres cas, les os apparaissent rouges, comme du corail; ex. st Nicolas de Trani. *Acta sanct.*, juin, tome 1, 2 juin, 251, 259. Ce présumé sang est peut-être parfois de l'ocre rouge; dès l'époque préhistorique, on ensevelissait les corps en déposant auprès d'eux cette substance et on en enduisait les os. HÉBERT, « L'invention des martyrs Gervais et Protas », *Coenobium*, 1913, VI, 33; SAINTYVES, *op. l.*, 313.

³ SAINTYVES, *op. l.*, 288.

⁴ Voir plus haut.

⁵ Au XV^e siècle, Franco Sachetti de Florence écrit: « Nous refuserons d'admettre qu'un cadavre qui ne se corrompt pas est un corps saint. Cette idolâtrie va si loin qu'on abandonne les saints véritables pour les saints de contrebande ». SAINTYVES, *op. l.*, 284; 288; autres opinions analogues.

⁶ SAINTYVES, *op. l.*, 307.

⁷ *Ibid.*, 289, II. « De la conservation due à l'air ou au terrain ».

⁸ *Ibid.*, 296, III. « De la conservation due au genre de vie ».

⁹ *Ibid.*, 296, IV. « Conservation due au genre de mort ». Simon Goulart raconte que le corps d'un soldat allemand, tué d'un coup d'arquebuse le 26 décembre 1604, laissait couler tous les jours du sang vermeil et frais, du 30 décembre au 6 janvier 1605, puis, après une interruption, ce flux de sang reprit le 13 février pour cesser ensuite. Le corps était intact, flexible, sans aucune putréfaction. Ce phénomène mit en émoi non seulement le peuple, mais aussi les savants, qui le discutèrent en divers ouvrages. Simon GOURLART, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de notre temps*, Genève, 1628, III, 161; SAINTYVES, *op. l.*, 300, qui rapporte ce fait, se demande si le genre de mort, le meurtre violent, ne pourrait avoir quelque action sur la conservation du corps, et il cite des exemples analogues, réels ou légendaires. Cependant, dit-il, « je ne connais pas de cas crucial permettant d'affirmer que l'ébranlement organique, produit par le meurtre et par l'espérance du ciel, modifiait les humeurs dans un sens favorable à la conservation ».

¹⁰ *Ibid.*, 302, V, « Embaumement »; 285, note 1.

réalité, mais d'une croyance, héritée du paganisme. Les fleurs elles-mêmes, déposées sur les tombes des saints, partagent leur incorruptibilité, et celles que l'on avait mises sur le tombeau d'Humbert, abbé de Marolles, mort en 682, étaient encore fraîches cent cinquante ans plus tard¹.

Après tout, ce n'est pas l'apanage des saints seuls. D'autres êtres hors de la commune humanité possèdent aussi cette faculté. Les corps des sorciers, des vampires², des excommuniés, des damnés³, des condamnés, ne pourrissent pas en terre, mais se maintiennent intacts, frais, vermeils, pleins de sang frais, et, vivants, ils se relèvent pour perpétrer leurs méfaits hors de leurs sépulcres. C'est là une croyance non moins universelle, jusque chez les populations dites primitives⁴, et, comme le disait ironiquement Collin de Plancy: « Catherine (de Bologne) eût été un vampire si elle n'eût été une sainte »⁵.

CETTE ODEUR PÉNÈTRE TOUT CE QUI ENTOURE LE SAINT.

Tout ce qui a appartenu aux saints, tout ce qui les a touchés, est embaumé par ce contact, et en conserve longtemps l'odeur exquise⁶: vêtements⁷, linges et draps⁸, vases et ustensiles divers⁹, lit¹⁰, livres¹¹, ouate¹². L'eau qui a lavé le corps défunt, les reliques ou même les vêtements, demeure longtemps pénétrée de ce

¹ Collin de PLANCY, *op. l.*, I, 415.

² SAINTYVES, *op. l.*, 286 sq.

³ *Ibid.*, 284, 287.

⁴ LÉVY-BRUHL, *L'âme primitive*, 336.

⁵ Collin de PLANCY, *op. l.*, I, 121.

⁶ Cf., pour les références, les annexes; Agnès de Montepulciano, *Acta sanct.*, avril, tome 2, 20 avril, 809.

⁷ Vêtements de Claire Gambacorta, *Acta sanct.*, avril, tome 2, 17 avril, 514; Davinus; Jacobus Venetus; Jean Colombinus, *Acta sanct.*, juillet, tome 7, 31 juillet 397; Jean de Dieu, *ibid.*, VII mars, 856; Joseph de Copertino, *ibid.*, septembre, tome 3, 18 sept., 1003; Louis Bertrand; Marie-Madeleine dei Pazzi; Philarète; Pierre de Carzoli; Thérèse d'Avila, *ibid.*, octobre, tome 7, 15 oct. 643; Thomas d'Aquin (la main qui a touché son vêtement se pénètre de cette odeur et la conserve longtemps), *ibid.*, VII mars, 680; ceinture de sainte Lydwine de Schiedam.

⁸ Ambroise de Sienne; Marie Escobar; Thérèse d'Avila (*Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 545).

⁹ Claire Gambacorta, *Acta sanct.*, avril, tome 2, 17 avril, 514; Jean Colombinus, *ibid.*, juillet, tome 7, 31 juillet, 397; Petrus Patronus; salière touchée par Thérèse d'Avila, et sel qu'elle contient.

¹⁰ Planche de s^{te} Fine; lit de Jean de Dieu, *Acta sanct.*, VIII mars, 856.

¹¹ Bréviaire de Claire d'Assise: « Sed is odor et fragrantia similis erat ei, quam emittit Breviarium, quo S. Clara Assisiensis usa est, quodque in lipsanotheaca servatur in ecclesia S. Damiani; idque ego scio, quia ita audivi, et expertus sum dictum Breviarium odorando ». *Acta sanct.*, sept., tome 5, 18 sept., p. 1003; TREDE, 130. — Livre de Guido de Cortone, *Acta sanct.*, juin, tome 2, 12 juin, 605; de Louis Bertrand.

¹² Qui a touché les reliques de Catherine, martyre.

parfum¹, qui ne peut être comparé à aucun produit humain². Les cellules, les monastères, les églises entières, les villes mêmes le révèlent, du vivant des saints, et longtemps après leur mort³. Leur tombe, même vidée du corps⁴, la terre qui l'entoure⁵, les arbres qui la surmontent⁶, dégagent ces effluves. Les assistants qui touchent ces privilégiés, vivants ou morts, emportent l'odeur attachée à leurs doigts⁷, et elle persiste, même après qu'ils se sont lavé les mains⁸.

¹ Eau qui a lavé les vêtements de Joseph de Copertino, *Acta sanct.*, septembre, tome 5, 18 sept., 1003 sq.; eau qui a lavé les corps de Maure de Troyes, Vincent Ferreri, Thérèse d'Avila: *Acta sanct.*, octobre, tome 7, 15 oct., 643; eau qui a lavé les reliques de Rosalie: « Erasmus Salato, unus e doctoribus medicinae, qui ad recognitionem reliquiarum fuerunt exhibiti, particulam ossi cui non nihil terrae adhaerebat, secum domum portavit, atque aquae imposuit. Hoc facto, aqua ista concepit odorem quasi aquae rosaceae, qui a multis fuit perceptus ». *Acta sanct.*, septembre, tome 2, 4 sept., 399.

² On procède à une comparaison entre de l'eau de roses naturelle et l'eau parfumée qui a lavé les reliques de Rosalie: « Sumpta est aqua rosacea, eique affusa est aqua pura: mox color aquae rosaceae mutatus est et odor imminutus. Allata similiter est qua, cui odor ex impositis sanctae reliquis inhaererat; eique eodem modo aqua pura est affusa. Verum odor hujus aquae mutatus non est; odor vero adeo auctus, ut ab omnibus non sine stupore jucundo perciperetur magis quam ante ». *Acta sanct.*, sept., tome 2, 4 sept., p. 399.

³ Crisantus; Guido de Cortone, *Acta sanct.*, juin, tome 2, 12 juin, 605; Jean de Dieu, *ibid.*, VIII mars, 856; Joseph de Copertino, de son vivant, et 12 ou 13 ans après qu'il a quitté sa cellule, *ibid.*, septembre, tome 5, 18 sept., 1003; Lydwine de Schiedam; Rose de Viterbe, dont la cellule est aménagée en oratoire en 1661: « per olfactus omnium permanare coepit suavissimus rosarum odor; quo impulsa multitudo auferebat et sacratas res memoriae et cultus causa retinendas, rudera ipsa et lateres, e quibus odoris ejusdem suavitas afflabatur ». *Acta sanct.*, sept., tome 2, 4 sept., p. 428.

⁴ Dominique; tombeau vide de Mellitus.

⁵ Dominique; Thomas d'Aquin, *Acta sanct.*, VII mars, 679.

⁶ Cunigunde, Mechtunde, Wibrande, Chrischona, à Eichsel, près Rapperswil: « Unaque Virginum sanctarum hujusmodi sit sepulta in coemeterio; et circa tumulum ejusdem vel super idem sepulcrum jacuerit quidam truncus arboris quercinae; qui truncus interim quo super sepulcrum hujusmodi fuerat positus, saporem nobilissimum, sicut violae flores habent, habuerit, et hoc viderit, et saepius sapuerit; et viderit, quod quando aliquando homines, ac etiam testis petias de ligno sciderunt, animo secum ad domos portandi, quamprimum non fuerat super sepulcrum, quod tunc sapor cessaverit; prout etiam quidam truncus nunc in toto depositus, saporem amiserit. »

« Fridolinus Vogtlin,... testis..., dicit esse verum, quod omni anno, de oppido Rhinfelden ad villam Eichsel, cum Reliquiis et processione transeat ad beatas tres Virgines; ipseque testis saepius etiam illuc iverit, et viderit tres sedes, ubi super qualibet sede sit posita imago sanctae Virginis ex ligno scissa; et etiam super coemeterium ejusdem ecclesiae fuerit unum lignum ita saporosum, quod omnis homo de eo mirabatur. Tale lignum testis vidit, et saporem sentit et odorem. Et a suis senioribus semper audierit, quod Virgines Beatae tres in ecclesia hujusmodi seu ejus coemeterio essent sepultae, et requisicerent ibidem. » *Acta sanct.*, juin, tome 3, 16 juin, 120-121.

⁷ Arialdus; Catherine de Sienne; Dominique, *Acta sanct.*, 4 août, 525; Gaud; Joseph de Copertino, *Acta sanct.*, septembre, tome 5, 18 sept., 1003 sq.; Thérèse d'Avila; Thomas de Valence, *Acta sanct.*, septembre, tome 5, 18 sept., 958. Un religieux qui a bâisé la main odorante de Thomas d'Aquin en conserve longtemps le parfum, *Acta sanct.*, VII mars, 680.

⁸ Un moine qui a touché Joseph de Copertino de son vivant, emporte avec lui cette odeur et la garde pendant 15 jours, malgré ses lavages, si bien que ses compagnons lui demandent s'il

CARACTÉRISTIQUES DE CE PARFUM.

Cette odeur céleste est perçue par d'innombrables témoins¹, même par ceux qui avaient perdu le sens de l'odorat et qui le retrouvent ainsi miraculeusement²; des animaux y sont aussi sensibles³.

Elle est parfois capricieuse, apparaissant et disparaissant selon les circonstances, témoignant en quelque sorte d'une volonté consciente. Elle peut se déclarer subitement, pour attirer l'attention sur le corps saint et le faire reconnaître⁴. Elle se manifeste à certaines fêtes⁵, à celle de saint Pantaléon⁶; quand on célèbre les fêtes des saints que sainte Thérèse avait particulièrement honorés⁷; le 25 janvier, dans la chambre où le Seigneur est apparu à Raymond Lulle⁸; quand saint André de Constantinople lit un livre sacré; quand Jacobus Venetus célèbre la messe; quand un assistant récite un psaume (saint Dominique), quand les reliques de sainte Rita, de sainte Marie Madeleine dei Pazzi vont opérer un miracle⁹. Elle est intermittente¹⁰; l'huile de saint Démétrius ne coule que trois fois par an; celle de sainte Walburge cesse quand les religieuses du couvent se disputent. Des saints l'ont possédée de leur vivant déjà, et leurs reliques l'ont conservée indéfiniment; ailleurs, elle ne se déclare que tardivement¹¹, et ne dure que quelque temps¹².

Elles est souvent d'une extrême véhémence et se répand non seulement dans la cellule ou la chambre du saint, mais dans le monastère, l'église¹³, les maisons

s'est enduit de parfums, *Acta sanct.*, septembre, tome 5, 18 sept., 1003 sq.; même cas pour la sœur qui a lavé le corps de sainte Thérèse pour l'ensevelir, *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 546.

¹ Plus de 800 personnes, pour le chanoine Wehrly, à Genève.

² L'odeur de sainte Maure; de sainte Thérèse d'Avila, *Acta sanct.*, octobre, tome 7, 15 oct., 843; de saint Louis Bertrand: « Gaspar Gari subdiaconus, qui illius manibus oscula fingens recepit odoratum, quem plus triginta annos amiserat, hausitque suavissimum odorem. » *Acta sanct.*, oct., tome 5, 10 oct., 410.

³ LOHMEYER, 49, note 2; *Acta Marcianae*, *Acta sanct.*, 9 janv., I, 569. — Des femmes jettent dans l'arène où la martyre est exposée aux bêtes fâvées, des herbes parfumées, qui endorment les animaux, et ceux-ci ne font pas de mal à la condamnée. *Acta Pauli et Theclae*, cap. 35; LOHMEYER, 49, note 2.

⁴ Aymon et Veremundus, *Acta sanct.*, XIII février, 707.

⁵ Guido de Cortone, *Acta sanct.*, juin, tome 2, 12 juin, 605; Veremundus.

⁶ TREDE, 137.

⁷ *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 536.

⁸ *Acta sanct.*, juin, tome 5, 30 juin, 689.

⁹ *Ibid.*, mai, tome 5, 22 mai, 226.

¹⁰ Agnès de Bohème; Catherine de Ricci.

¹¹ B. Baptista de Verano, morte en 1527; lors d'une première exhumation, trente ans après, on ne signale aucune odeur, mais bien en 1593. *Acta sanct.*, mai, tome 7, 31 mai, 511.

¹² On la sent lors de la translation du corps de saint Casimir dans une nouvelle tombe, et elle dure trois jours. *Acta sanct.*, IV mars, 355.

¹³ Celle de saint Trophimus, de sainte Euphémie, etc.

voisines¹, la ville entière², même dans plusieurs villes à l'entour³, sur mer à plusieurs milles⁴. Elle est si forte, que les assistants ne peuvent la supporter⁵, et qu'ils sont obligés d'ouvrir la fenêtre⁶.

Loin de s'atténuer avec le temps, elle peut croître en intensité⁷. On veut la faire disparaître, mais on n'y parvient pas: l'odeur de Claire Gambacorta s'attache à ses vêtements, à ses ustensiles, et en particulier à ses linges que l'on a exposés à l'air⁸. Plus on dilue d'eau pure l'eau qui est devenue odorante pour avoir lavé les reliques de sainte Rosalie, plus elle diffuse sa suavité⁹. Le parfum dont on veut oindre le corps de saint Hugo, abbé de Cluny, mort en 1109, était en quantité insuffisante, il augmente de volume pour permettre d'en frotter le saint tout entier¹⁰.

Le corps qui distillait de si précieuses effluves a été emporté loin de sa demeure: celle-ci conserve longtemps encore cette odeur¹¹, comme les vêtements, les linges, tout ce qui a été en contact avec le saint¹². La tombe est vide: l'odeur y subsiste¹³. Elle s'attache à ceux qui la sentent, à leurs mains¹⁴, à leurs vêtements, et pendant plus d'une semaine leurs narines en sont affectées¹⁵.

¹ Celle de saint Janvier; elle dure environ trois heures.

² Celle de saint Marc, dans toute la ville d'Alexandrie.

³ Saint Firmin.

⁴ Saint Thérapon.

⁵ Saint Octavianus.

⁶ Celle de sainte Thérèse d'Avila, dans sa dernière maladie, *Acta sanct.*, octobre, tome 7, 15 oct., 643; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 545.

⁷ Lors de la translation du corps de sainte Marie-Madeleine dei Pazzi; lors de l'ouverture de la tombe de saint Augustin, Angleterre.

⁸ *Acta sanct.*, avril, tome 2, 17 avril, 514.

⁹ *Acta sanct.*, septembre, tome 2, 4 sept., 399.

¹⁰ « Cui dum a Fratribus praeftata solveretur humanitas modicum balsami (quod minime videbatur ungendo capiti sufficere), tantum dicitur suscepisse incrementum, ut ad liniendas quasdam reliqui partes corporis abundaret. » *Acta sanct.*, avril, tome 3, 29 avril, 647.

¹¹ 15 jours dans la chambre funéraire de saint Gandalphe, *Acta sanct.*, septembre, tome 5, 17 sept., 707; elle persiste longtemps dans la cellule de Henri de Bolzano, mort en 1315: « Cryptula tam pii viri, non nisi septem pedes larga, novem longa, eademque obscurissima, ut pote ad quam per exiguum foramen crepera dumtaxat lucula introibat, inde licet consequens esset foetentem gravemque aerem istic haberet; salubris tamen siccusque manebat locus, ac suavem perpetuo spirans odorem. » *Acta sanct.*, juin, tome 2, 10 juin, 370. Dans celle de B. Villana.

¹² Ex. saint Jean Colombinus, *Acta sanct.*, juillet, tome 7, 31 juillet, 397.

¹³ Saint Vitus: « Ibi post altare in pavimento est foramen, adm palmi dimidii magnitudinem, quod manus vola fere possit obtegere; unde suavissimus semper odor exhalat, quem egomet admotis naribus paene caelestem egregie sensi. Ferunt sub illo altari corpora Sanctorum esse deposita. Ita ille. Crediderim vero, odorem istum esse a corporibus, quae ibi jam non sint, se olim fuerint. Si enim fidem merentur quae dicunt aliis, oportet ut ipsa inde sublata sint, translataque vel Romam, etc. » *Acta sanct.*, juin, tome 2, 15 juin, 1015.

¹⁴ Voir plus haut.

¹⁵ Ex. saint Pierre de Ravenne.

C'est un effluve invisible, parfois cependant une fumée odorante¹. A quoi peut-on comparer ce parfum ? Souvent on se contente de termes vagues: il est suave, très suave, délicieux, meilleur que celui de tous les aromates; ou bien il ressemble à celui de la rose², de la violette³, du lis⁴, de l'oranger⁵, de fleurs diverses et fraîchement coupées⁶, à celui du musc⁷, de l'encens⁸, à celui des épices, cannelle, gingembre⁹, au miel; mais en général on s'accorde pour reconnaître que ce parfum divin ne trouve aucun équivalent parmi les odeurs terrestres, si raffinées soient-elles¹⁰, qu'on ne peut le définir, l'analyser.

L'ambroisie et le nectar antiques étaient non seulement des baumes odorants, mais une nourriture, que les dieux dispensaient parfois aux mortels¹¹. Dans le christianisme, ce qui vient de l'au-delà est aussi un aliment pour l'âme des gens pieux. Toutes les fois qu'il prononçait le doux nom de Marie, Juvénal Ancina, évêque de Saluces, éprouvait un goût si agréable, qu'il s'en léchait les lèvres¹²; une femme de Cologne disait à l'évêque Marsilius qu'elle avait un goût de miel quand elle proférait le même nom divin¹³. Le parfum divin satisfait lui aussi autant le goût que l'odorat. A percevoir celui de sainte Lydwine, « c'était comme si on eût mangé du gingembre, du girofle ou de la cannelle; la saveur ardente et forte mordait la langue et le palais avec douceur¹⁴, et les assistants n'éprouvaient le besoin d'aucune nourriture »¹⁵. Que de fois les hagiographes ne répètent-ils pas que cette odeur nourrit, rassasie, fortifie¹⁶ ! Elle réconforte, enlève toute fatigue, toute tris-

¹ Saint Gaud, sainte Gudule, saint Laurent, saint Augustin.

² Saint Casimir, sainte Lydwine, sainte Rose de Viterbe, sainte Rose de Lima (roses séchées).

³ Sainte Lydwine, sainte Catherine de Ricci.

⁴ Sainte Lydwine.

⁵ Saint Cajétan.

⁶ Sainte Lydwine, sainte Catherine de Ricci.

⁷ Saint François de Paule.

⁸ Saint Raynier voit la colombe du Saint-Esprit balancer un encensoir devant lui.

⁹ Sainte Lydwine.

¹⁰ « C'était comme un composé de l'arôme de diverses fleurs, parmi lesquelles dominait celui de la violette, mais fleurs et violettes d'une autre terre et d'autres cieux que le nôtre ». *Vie de sainte Thérèse de Ricci*, par le R. P. HYACINTHE, Bayonne-Paris, 1873, II, 297-298; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 550.

¹¹ Voir plus haut; Cf. PLUTARQUE, « Du visage qui se voit dans le disque de la lune », *Œuvres complètes*, trad. Bétolaud, IV, 173: « Comme Minerve distillait goutte par goutte à Achille du nectar et de l'ambroisie, quand ce héros ne voulait pas prendre de nourriture, de même la lune, qu'on appelle Minerve, et qui est bien Minerve, offre à ses habitants une ambroisie journalière, analogue à celle dont Phérécyde l'Ancien dit que se nourrissaient les dieux eux-mêmes. Il y a bien une racine indienne dont parle Mégasthène, et que, sans manger ni boire, et sans souiller ainsi sa bouche, on hume et on aspire de manière à être nourri de son odeur ».

¹² ALPHONSE DE LIGORI, *Le glorie di Maria*, 271; TREDE, 385.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ HUYSMANS, *Sainte Lydwine de Schiedam*, 153.

¹⁵ *Ibid.*, 282.

¹⁶ Ex. Odeur de sainte Ulphia: « quo satiati, refrigerati, et refecti », *Acta sanct.*, xxxi janv., 1124.

tesse¹, préserve de toute tentation², rafraîchit l'âme et les sens³, incite à la piété⁴, à la repentance⁵; elle guérit les maladies les plus diverses⁶, ou certaines plus particulièrement, rend la vue aux aveugles⁷, l'odorat à ceux qui l'ont perdu⁸, opère toutes sortes de miracles⁹. L'huile de saint Antipas est un onguent pour les brûlures et préserve de l'incendie; celle de sainte Catherine d'Alexandrie pour les plaies les plus profondes; celle de saint Vit guérit la morsure des chiens enragés; celle de saint Eloi brise les chaînes des prisonniers. Cette suave odeur met en fuite les démons et leur puanteur¹⁰, guérit les possédés¹¹. Et comme les dieux et les saints sont en étroite connexion avec la nature, que de leurs corps poussent des fleurs, qu'à leur contact s'épanouit la végétation, il n'est pas étonnant qu'à l'ouverture du tombeau odorant de saint Salve la terre se couvre de fleurs, que l'huile parfumée que distille celui de saint André annonce aux habitants, selon son abondance, la fertilité de l'année.

Il n'est pas bon de mettre en doute l'existence de cette odeur de sainteté et ses vertus. Lors de l'ensevelissement de saint Ladislas, alors que tous les assistants s'extasiaient sur sa divine odeur, un mécréant prétendit au contraire qu'il sentait mauvais; la punition céleste ne se fit pas attendre, elle lui tordit le cou sens devant derrière, jusqu'à ce qu'il eût proclamé son erreur; il fut guéri, mais conserva toute sa vie une cicatrice en souvenir de son sacrilège¹². Un religieux dédaigne de vénérer la relique de saint Thomas d'Aquin, sa main odorante; il est saisi d'un furieux tremblement, qui cesse lorsqu'il a fait amende honorable¹³. La simple curiosité même est punie: des fossoyeurs qui creusaient une nouvelle tombe près de celle de saint Vulgisus, voulurent se rendre compte de ce qu'il y avait sous celle-ci; à

¹ « Insuetum et incomparabilem infusam laetificationem ut nullius moeroris, nullius laboris meminisse possim, sed et onus, quod meo, quamvis gravis, porto in dorso, ab hoc loco, usque quo in monasterium perveniat quo nescio, in tantum relevatur, ut me oneratum non sentiam ». *Acta sanct.*, juin, tome 2, 9 juin, p. 209.

² Saint Dominique, *Acta sanct.*, octobre, tome 5, 10 oct., 410.

³ Saint André d'Avellino; sainte Catherine de Sienne; sainte Elisabeth.

⁴ B. Odon, « mentem hominum ad devotionem excitans », *Acta sanct.*, XIV janv., 979.

⁵ Sainte Lydwine.

⁶ Saints Eneco; Eloi; Etienne de Hongrie; Euphémie, *Acta sanct.*, septembre, tome 5, 16 sept., 275; Elisabeth; Démétrius; Félix de Cantalice; Félix de Nola; Grégoire; Hunégonde; Janvier; Marie de Cervello; Needes; Nicandre; Nicolas de Myre, Paternianus; Pierre; Raymon de Pennafort, *ibid.*, VII janv., cap. VIII, 414; Roger; Philarète; Thérèse d'Avila; etc.

⁷ Saint Constantius, *Acta sanct.*, 29 janv.; cap. VIII, 936.

⁸ Voir plus haut.

⁹ Saints Dominique, *Acta sanct.*, 4 août, 525; Maure de Troyes, Reginswinde, *ibid.*, 15 juillet, IV, 95; LOHMEYER, 49, note 2.

¹⁰ Ceinture de sainte Lydwine; huile de sainte Euphémie.

¹¹ Saint Bartholomé, apôtre; *Acta sanct.*, août, tome 5, 25 août, 62.

¹² *Acta sanct.*, juin, tome 5, 27 juin, 318; MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, 92, note 1.

¹³ *Acta sanct.*, VII mars, 680.

peine avaient-ils commencé l'excavation qu'une odeur suave se répandit partout; victimes de leur audace, ils furent saisis d'horreur et traînèrent une vie misérable jusqu'à leur mort survenue peu après¹. Ainsi meurent de peur les sauvages qui ont enfreint un tabou.

III. EXPLICATIONS DE L'ODEUR DE SAINTETÉ

Cette odeur est-elle réelle ou illusoire ? Les opinions varient, et nous voulons en citer les principales.

MÉTAPHORE, SUPERCHERIE, ILLUSION, SUGGESTION.

Certains auteurs pensent que ces mots, parfum, odeur, sont pris dans un sens figuré², qu'on a interprété littéralement une *métaphore*, une image. « Cette idée figurée d'odeur suave qui s'exhale vers Dieu, d'une âme chaste et pure, ne s'est-elle pas, dans les croyances mystiques, prise au pied de la lettre ?³ »... De ces paroles prises au pied de la lettre, une légende était sortie qu'acceptaient certainement tous ceux qui ont senti l'odeur de sainteté⁴. » Il semble bien que, dans certains cas, telle est la pensée des hagiographes⁵, comparant les vertus du saint à la suavité d'un parfum. Mais ils ont passé insensiblement de la métaphore à la réalité.

Il y a parfois *supercherie*, *inconsciente* ou *volontaire*. Renan contait une anecdote qui lui était rapportée par Paul Desjardins: « Il s'agissait d'une religieuse druse (ou bien maronite), qui était réputée sainte, au temps du voyage de Renan en Syrie,

¹ « Fossores, qui damnabili curiositate sua prodigii causa fuerant, tanto horrore sunt perculsi, ut deinceps languescentem miseramque vitam duxerint usque ad mortem, quam tribus quatuorve mensibus post obierunt; sive haec ex nimio, quo correpti fuerant, terrore naturaliter secuta sit, sive poena fuerit neglecti honoris reverentiaeque tam sacro loco debitae. » *Acta sanct.*, octobre, tome 1, 1^{er} oct., 189.

² LOHMEYER, 49, note 2.

³ MAURY, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, 92.

⁴ DUMAS, *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 536.

⁵ Saint Poppe: « Quae olim sibi viventi in virtutibus amplius fragraret, et nunc in carne ipsius redolere non cessat », *Acta sanct.*, xxv janv., cap. XIV, 650. — Saint Tresanus: « Nec mirum, neque incredulum: quippe qui in hoc saeculo per bona opera bonus odor fuit Deo, et bonum opus reliquerat orbi caduco, dignum erat, ut cum bono odore egredieretur de mundo », *ibid.*, VII février, 55. — Sainte Agnès de Montepulciano: « Nec mirum: quia corpus inhabitaverat anima, tam plena bono Christi odore virtutum, quod in odore unguentorum suorum adolescentularum multitudinem traxerat, dum vivebat; inter quas adolescentulas erant illae virgines Sorores, quae odorem illum mirificum et delectabilem tunc sentiebant. » *Acta sanct.*, avril, tome 2, 20 avril, 809.

surtout à cause du parfum d'encens qui émanait d'elle et dont sa cellule était embaumée. Plus tard, après sa mort, le couvent fut démolî, et la démolition mit à nu des conduits qui, dissimulés dans le mur, amenaient des vapeurs d'encens. D'où grand scandale. Et Renan concluait: « Mon cher ami, nous sommes impitoyables à mettre à nu les canaux qui amènent l'encens; par moment je me dis qu'il vaudrait mieux n'y pas toucher et laisser les adorateurs s'édifier ¹. » Le Dr Dumas, qui rapporte ce fait, conclut: « Vraie ou fausse, l'histoire n'en est pas moins à retenir, car elle a dû quelquefois être la réalité. Si Rose Tunisier, qui vivait vers le milieu du siècle dernier, a fait de nombreuses dupes en s'imprimant sur le corps les stigmates de Jésus-Christ, combien plus facilement d'autres intrigantes ont-elles pu se donner l'odeur suave de la sainteté par l'usage intime d'un parfum rare et pénétrant. Sans doute ne peut-on accuser de supercherie les mystiques qui sont, par leur vie entière, des modèles de sincérité, mais, à côté de la supercherie consciente et réfléchie, il y a celle qui s'ignore elle-même. Chacun sait aujourd'hui que les hystériques sont sujets aux dédoublements de leur personnalité; ils vivent alors deux vies séparées par l'oubli et sont capables de préparer, dans des états seconds, des scènes compliquées dont ils sont, à l'état normal, les victimes ou les héros avec une parfaite sincérité. » Dumas estime, après examen approfondi, que tel fut le cas de Christine de Stommeln, « avec la quasi-certitude de ne pas la calomnier». ... « Et ce qui est vrai d'une mystique peut l'être de beaucoup d'autres qui furent hystériques comme elle. Si l'on excepte les saints qui n'exhalèrent l'odeur de sainteté que pendant leur agonie ou après leur mort, on peut se demander quel est celui qu'on ne soupçonnera pas ². »

Persuadés par la tradition, que l'odeur suave caractérise les personnages d'une insigne piété, les assistants ont pu, en parfaite bonne foi, *se suggestionner*, et percevoir une odeur inexistante. « Quand il s'agit d'odeurs, les témoins les plus sincères sont sujets à se tromper. Rien n'est plus vague que les sensations olfactives; non seulement nous pouvons sentir le jasmin, ou l'iris, là où un autre sentira la violette ou la rose, mais bien souvent nous ne savons pas même si nous sentons et nous hésitons à décider; en revanche, nous subissons avec une extrême facilité l'influence de l'imagination et de la suggestion. Qui nous garantira que le frère Wipert et la sœur de saint Barthélemy et bien d'autres n'ont pas été dupes d'une illusion et qu'ils n'ont pas senti l'odeur de sainteté uniquement parce qu'ils s'attendaient à la sentir?... N'est-il pas possible qu'ils ont été suggestionnés, et qu'une fois de plus les illusions des sens ont prêté leur appui à la croyance dont elles étaient nées?... Quand on nous dit que, quatre cents ans après la mort de sainte Rose de Viterbe, la foule qui était admise à visiter sa chambre y sentit l'odeur de la rose, nous sommes bien obligés de choisir entre une supercherie dont nous

¹ *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 538.

² *Ibid.*, 539-540.

n'avons pas la preuve, et une suggestion collective dont le nom même de Rose nous donne la clef. Et c'est une question de savoir si on ne doit pas étendre à la majorité des cas une explication qui paraît justifiée par quelques-uns »¹. Dans bien des cas donc, nous devons supposer que des hallucinations olfactives ont fait croire aux assistants à des parfums inexistantes².

Les récits des hagiographes nous donnent des preuves involontaires de cette subjectivité de l'odeur céleste. Les mécréants, les incrédules ne la perçoivent pas: « Tes yeux ne peuvent les voir, ils le pourront seulement si tu consens à partager notre foi », dit Valérien à son frère Tiburce, qui s'étonne de sentir un parfum de lis et de roses dans la chambre de sainte Cécile et de Valérien, émanant des couronnes de fleurs qu'un ange leur a apportées du Paradis³. « Non homo, sed immundum pecus est, et indignum etiam corpore tenus Ecclesiam Domini introire, qui horum non fuerit delectatus odore », dit un commentateur a propos de l'odeur suave de Hermann Joseph⁴. Le bâton que la Vierge a donné à sainte Lydwine, embaume, mais il perd son odeur quand un libertin le touche⁵. Il est accordé seulement aux personnes pieuses de sentir ce parfum, à ceux qui ont une conscience pure, sans péché mortel⁶. Mais même tous les assistants, si pieux soient-ils, ne le sentent pas. Autour de Clara Gambacorta défunte, des sœurs la discernent nettement, d'autres peu, ou point⁷. Ceux qui l'ont perçue une fois, ne la perçoivent pas toujours, constate Guidi à propos de Catherine de Ricci. Hermann Joseph l'odore, mais elle disparaît quand il veut en faire part à son entourage⁸. Chantant près de l'autel de Marie, Gregorius la respire, mais son compagnon y est réfractaire⁹. Cependant la suggestion opère. Un religieux veut sentir l'odeur de la main, relique de saint Thomas d'Aquin, mais il n'y parvient qu'après avoir persévétré dans ses prières¹⁰.

¹ DUMAS, *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 535-537.

² *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 401 (cite BRIE, *Sitzungsber. d. Heidelberg. Akad. d. Wiss.*, 1920).

³ Voir plus haut.

⁴ *Acta sanct.*, avril, tome 1, 7 avril, 692.

⁵ Voir plus haut.

⁶ *Acta sanct.*, juillet, tome 2, 4 juillet, 136, à propos de saint Procope: « uti testantur quam-plurimi, quibus religio et solamen est invisere, olfacere, venerari », *ibid.*, juillet, tome 7, 31 juillet, 343. Voir plus haut, à propos de Tiburce et de Valérien.

⁷ « Quamvis aliae quaedam aut nihil aut perperam odoris sentirent quae ex parte incredulæ, tamquam de re nec visa nec audita, loquebantur ». *Acta sanct.*, avril, tome 2, 17 avril, 514.

⁸ « Ignorans autem in primis gratiam esse divinam quo senserat, vel potius sibi specialem, ... innuit sociis suis, Fratribus secum intrantibus, si aliquid delectabile caperent odoratu, proditam gratiam, sibi soli debitam, statim perdidit; donec tandem eam prodendo saepius, et perdendo, iterumque recipiendo, eam non esse prodendam, ne perderetur, cautior redditus intellexit. Solebat ipse hoc cum vehementi cordis contritione, quibusdam ex Fratribus dicere, se inexplicabiles per manifestationem inconditam gratias perdidisse ». *Acta sanct.*, avril, tome 1, 7 avril, 693.

⁹ « Alter nihil prorsus odoratur. Cumque iste sentiens, non sentientem requieret, et ille negaret, etc... » *Acta sanct.*, mai, tome 6, 26 mai, 438.

¹⁰ « Qui odor quia non sensit ab omnibus, qui ipsam manum Doctoris adorant, nec quotiens adoratur; omni caret suspicione, quod non sit ille odor humano ingenio procuratus, qui appetet

L'odeur de sainte Gertrude frappe un assistant, et il demande à son compagnon « Ne sens-tu pas cette odeur ? ». Celui-ci commence par nier, puis acquiesce. De tels cas sont fréquents¹; les mécréants eux-mêmes doivent convenir de cette réalité, après que leur obstination a été durement châtiée². Et la force de l'odeur varie suivant la plus ou moins grande dévotion des fidèles³.

RÉALITÉ SURNATURELLE.

Pour l'Eglise, l'odeur n'est point une illusion, mais une réalité; de nombreux personnages pieux l'ont perçue de leur vivant, venue des êtres célestes qui les ont visités, du Paradis, ou émanant de leur propre corps, et après leur mort ils ont dégagé ces délicieuses émanations, attestées par de nombreux témoins. C'est un *miracle*, attestant que certains humains d'une vertu insigne ont été ainsi distingués par le Ciel, et que leur corps mortel a été par lui affranchi des lois communes. « Que le corps humain puisse naturellement ne pas sentir mauvais, dit le pape Benoît XIV, c'est chose possible; mais qu'il sente bon, cela est en dehors de la nature, ainsi qu'il ressort de l'expérience. Par conséquent, que le corps se corrompe ou qu'il reste intact, qu'il soit en putréfaction ou non, si une odeur se déclare persistante, suave, n'incommodant personne, agréable à tous, et qu'il soit constant qu'il n'existe ou n'a existé aucune cause naturelle capable de la produire, on doit la rapporter à une cause supérieure, et tenir le fait pour miraculeux »⁴. Mais l'Eglise n'affirme pas que cette odeur soit produite par les corps eux-mêmes des saints; elle sait que cette odeur vient du ciel, qu'elle est l'apanage de Dieu, de Jésus, de la Vierge, des anges, du Paradis⁵; ils peuvent la faire sentir en diverses circonstances aux gens pieux, et ils peuvent aussi enasperger en quelque sorte ceux-ci, vivants ou morts, par une faveur spéciale⁶. Elle est extérieure aux humains, et non fabriquée par eux; elle vient du Ciel, et non de la terre⁷.

aliquando divina virtute concessus: qui omni humana fraude purgatur, dum nullius rei naturalis odor illi similis invenitur ». *Acta sanct.*, mars, tome 1, 7 mars, 680.

¹ Ex. Etienne Sabaita (odeur des anges); Rosalie.

² Voir plus haut.

³ Reliques de saint Thomas d'Aquin, *Acta sanct.*, mars, tome 1, 7 mars, 707.

⁴ *De Servorum Dei Beatificatione*, IV, 489; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 1907, 534.

⁵ Voir plus haut.

⁶ « Ut cunctis manifestissime innotesceret quod tanti Viri spiritus per manus angelorum ad caelestem aulam perduceretur », *Acta Sanct.*, août, tome 6, 27 août, 100, 103 (saint Werenfridus); à l'ouverture d'une tombe, l'odeur vient du ciel, *ibid.*, septembre, tome 5, 17 sept., 588 (à propos de saint Lambert).

⁷ « Hic profecto odor, qui est in naribus nostris, non temporalium pratorum metis concluditur, sed aeternae Ecclesiae campis vernantibus propagatur », *Acta sanct.*, mai, tome 1, 1^{er} mai, 53.

RÉALITÉ PHYSIOLOGIQUE.

Toutefois, l'explication miraculeuse par un apport céleste ne saurait être retenue que par les croyants, et d'autre part on ne saurait taxer toujours de supercherie ou d'illusion les récits des mystiques et des hagiographes: « ils ont très vraisemblablement rapporté quelques cas authentiques d'odeurs très suaves »¹. Quelles raisons physiologiques peut-on en donner ?

Certains mystiques ont supposé que l'admirable *piété* des saints, qui a transformé leur âme, a pu aussi transformer matériellement leur corps et leur faire dégager des odeurs suaves. « Dès que l'âme a déployé ses ailes et pris son vol vers le ciel, l'économie tout entière est profondément modifiée. En montant dans une région supérieure, l'esprit emporte le corps avec lui dans une sphère plus élevée. Le corps devient alors plus agile et plus ferme et plus souple et plus fort, plus accessible aux impressions extérieures et plus calme au dedans. Cette transformation de la vie corporelle s'annonce souvent par la bonne odeur que le corps exhale. La mauvaise odeur est ordinairement le signe de quelque disposition maladive; il est donc naturel en quelque sorte que cette rénovation surnaturelle de la vie tout entière se manifeste par un phénomène opposé »². La vie ascétique, chaste, frugale, peut assurément affiner matériellement le corps, en éliminer des odeurs mauvaises, que peuvent au contraire engendrer d'autres conditions d'existence, mais on ne saurait croire que la *piété* soit créatrice de parfums autres que spirituels.

L'usage de *certaines substances* peut imprégner le corps d'une odeur caractéristique. « Saint Joseph de Copertino avait l'habitude de priser: de là un parfum très spécial qui, légèrement transformé dans l'imagination des hommes, a pu être considéré après sa mort comme un parfum surnaturel »³. Ses contemporains avaient du reste envisagé cette hypothèse, mais l'un d'eux s'était chargé de la réfuter. « Cette odeur de sainteté, dit le capucin Jean-Marie, ne peut être attribuée au tabac dont usait le père Joseph, car le tabac ne sent pas toujours de même, il émet suivant les proportions mélangées des odeurs très différentes qui ne peuvent d'ailleurs pas se répandre en tous lieux et adhérer à toutes choses comme l'odeur du père Joseph »⁴; il ajoute que le saint ne prisait que peu, que son tabac sentait plutôt mauvais, alors que lui-même sentait bon. « Mais, dit Dumas, n'est-ce pas déjà trop qu'on puisse penser au tabac à propos de sainteté, et qui n'aura des doutes, après avoir lu la déposition du capucin, sur le caractère mystérieux de l'odeur qu'il avait sentie »⁵ ?

¹ DUMAS, *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 551.

² GÖRRES, *La mystique divine, naturelle et diabolique*, I, 339-340, trad. Sainte-Foi, 2^{me} éd.; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 534.

³ DUMAS, *op. l.*, 537.

⁴ *Acta sanct.*, XLV, 18 sept., 1104.

⁵ DUMAS, *l. c.*

Des *médicaments* peuvent communiquer au corps une odeur qui persiste même après la mort. Sainte Catherine de Ricci, défunte, exhale une odeur de violette. Au cours de sa maladie, elle avait utilisé de la térebenthine; elle en prit encore cinq pilules le 31 janvier 1590, et mourut quarante heures après, dans la nuit du 1^{er} au 2 février; c'est alors qu'elle sentit la violette. « Or nous savons que la térebenthine communique à l'urine une odeur très spéciale, que l'on a comparée précisément à celle de la violette. Dès le 27 janvier, la sainte avait perdu la possibilité d'uriner. Elle souffrait d'une simple rétention vésicale de nature spasmodique, survenue pendant sa crise de douleurs, et cette rétention ayant cessé pendant l'agonie, grâce au relâchement habituel du sphincter, le parfum de violette se dégagea soudain du liquide qui se répandait dans le lit »... « Quelle que soit d'ailleurs l'hypothèse à laquelle on s'arrête, un fait bien établi c'est que Catherine de Ricci exhala un parfum de violette après avoir pris de la térebenthine et souffert d'anurie, et ce fait par lui-même est assez significatif pour que nous n'ayons pas besoin d'y joindre de longs commentaires. »¹... « Pour combien de saints et de saintes qui usèrent de médicaments aromatiques ne peut-on faire des suppositions analogues » !².

Quelques *maladies* communiquent au corps et à ses sécrétions une odeur agréable. L'acétone des diabétiques donne à leur haleine et à leur urine une odeur caractéristique, que l'on a comparée à celle de la pomme reinette, de la pomme aigrelette, à celle du chloroforme mêlé de pomme. Elle est parfois discrète, revenant par intervalles, trois ou quatre heures après le repas; ou au contraire elle est très forte, s'attachant aux vêtements des malades, se répandant dans leur chambre, à tel point que l'on en doit ouvrir les fenêtres. « Nous ne connaissons guère, en clinique, qu'une espèce de cadavres qui sentent bon, ce sont les cadavres des diabétiques qui ont été atteints d'acétonémie avant de mourir et dont le sang contient de grandes quantités d'acétone... Dès lors, quand un historien nous raconte qu'un saint est mort en odeur de sainteté, nous sommes bien obligés, sans préjudice des réserves générales, de penser à l'acétonémie, si le récit présente quelques garanties de véracité, et c'est ainsi qu'il convient de faire pour sainte Thérèse »; tel est l'avis du Dr Dumas, qui étudie minutieusement les caractères présentés par la sainte pendant sa maladie et au moment de sa mort³.

Dans certains *états pathologiques*, le corps dégage des émanations parfumées. Un alcoolique, en proie à des crises de « *delirium tremens* », rend une odeur pareille à celle du musc, « si forte pendant quarante-huit heures qu'elle pouvait être sentie malgré une ventilation énergique dans toutes les pièces où le malade s'était tenu; elle disparaissait avec les autres symptômes de la crise »⁴. Un jeune homme exhale

¹ DUMAS, *op. l.*, 548-551.

² *Ibid.*, 537.

³ *Ibid.*, 544-548.

⁴ GRAVES, *The Dublin Journal of Medical Science*, 1832, 401; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 541.

par la peau de l'avant-bras une odeur analogue à celle du benjoin, de l'ambre jaune, du baume du Pérou, surtout sensible au moment du réveil, et que les frictions accentuent; les émanations cessèrent avec l'apparition d'une fièvre assez forte, et ne reparurent pas après la guérison¹. Dans leurs crises d'excitation, des idiots émettent des sueurs parfumées de musc, dont l'air demeure imprégné après leur passage². Pendant ses crises, une hystérique répand une odeur de violette, perceptible à plusieurs mètres de distance³. D'autres malades sentent l'ananas, en se mettant en colère, dans des crises de chorée, d'hypocondrie. On pourrait citer d'autres cas analogues⁴, et l'on peut admettre que ce furent aussi ceux de certains saints, atteints de troubles pathologiques et de névroses, de mystiques dans leurs états d'extase⁵; ce fut celui de sainte Lydwine, qui, dit Gerlac, embaumait surtout quand elle transpirait dans ses crises nerveuses et ses visions extatiques. « Si on laisse de côté toutes les interprétations qu'un écrivain mystique ne pouvait manquer d'en donner, on se trouve en présence, comme pour les malades de Graves, d'Hammond et de Frigerio, d'accidents nerveux suivis de transpirations odorantes »⁶. A Kiev, des illuminés d'une secte religieuse croient sentir des parfums d'une ineffable suavité qui émanent d'eux-mêmes, et ils se flairent les uns les autres pour mieux en jouir⁷. « Troubles nutritifs et troubles nerveux paraissent suffisants pour nous rendre compte du phénomène qui a tant frappé les hagiographes, et comme la nutrition dépend en définitive du système nerveux qui modère ou accélère les échanges, c'est sans doute chez les névropathes que l'odeur de sainteté s'est presque toujours rencontrée »⁸. Tel est l'avis de plusieurs médecins, Ochorowicz, Hammond, Dumas.

PARFUMS « PSYCHIQUES » DES SPIRITES.

Ces raisons expliquent sans doute aussi les émanations parfumées et les vapeurs odorantes qui se dégagent dans des séances de *spiritisme*, par l'intermédiaire de

¹ SPERANZA, *Annali universali di medicina*, 1832, 225; *Rev. de Paris*, 541.

² *Rivista clinica di Bologna*, 1873, 309; *Rev. de Paris*, l. c.

³ HAMMOND, « The odor of human body, as developped by certain affections of the nervous system », *Trans. Amer. Neurol. Assoc.*, New-York, 1877; *Rev. de Paris*, l. c.

⁴ HAMMOND, l. c.

⁵ WILMS, « Das Beten der Mystikerinnen », *Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland*, Heft 11, 1910, 148; LOHMEYER, 50, note 1.

⁶ DUMAS, *Rev. de Paris*, l. c., 542-543, 543-544, analyse la composition chimique de ces odeurs naturelles; GUYAU, *L'art au point de vue sociologique*, 5, note 1.

D'autre part, l'odeur dégagée dans certaines névroses, loin d'être agréable, peu être nauséabonde, par exemple celle que répand un sujet avant ses crises épileptiques. *La Presse médicale*, 2 mai 1923; *Rev. métapsychique*, 1923, 108, note 1.

⁷ *Rev. des Deux-Mondes*, 1921, avril, 583-584; DEONNA, « Le parfum céleste et la rose de la mort », *Rev. d'ethn. et des trad. populaires*, III, 1921, 48.

⁸ DUMAS, *Rev. de Paris*, op. l., 544.

certains médiums¹. On les a constatées dans des séances données par Home et Stainton Moses, où « la production de vapeur odorante se produisait parfois avec une intensité extraordinaire ». ... « Ayant assisté, dit M. C. F. Cantlon, au British College of Psychic Science, à une séance avec le médium Blanche Cooper, toute la salle se remplit de la plus agréable odeur qui déferlait par vagues. Dans une autre circonstance le phénomène se renouvela, avec cette considération remarquable, que le parfum était d'une essence complètement inconnue, et telle qu'on avait de la difficulté à la croire d'origine terrestre ». William Jones rapporte un cas analogue de « parfum psychique »²: « Mon frère et moi assistions régulièrement chaque semaine aux séances de la famille Bailey, à Caeran. Au cours de l'une de ces réunions, une de mes sœurs, décédée depuis trois ans, se manifesta. Ayant donné diverses preuves de son identité, elle nous promit des fleurs pour la séance suivante, sans nous désigner celles qu'elle nous apporterait. » La séance eut lieu. « Malheureusement, ma sœur ne se manifesta pas. Mais, après la séance, alors que, tout désappointé, je me disposais à prendre congé, je saisis mon vêtement pour m'en couvrir, et à ma stupeur, il s'en dégagea un très fort parfum, composé des senteurs du lis et de la violette. Toutes les personnes de l'assistance vérifièrent que ce parfum était des plus perceptibles et d'une qualité exquise. Il convient de dire que chez mes amis Bailey personne n'utilise de parfum. Arrivé chez moi, j'enfermai soigneusement le pardessus dans l'intention d'empêcher que ne s'évaporât trop vite la senteur imprévue. De fait, elle persista pendant plus de trois mois. A la séance suivante, nous fûmes informés, par ma sœur, que les conditions, la fois précédente, n'avaient pas été assez favorables pour qu'elle se manifestât elle-même, mais qu'avec ses coopérateurs de l'astral, elle avait remédié à cette impossibilité en saturant mon vêtement du parfum dont je viens de parler. » N'est-il pas curieux de retrouver, dans le spiritisme qui est une religion, les mêmes phénomènes que dans l'hagiographie, les mêmes détails, et les mêmes mots pour les caractériser ? Ce sont toujours, émanant maintenant, non plus de Dieu, de Jésus, de la Vierge et de leurs anges, ou du verger fleuri qu'est le Paradis, mais de cet au-delà vague où errent les désincarnés, des apports de fleurs épanouies dans un autre monde, un parfum qui fleure les mêmes odeurs de lis et de violette, parfois fade et douceâtre, assimilable à celui des feuillages morts et moisis³, mais souvent inconnu et sans comparaison avec les parfums terrestres, qui déferle dans la salle des séances comme jadis dans les cellules et les églises, et qui s'attache lui aussi aux vêtements avec une étrange persistance.

* * *

¹ R. MONTANDON, *Les radiations humaines*, 1927, 282-283, Emanations parfumées; Id., *La Tribune de Genève*, 16 octobre 1928.

² William JONES, *Light*; cf. *Rev. spirite*, 1925, nov. 542; MONTANDON, *l. c.*

³ *Rev. métapsychique*, 1923, 180.

L'ODEUR DE SAINTETÉ LONGTEMPS APRÈS L'ENSEVELISSEMENT.

Les raisons précédentes peuvent expliquer certaines effluves odorantes perçues pendant la vie ou peu après la mort des saints, mais non pas celles que ceux-ci dégagent encore après leur ensevelissement, même à des centaines d'années d'intervalle. Ici encore la supercherie, l'illusion, la suggestion collective peuvent jouer leur rôle, et, miracle mis à part, bien des cas sont trop étranges pour qu'on puisse les admettre. Comment croire que les corps de saint François-Xavier¹, de sainte Thérèse², recouverts de chaux vive pour en hâter la décomposition et la libération de leurs ossements, aient été retrouvés longtemps après intacts, presqu'aussi frais qu'au moment de leur décès, et délicieusement odorants ? Cependant, certaines réalités ont pu donner naissance à la croyance.

Le christianisme a continué l'usage antique de parfumer les défunt, de les envelopper dans des linges odorants, de les entourer d'aloès, de myrrhe, d'aromates divers, pour les conserver et les préserver de la putréfaction³. Le corps du Christ, ceux des premiers chrétiens, furent ainsi traités, et nombre d'auteurs le confirment. On versait sur la tombe des parfums, et des dispositifs spéciaux permettaient qu'ils pénétrassent jusqu'au mort. Une tombe du christianisme primitif a son couvercle percé de trois ouvertures à cette intention⁴. Les fouilles d'Apamée ont exhumé des reliquaires disposés de façon que le parfum versé, après avoir oint les reliques, était recueilli dans un godet latéral, où on le recueillait ainsi sanctifié par son passage⁵. On déposait les corps sur des lits d'herbes et de branches odorantes; on les embaumait aussi⁶.

Lors de l'exhumation de plusieurs saints odorants, on a trouvé des vestiges de ces pratiques. La tête de saint Carponius était enveloppée dans un voile de soie tissé d'or, entourée de branches de myrte, et le tout dégageait une odeur suave⁷. Le corps de saint Valerius de Conserans reposait sur une couche de feuilles de laurier⁸. Les ossements de saint Etienne de Hongrie nageaient dans un liquide

¹ Voir les annexes; COLLIN DE PLANCY, *Dictionnaire critique des reliques*, I, 339.

² Voir les annexes; SAINTYVES, *En marge de la Légende dorée*, 298.

³ LECLERCQ et CABROL, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, s.v. Myrrhe. Voir plus haut, Parfums et fleurs funéraires.

⁴ ORSI, *Notizie degli Scavi*, 1893, 292; LECLERCQ et CABROL, s.v. Parfums, 1694.

⁵ DELEHAYE, « Saints et reliquaires d'Apamée », *Analecta Bollandiana*, LIII, 1935, 225; *Syria*, XVII, 1936, 316.

⁶ LECLERCQ et CABROL, s.v. Myrrhe; Embaumement, 2718.

⁷ « S. Carponii exuvias invenere partem capitis, involutam velo serico auroque intecto, sed in medio lacero, quae reliquiae simul cum appositis quibusdam ramulis myrti odorem spargebant suavissimum. » *Acta sanct.*, octobre, tome 6, 14 oct., 452.

⁸ *Acta sanct.*, juillet, tome 2, 5 juillet, 227.

huileux, pareil à du baume¹. En ouvrant la tombe de saint Sabinus, on trouva de l'or et « thesaurum mirabilem odore ambrosio redolentem reconditum », trésor qui paraît n'être pas le corps du saint lui-même, mais celui des aromates déposés près de lui². Saint Casimir de Pologne sentait la rose un mois après son ensevelissement: « il est vrai que le corps avait été embaumé »³. Or les parfums, les aromates, les herbes aromatiques, conservent longtemps leur odeur, quand ils sont renfermés dans un vase ou dans l'espace clos du tombeau où l'air ne pénètre pas. Un vase mycénien de Berlin exhala une odeur pénétrante quand on déboucha sa fermeture hermétique⁴, et l'on pourrait citer d'autres exemples de vases exhumés de tombes antiques⁵ et chrétiennes⁶ qui conservaient l'odeur de leur parfum.

Ceux qui ont assisté à l'ouverture des tombes de saints parfumés ont parfois éprouvé quelques doutes, et se sont demandé si l'odeur ne provenait pas des aromates ensevelis avec les corps⁷, ou même de l'encens brûlé dans l'église⁸. Leur foi en l'odeur de sainteté l'a emporté le plus souvent sur cette explication rationnelle, qu'ils ont cependant reconnue parfois. En ouvrant la tombe d'une femme, on découvrit son corps intact et sentant très bon; la raison en était, déclara-t-on, l'encens et les plantes aromatiques avec lesquels elle avait été ensevelie⁹. Aussi l'Eglise se montre-t-elle prudente et met en garde contre cette possibilité: « Quand on nous propose un pareil miracle, dit Benoît XIV, nous devons nous renseigner avec soin sur la bonne foi du promoteur, rechercher si le corps n'a pas pu être oint de parfums, d'aromates, d'onguents, nous informer également du bois sur lequel il a été déposé, des vêtements dont il a été vêtu, des lits sur lesquels il a été déposé, des fleurs et des herbes qui ont été dans la chambre ou près de la chambre »¹⁰. Pour qu'il y ait miracle, il convient d'éliminer toutes ces causes naturelles¹¹. C'est pourquoi beaucoup

¹ « Quum ossa tractarent, balsamo quodam delibuta et humecta comperere... Ipsa tumba plena fuit aqua parum rubenti, quae oleo permixta, in qua, velut in balsamo liquefacto, queverunt ossa pretiosa. » *Acta sanct.*, septembre, tome I, 2 sept., p. 556, 574; Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 292.

² *Acta sanct.*, IX février, cap. V, 327.

³ COLLIN DE PLANCY, *op. l.*, I, 112.

⁴ FURTWAENGLER, *Arch. Anz.*, VI, 1891, 15; SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s.v. Unguentum, 592, note 11.

⁵ SAGLIO-POTTIER, s.v. Unguentum, 592 et note 24.

⁶ *Arch. suisses des trad. populaires*, XXII, 1918-1919, 205 et note 4.

⁷ Ex. B. Evangelista et Peregrinus, cf. Annexe.

⁸ S. Etienne Sabaita, *Acta sanct.*, septembre, tome 8, 29 sept., 104.

⁹ « Corpus mulieris, quae omnes facultates suas tradiderat conventui, diu ibidem jacuerat ad portam meridionalem, sed anno 1596... Franciscus de Valdivia y Mendoça, prior S. Fructi... aperto tumulo, reperit corpus integrum, sed exsiccatum, et suavissime olenentem; cuius rei forte fuerunt thus et plantae odoriferae, quibuscum olim, ut alibi jam ostendimus, cadavera sepeliri solebant. » *Acta sanct.*, octobre, tome 11, 25 oct., 704.

¹⁰ *De Servorum Dei Beatificatione*, IV, 489; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 538.

¹¹ « Odor de quo hic sermo est, oriri potest... ex herbis odoriferis quae olim sepulcris includi solebant. Ut itaque miraculi loco habeatur, necesse est constare odoris illius nullam esse naturalem causam. » *Acta sanct.*, 25 oct., 656.

d'auteurs pensent que l'odeur de sainteté que dégagent les corps exhumés longtemps après leur ensevelissement n'est souvent que celle des parfums, des ingrédients divers dont on les a accompagnés, des substances qui ont servi à les embaumer¹, et que l'huile parfumée qui suinte des corps «myroblytes» n'a pas d'autre origine².

OPPOSITIONS SPIRITUELLES.

On ne peut donc donner de l'«odeur céleste», de l'«odeur de sainteté», une explication unique³, mais il faut en rechercher diverses, suivant les cas. Quelles qu'elles soient cependant, le christianisme a hérité cette croyance de l'antiquité⁴, parce qu'elle repose sur une notion instinctive, universelle, indépendante des temps et des lieux.

Toutes les notions se présentent à notre esprit par couples de contraires, dont on pourrait dresser une longue liste⁵, bien plus étendue que celles des philosophies du vieil Héraclite, des Pythagoriciens⁶, ou des Chinois⁷. A l'élément mâle s'oppose l'élément femelle, au chaud le froid, à la lumière les ténèbres, à la vie la mort, au bien le mal, aux divinités bienfaisantes les divinités malfaisantes, démoniaques, au ciel la terre, à la droite la gauche, etc. Dans ce dualisme éternel, les semblables s'associent et s'équivalent: d'un côté tout ce qui est bon, agréable, beau, céleste, divin, immortel, incorruptible, de l'autre tout ce qui est mauvais, désagréable, laid, terrestre, infernal, mortel, corruptible. Or, parmi les odeurs, les unes sont agréables à nos sens, les autres désagréables, et nous attachons aux premières des notions favorables, aux secondes des notions défavorables; les unes sont de «bonnes odeurs», les autres de «mauvaises odeurs», non seulement au sens matériel, mais aussi figuré, les unes évoquent à notre esprit tout ce qui est bien, les autres tout ce qui est mal⁸.

¹ SAINTYVES, *En marge de la Légende dorée*, 304 (Elisabeth de Hongrie, 303; Gaud, 317); Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 415; *Archives suisses des trad. populaires*, XXII, 1918-1919, 204.

² Collin DE PLANCY, *l. c.*

³ LOHMEYER, 49, note 2; DUMAS, *Rev. de Paris*, 1907, *l. c.*; VOLWALD, *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 401.

⁴ Voir plus haut.

⁵ Hertz a étudié en détail cette opposition, dans son mémoire «La prééminence de la main droite, étude de polarité religieuse», *Rev. philosophique*, 68, 1909, 553.

⁶ HERTZ, 568, note 4; ROBIN, *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, 70.

⁷ *Rev. arch.*, 1917, II, 117, Le «yn» et le «yang»; GRENET, «La droite et la gauche en Chine», *Bull. Inst. franç. de sociologie*, III.

⁸ DEONNA, *Le parfum céleste et la rose de la mort*, 51.

BONNES ODEURS, SYMBOLES DU BIEN.

Notre langage, notre littérature¹ fournissent sans cesse des exemples de cette polarité. Nous disons de quelqu'un dont la réputation est bonne ou mauvaise, qu'il « est en bonne ou en mauvaise odeur »²... « Cette première fleur de réputation, qui répand son odeur, plus agréable que les parfums, sur tout le reste d'une belle vie »³... « Votre nom répand toujours une odeur de suavité parmi les nations »⁴... « Je serais fâché d'avoir touché à la réputation de la reine, et d'avoir voulu corrompre une mémoire de si merveilleuse odeur que la sienne »⁵... « L'innocence de leurs mœurs répandait déjà une odeur de vie »⁶... Nous parlons du parfum de la louange, de la renommée, de la vertu, de la prière, etc. « C'est une fumée (la renommée), si vous le voulez, disait quelqu'un, mais elle est douce, c'est le parfum, c'est l'encens des dieux de la terre »⁷... « Le père Charles de Condren,... dont la renommée, toujours fraîche et toujours récente, est douce à toute l'Eglise, comme une composition de parfums »⁸... « Le parfum de la prière s'élève jusqu'à Dieu »⁹... « Certaine odeur de vertu délicieuse »¹⁰, etc.¹¹. Tout ce qui enchanter notre vie dégage un suave parfum.

« J'ai passé l'âge heureux où la fleur de la vie,
L'Amour, s'épanouit et parfume le cœur »¹²

et cette odeur immatérielle de l'amour se confond avec l'odeur matérielle du corps aimé, exalée par les parfums réels dont il est oint. Que l'on relise le Cantique des Cantiques, où la Sulamite et son amant exaltent mutuellement leur extase amoureuse: « Tes parfums ont une odeur suave, ton nom est comme un parfum répandu »¹³... Mon bien-aimé est pour moi un sachet de myrrhe¹⁴... Que tes amours sont belles, ma sœur, mon épouse... Combien tes parfums sont plus suaves qu'aucun arôme... L'odeur de tes vêtements est comme l'odeur du Liban... Tu es un jardin fermé,

¹ LOHMEYER, 51, note 1.

² LITTRÉ, *Dict.*, s.v. Odeur; *Arch. suisses des trad. populaires*, XXII, 1918-1919, 204.

³ FLÉCHIER; LITTRÉ, *Dict.*, s.v. Parfums.

⁴ VOLTAIRE; *ibid.*, s.v. Odeur.

⁵ BALZAC; *ibid.*

⁶ MASSILLON; *ibid.*

⁷ BOSSUET; *ibid.*, s.v. Parfums.

⁸ BOSSUET; *ibid.*

⁹ BOSSUET; *ibid.*

¹⁰ FONTENELLE; *ibid.*, s.v. Odeur.

¹¹ Autres ex. LITTRÉ, s.v. Odeur.

¹² LAMARTINE; cf. LITTRÉ, *Dict.*, s.v. Parfums.

¹³ I, 3.

¹⁴ I, 13.

avec la canne odorante et le cinnamome, avec toutes sortes d'arbres d'encens, la myrrhe et l'aloès, avec tous les plus excellents aromates¹... Mon bien-aimé, ses joues sont comme un parterre de plantes aromatiques, et comme des fleurs parfumées; ses lèvres sont les lis, elles distillent la myrrhe la plus pure²... Le parfum de ton souffle est comme l'odeur des pommes³...». Le Cantique des Cantiques est le chant lyrique des parfums de l'amour, et c'est le titre qu'un auteur contemporain, Pierre Hamp, donne à l'un de ses romans où il magnifie lui aussi, en une volontaire confusion, les odeurs enivrantes distillées à Grasse, celles du corps de la bien-aimée, celles de l'amour. « ... Le parfum de cette amoureuse évoquait le travail de l'usine Guigue, où Denise, passionnée de douces odeurs, avait pris des essences. Les baumes ajoutés à sa chair ne détruisaient pas son arôme d'ambre. Dans l'haleine de cette campagne, aux plantes suaves, l'amour mettait une senteur rare, dont aucune fleur n'avait la mystérieuse puissance »... « Le jardin de ton corps, dit l'amant, paraphrasant le Cantique des Cantiques, est plus doux que tous les jardins. Tu embaumerais le Paradis. Combien tes parfums sont plus suaves que tous les aromates⁴!... » Tout séjour enchanteur, réel ou imaginaire, nous apparaît embaumé de délicates odeurs. Evoquant ce lieu idéal où

...tout n'est qu'ordre et beauté
Luxe, calme et volupté,

Baudelaire y fait surgir

Les plus rares fleurs,
Mêlant leurs odeurs
Aux vagues senteurs de l'ambre...

Et sa nostalgie le reporte

...sous de vastes portiques
Que les soleils marins teignaient de mille feux,

où il vit entouré

« d'esclaves tout imprégnés d'odeurs »...

¹ IV, 10 sq.

² V, 10 sq.

³ VII, 8.

⁴ P. HAMP, *Le cantique des cantiques*, 1922 (4^{me} éd.), 171, 209: « Des corps des femmes échauffées venait l'odeur de volupté ».

Ces délices parfumées dont nous voulons jouir sur terre, nous les voulons aussi dans l'au-delà :

« On mettra, dans ma blanche et lumineuse tombe
Des argiles pétris en forme de colombe,
Un miroir enroulé de jonquilles en fleurs,
Et l'image d'Eros qui régna sur mon cœur...

Que le fenouil soyeux et que la menthe du pré
Me donnent leur parfum de miel doux et poivré
Et que j'erre, sans peur, sans reproches, sans rides
Dans l'immortel azur où sont les Homérides¹ »...

Les croyances religieuses, antiques et modernes, n'ont fait qu'adopter cette notion instinctive : pour elles aussi, les parfums sont les symboles des êtres divins, du lieu idéal qu'est le Paradis, des vertus des âmes pieuses, en un mot de tout ce qui est céleste, pur et bon, de tout ce vers quoi aspire l'âme du juste, des récompenses qu'elle reçoit.

MAUVAISES ODEURS, SYMBOLES DU MAL.

Au contraire, les odeurs désagréables nous répugnent et évoquent pour nous tout ce qui est mauvais. « Je ne puis sentir cet homme-là », disons-nous de quelqu'un pour qui nous éprouvons de l'aversion². Certains êtres dégagent une « odeur hypocrite »³, et le péché a une « odeur ignoble »⁴. A vrai dire, nous faisons parfois violence à nos sensations, et par haine, nous estimons que « le corps d'un ennemi mort sent toujours bon ».

Dans toutes les religions, la mauvaise odeur est symbole du mal et de la mort⁵. Le prêtre égyptien recommande au défunt : « Ne laisse pas ton odeur devenir mauvaise », ce qui l'empêcherait de jouir des bonheurs de l'au-delà⁶. L'enfer perse

¹ Comtesse DE NOAILLES, *Les éblouissements*, Prière à Pallas Athéné.

² LITTRÉ, *Dict.*, s.v. Sentir; *Arch. suisses des trad. populaires*, XXII, 1918-1919, 204; Métaphore, qui est parfois une réalité, car pour saluer quelqu'un, certaines populations en respirent réellement l'odeur. SPENCER, *Rev. philosophique*, 1878, 5, 12.

³ SAINT-SIMON, cf. LITTRÉ, *Dict.*, s.v. Odeur.

⁴ RECLUS, *Les croyances populaires*, 149.

⁵ LOHMEYER, 7.

⁶ *Ibid.*, 18; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400.

est un lieu de puanteur ¹ et Ahriman sent mauvais ². Prédisant le malheur de Sion, Isaïe s'écrie: « au lieu de parfum, il y aura de l'infection »³. En Grèce, les Erinnyses exhalent des souffles empoisonnés ⁴.

Le christianisme, byzantin et occidental, ne pense pas autrement. L'Enfer est un lieu fétide ⁵, dont saint Barlaam a la vision ⁶ et que les saints peuvent imaginer, comme le fit Arsenius, qui remplissait sa cellule de mauvaises odeurs, afin que Dieu lui épargnât celles de cet endroit maudit ⁷. Diables et démons, par leur horrible senteur de bouc, de souffre, de décomposition, de fumée infecte, signalent leur présence aux gens pieux, aux saints ⁸. Ils essaient de les tenter, en prenant l'apparence d'une belle femme, mais, exorcisée, celle-ci se transforme en un cadavre pourri, qui remplit l'air de sa fétidité ⁹; saint Barlaam est près de céder à une jeune princesse d'une merveilleuse beauté, quand il a la vision de l'enfer, et « lorsqu'il s'éveilla, la beauté de la jeune fille lui parut exhale la même puanteur »¹⁰. Le frère Aemilianus est tourmenté par le démon, et saint Euthymius reconnaît en lui, à sa mauvaise odeur, l'esprit de fornication, la présence du malin¹¹. Au XII^e siècle, on apporta dans un couvent de l'ordre de Citeaux plusieurs corps saints des 11.000 Vierges, mais, fait étrange, déposées dans le chœur de l'église, ces reliques dégageaient une effroyable odeur, peu compatible avec leur sainteté. L'abbé comprit qu'il y avait là quelque malice du diable et il le conjura: « Je t'adjure, esprit immonde, par celui qui viendra juger les vivants et les morts, de faire connaître la cause de cette puanteur, si elle vient de toi. » On vit alors une mâchoire de cheval sortir du tas des reliques, on la jeta, et à la puanteur succéda l'odeur la plus délicieuse¹². Les anges, tout

¹ LOHMEYER, 23.

² *Ibid.*, 22, texte.

³ *Esaïe*, II, 24.

⁴ ESCHYLE, *Eumen.*, 53; ROSCHER, *Lexikon*, s.v. Erynnia, 1311; LOHMEYER, 7; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400: ἐγχουστὸν πλατοῖσι φωσταμασιν.

⁵ BODIN, *De la démonomanie des sorciers*, Paris, 1582, 133; Collin DE PLANCY, *Le diable peint par lui-même*, 162; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 540.

⁶ *Légende dorée*, trad. de Wizewa, 675.

⁷ *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 401.

⁸ LOHMEYER, 47 et note 4; Collin DE PLANCY, *Le diable peint par lui-même*, 1819, 20, 87; BODIN, *De la démonomanie des sorciers*, Paris, 1582, 133; RECLUS, *Les croyances populaires*, I, 149; à Byzance, DELATTE et JOSSEURANT, *Mélanges Bidez*, 1934, II, 222. — Les Mandéens croient aussi à la puanteur des mauvais anges, *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 401. — « Nicéphore Calixte raconte que les Mages des Perses, pour rendre odieuse nostre religion, firent sortir une fort mauvaise et puante odeur du lieu où les Chrestiens estoient. » BOGUET, *Discours exécrables des sorciers*, éd. Rouen, 1603, 103.

⁹ *Légende dorée*, trad. de Wizewa, 429, St Hippolyte.

¹⁰ *Ibid.*, 675.

¹¹ « Ex eo autem quidam teter odor exhibat, qui gravem illam animi perturbationem illi Magno significabat. Cum eum ergo divinus esset odoratus Euthymius, et cognovisset insidias, increpat malum daemonem, qui ei exhibebat, molestiam ». *Acta sanct.*, xx janv., cap. X, p. 312.

¹² Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, II, 358, Odeur des reliques. — Le cheval est un animal infernal.

embaumés des senteurs de l'au-delà, ne peuvent supporter ces relents atroces et ils l'avouent à sainte Marguerite de Cortone¹.

Disciples du diable, les spectres², les sorciers³ ont même propriété, tous « sentent la sorcellerie », et ils peuvent infecter l'air autour d'eux⁴. Quand eux-mêmes évoquent le démon Astaroth, ils doivent ne point le laisser s'approcher d'eux, à cause de son odeur, et on leur conseille de tenir entre leurs narines un anneau magique en argent qui préserve contre la fétidité des démons⁵. Les hommes méchants ne sont pas mieux partagés. Saint Joseph de Copertino et saint Eugendus les reconnaissaient à leur mauvaise odeur⁶, et le jésuite Menochio prétendait qu'elle était propre aux Juifs, et que ceux-ci ne la perdaient qu'avec le baptême⁷.

ANTITHÈSE ENTRE BONNES ET MAUVAISES ODEURS.

Une antithèse perpétuelle oppose les bonnes odeurs aux mauvaises, c'est-à-dire le ciel à la terre, la vie paradisiaque promise aux élus devenus incorruptibles et immortels, à la mort terrestre qui corrompt le corps, les élus aux réprouvés⁸. Saint Pierre Thomas sent mauvais de son vivant, saint Silv. Franco a l'haleine fétide; après leur mort ils ne sont qu'effluves odorants. Les maladies, les ulcères, les sanies, qui rebutent l'odorat, quand il s'agit de vulgaires mortels, dégagent

¹ « Nos etiam tolerare non possumus foetorem superbiae, quem secum tamquam Dei rebelles ferunt. » *Acta sanct.*, xxii février, p. 354.

² Collin DE PLANCY, *Dict. infernal*, 84, s.v. Bayer.

³ *Ibid.*, s.v. Odeur; BODIN, *De la démonomanie des sorciers*, Paris, 1582, 133: (Cardan) « croyt que de là vient que les anciens ont appellé les Sorcières *foetetes*, et les Gascons *fetillères*, pour la puanteur d'icelles, qui vient comme ie croye de la copulation des Diables, lesquels peut estre prennent des corps de pendus, ou autres semblables pour les actions charnelles et corporelles: comme aussi Wier a remarqué que les personnes démoniaques sont fort puantes... Et combien que Hippocrate pensast que les Daemoniaques fussent frappez du mal caduc, si est-ce qu'il dit qu'ils sont puants: en quoy on peut iuger que les femmes, qui de leur naturel ont l'aleine douce beaucoup plus que les hommes, par l'accointance de Satan en deviennent hideuses, mornes, laides, et puantes outre leur naturel. »

⁴ BODIN, *op. l.*, 103: « Et si l'air se corrompt quelquefois par l'odeur d'un fumier, si avant que de là s'engendre une peste en tout un pays, pourquoi ne croyons-nous pas que les sorciers le puissent infecter par les odeurs graves et puantes qu'ils feront sortir d'un venin, qu'ils composeront à l'aide de leur maître? »

⁵ WIER, cf. Collin DE PLANCY, *Dict. infernal*, s.v. Astaroth.

⁶ TREDE, 131 (saint Joseph de Copertino); *Acta sanct.*, 1 janvier, cap. XII, 53 (saint Eugendus), voir plus haut.

⁷ TREDE, 137.

⁸ Sainte Lydwine: « Beatissima igitur Virgo Lydwina, velut odor vitae bonis et sanis, odor vero mortis facta malis ... et secundum verbum Apostoli, aliis odor vitae ad vitam, aliis vero odor mortis in mortem, reservatur ». *Acta sanct.*, avril, tome 2, 14 avril, 314. Voir plus haut, St Paul, Ep. aux Cor., 2, 15.

chez les saints d'ineffables parfums¹. Le démon tourmente Christine de Stommeln par d'effroyables odeurs, mais Dieu repousse ses embûches en répandant sur elle sa suavité². La prison puante des saints Julien et Celse est remplie par le ciel de baumes admirables³. Une prière d'exorcisme demande à Dieu de délivrer le malheureux possédé, d'en chasser l'odeur atroce du démon et de la remplacer par le très suave parfum du Saint-Esprit⁴.

* * *

Comme dans l'antiquité, les parfums du christianisme ont une vertu efficace⁵, purificatrice, ils mettent en fuite les puissances mauvaises⁶, et l'odeur céleste des anges repousse le démon⁷.

¹ Voir Annexes, ex.: B. Bernard, *Acta sanct.*, avril, tome 2, 19 avril, 680; sainte Lydwine, sainte Fine, saint Jacobus Venetus.

² *Acta sanct.*, juin, tome 4, 22 juin, 294.

³ *Ibid.*, ix janvier, cap. VIII, 582.

⁴ MAURY, *op. l.*, 92, note 3: « Te supplex deprecor, Domine, ut ad invocationem nominis tui ab hujus famuli tui vexatione inimicus confusus abscedat et ab ejus possessione anima liberata ad auctorem suae salutatis liberatoremque suum diabolico foetore depulso et odore suavissimo Spiritus Sancti percepto sequatur. »

⁵ Voir plus haut: Caractéristiques des parfums.

⁶ BOGUET, *Discours exécitable des sorciers*, Rouen, 1603, 253 sq. « Des parfums, dont usent les Prestres en leurs exorcismes... Il reste que nous monstrions que nos Prestres n'usent pas mal à propos de parfums en leurs exorcismes. Ce qui nous sera facile. Car ie veux bien accorder que le parfum ne peut rien directement contre le malin esprit. Veu que le Diable est sans corps, et consequemment sans odorat; mais il faut que l'on me confesse que ce mal-heureux se glisse parmy les humeurs dont la personne est composée, et qu'il s'en sert pour la tourmenter davantage... Or il est certain, qu'il y a des parfums qui consument et corrigent ces humeurs. Pourquoy donc ne conclurons-nous pas que le diable quittera plus facilement le corps du démoniaque, s'il est repurgé des humeurs dont nous venons de parler, que s'il en estoit encores remply... Ainsi donc il ne faut pas blasmer les parfums de nos prestres, puis qu'ils servent en quelque façon contre les démons... et que nous pouvons encors mieux remarquer par l'exemple du jeune Tobie, lequel deschassa le diable avec un parfum, qu'il composa du cœur et du foye d'un poisson. Bien est vray, qu'il y entremesla des Oraisons et ieusna avec cela: mais nos prestres font le semblable. Aussi n'y a-t-il doute que les parfums qui sont sanctifiez par la parole de Dieu, ne soyent de plus grand efficace contre le diable, que si l'on s'en servoit en leur simple naturel. »

Des cabalistes chercheurs d'or, à Neuchâtel, en 1726-1727, recourent à la divination et utilisent une jeune fille pour lire dans un verre d'eau. Au préalable, « on l'avait parfumée à droite et à gauche, près des pieds, près des coudes, près des épaules et devant et derrière près de la poitrine. Puis ensuite on lui avait engraissé avec de l'huile le dessus de la main gauche près du pouce ». Dans une autre séance, une petite fille est aussi ointe et parfumée. M. Méautis ajoute: « Ces pratiques sont analogues à celles que recommandent les papyrus égyptiens ». *Musée neuchâtelois*, 1938, 148 sq., « Les cabalistes à Neuchâtel », 155, 156. Déjà dans l'antiquité, par leurs parfums, les magiciennes opéraient d'étranges métamorphoses. LUCIEN, *Asin.*, 12; OVIDE, *Mét.*, III, 21; SAGLIO-POTTIER, *Dict. des ant.*, s.v. *Unguentum*, 592, note 10.

⁷ Deux anges apparaissent à sainte Marguerite de Cortone dans sa cellule, et lui disent: « Nunc Margarita, fecimus stragem in aere de hostibus nostris, quia non potuerunt nostri adventus tolerare odorem, quem ex consortio altissimi Dei contraximus, et nobiscum ferimus. Sed territi fugientes cesserunt nobis. » *Acta sanct.*, xxii février, p. 354.

CONCLUSION.

Le parfum suave des dieux et des élus, antiques et modernes, n'est donc qu'un effet de l'antithèse universelle et éternelle entre le bien et le mal; les animaux favorables peuvent eux aussi le posséder, et, en Bohème, les serpents et les grenouilles qui protègent les demeures trahissent leur présence bienfaisante par une odeur balsamique¹.

ANNEXE I

SAINTS PARFUMÉS DE LEUR VIVANT².

Amator (Amadour, Amâtre), Gaule, mort en 418. Amator et Martha font vœu de virginité, et aussitôt l'odeur suave les entoure.

Acta sanct., mai, tome I, 1^{er} mai, 53.

André Avellino, théatin, Naples, mort en 1608. Ses mains dégageaient une « soavissimo odore », qui rafraîchissait spirituellement ceux qui les baignaient.

SCHIARA, Vita di S. Andrea, 120; *TREDE*, 130, note 1.

Arsenius, Arsène. Vieux et malade, il se laisse persuader par son évêque de prendre un bain, et subitement l'odeur céleste se répand.

Acta sanct., septembre, tome 3, 11 sept., 858.

Barthole, lépreux. Ses plaies dégagent des parfums.

HUYSMANS, Sainte Lydwine de Schiedam, 289.

Cajetan, fondateur de l'ordre des Théatins, sentait l'oranger, preuve de sa virginité, « certissimum profecto ejus virginitatis indicium ».

Acta sanct., XXX, 7 avril, 261, n° 95; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 553.

Catherine de Bologne, clarisse, morte en 1463. La Vierge lui apparaît, tenant l'enfant Jésus qu'elle lui donne à embrasser. Au contact de ce petit corps parfumé, celui de la sainte est tout pénétré de son odeur suave. « Praeterea afflatus illius corporis est suavissimus odor quem et expirare, quandoque inter loquendum videbatur. » Le chœur de l'église en est embaumé, l'odeur dure longtemps et s'efface peu à peu. « Qui licet paullatim minor minorque fieret, ad alterum tamen usque post festum diem Nativitatis diem locum istum implevit. »

• *Acta sanct.*, mars, tome 3, 9 mars, 56. Voir plus haut, odeur de la Vierge.

¹ HOFFMANN-KRAYER, *Handwörterbuch d. deutschen Aberglaubens*, s.v. Geruch, 712.

² Voir d'autres cas encore, plus haut: II. Le Christianisme, Dieux et êtres surnaturels parfumés; Paradis parfumés; Autres apports parfumés; Objets humains parfumés.

Catherine de Sienne, 1380. Lors d'une de ses extases, un moine touche une de ses mains du bout d'un doigt et pendant quarante-huit heures ce doigt conserve une odeur suave, qui rafraîchissait l'âme et les sens.

JÖRGENSEN, *Sainte Catherine de Sienne*, 1919, 99.

Christine de Stommeln, morte en 1312. Elle est tourmenté d'horrifique façon par les démons, mais, après cette lutte, alors qu'elle se repose, épisée, elle dégage de suaves odeurs.

Acta sanct., juin, tome 4, 22 juin, 294, 361; RENAN, « Une idylle monacale au XIII^e siècle », *Nouvelles études d'histoire religieuse* (2^{me} éd.), 353; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 531-2.

L'odeur se fait aussi sentir quand elle prie en extase.

Acta sanct., juin, tome 4, 22 juin, 287.

Constantin, moine de Bithynie, IX^e siècle, pendant qu'il prie.

Acta sanct., novembre, tome 4, Appendix, 633.

Crisantus, martyr en 211. Quand il entrait dans une chambre, elle sentait bon.

Arch. suisses trad. populaires, XXIV, 1922, 113.

Dominique, fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs, mort en 1221.

Acta sanct., octobre, tome 5, 10 octobre, 410.

Dominique du Paradis. Ses plaies dégagent des parfums.

HUYSMANS, *Sainte Lydwine de Schiedam*, 289.

Didée. Id.

Ibid.

Etienne, de Muret ou de Grandmont, France, 1124.

Acta sanct., VIII, février, cap. IV, 208.

François de Paule, fondateur de l'ordre des Minimes, mort en 1508, sentait le musc.

Acta sanct., X, 2 avril, 127, n° 22; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 533; *Arch. suisses des trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Humiliane. Ses plaies dégagent des parfums.

HUYSMANS, *op. l.*, 289.

Ida, de Louvain, cistercienne, vers 1320. *Id.*

Ibid.

Jacopus Venetus, Jacques Salomoni, de Venise, dominicain, mort en 1314. Ses plaies, son corps, ses vêtements embaument.

Acta sanct., mai, tome 7, 31 mai, 469; HUYSMANS, 289.

Jeanne-Marie de la Croix, clarisse. Ses plaies dégagent des parfums.

HUYSMANS, *op. l.*, 289.

Jérôme Angelucci, Assise.

Rev. de Paris, 1907, nov.-déc., 532.

Joseph de Copertino, cordelier, mort en 1663. Il communiquait son odeur à ses vêtements, ses linges, à sa cellule, au monastère entier.

Acta sanct., septembre, tome 5, 18 sept., 1003-4, 1011, 1040; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 532; *TREDE*, 124, 129, 130 sq.

Lydwine, *Liduvine*, de Schiedam, morte en 1433. Son corps, putréfié par la maladie, ses plaies, ses sanies, ses vomissements, exhalaient de précieux parfums.

Acta sanct., avril, tome 2, 14 avril, 314, 315, 358-9; *GERLAC*, *Vie de sainte Lydwine de Schiedam*, trad. Brugmann, 292, 312, 345, 368; *HUYSMANS*, *Sainte Lydwine de Schiedam* (3), 1901; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 532.

Voici comment s'exprime Huysmans:

« La chambre de sainte Lydwine, dit Gerlac, sentait si bon que tous ceux qui entraient croyaient qu'on y avait caché diverses espèces d'aromates. Le parfum qui s'en dégageait frappait non seulement l'odorat, mais le goût; c'était comme si on eût mangé du gingembre, du girofle ou de la cannelle; la saveur ardente et forte mordait la langue et le palais avec douceur. Plus tard, au parfum des épices succéda celui de la rose, de la violette, des lis, des fleurs fraîchement coupées; à maintes reprises, Gerlac parle des odeurs suaves qui se dégageaient du corps de la sainte. »

Le corps de la sainte est décomposé par l'incessante maladie. Mais Notre Seigneur « en un constant miracle, fit de ces blessures des cassolettes de parfums; les emplâtres que l'on enlevait, pullulant de vermine, embaumait; le pus sentait bon; les vomissements effluviaient de délicats aromes; et de ce corps en charpie qu'il dispensait de ces tristes exigences qui rendent les pauvres alités si honteux, il voulut qu'il émanât toujours un relent exquis de coques et d'épices du Levant, une flagrance à la fois énergique et douillette, quelque chose comme un parfum bien biblique de cinnamome, et bien hollandais, de cannelle »¹.

« Ce trait, avéré par tous les biographes, que les parents de Lydwine conservaient dans un vase les fragments d'os et les languettes de chair qui se détachaient des membres de leur fille, et que ces débris exhalaient de doux parfums »².

« Cette odeur qui fluait des doigts de la malade agissait non seulement sur son odorat et sur son goût, mais encore elle pénétrait jusqu'au fonds de sa conscience, et en faisait jaillir le remords d'affreux péchés »³.

« Mais ce qui les émerveilla plus que tout, ce fut une odeur nouvelle qui s'échappa de ses stigmates et de ses plaies. Cette senteur si particulière, unique dans les monographies des saintes, cette senteur qu'elle seule exhalait depuis des années et qui était telle qu'une quintessence des aromates de l'Inde et des épices du Levant, s'évanouit et fut remplacée par une autre, et celle-là rappelait, mais épurée, mais sublimée, le parfum de certaines fleurs coupées fraîches. Brugman raconte, en effet, qu'elle expirait, au plus fort de l'hiver, des effluves tantôt de rose, tantôt de violette, et tantôt de lis »⁴.

La ceinture en crin de cheval qu'elle portait toujours par mortification, embaumait. « J'ai palpé cette ceinture, raconte Brugman, j'ai humé le parfum qu'elle exhale et j'affirme que, m'en étant servi dans des séances d'exorcisme, elle s'est révélée d'une puissance

¹ *HUYSMANS*, 89.

² *Ibid.*, 118.

³ *Ibid.*, 153.

⁴ *Ibid.*, 267.

irrésistible contre les démons. » Michel d'Esne atteste: « je l'ai maniée de mes propres mains, et ai vu par expérience que les diables l'ont en grand horreur et crainte »¹. »

Louis Bertrand, dominicain, Valence, Espagne, mort en 1581.

Acta sanct., octobre, tome 5, 10 octobre, 410.

Marie Escobar, morte en 1633. Quand on changeait son linge, « il semblait que celui qu'on enlevait de son corps était un parterre de fleurs odorantes ».

HUYSMANS, *op. l.*, 299.

Marie-Madeleine dei Pazzi, Florence, morte en 1607. Déjà trois ans avant sa mort, alors qu'elle est malade, elle exhale des parfums.

Acta sanct., mai, tome 6, 25 mai, 296.

Osanna Andreasia, de Mantoue, morte en 1505. Elle remplit sa demeure de son odeur suave. Un religieux allemand passe par hasard devant cette maison et s'enquiert de cet étrange parfum.

Acta sanct., juin, tome 3, 18 juin, 696.

Philippe Neri, mort en 1595.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai.

Raynier, de Pise, mort en 1160.

Acta sanct., juin, tome 3, 17 juin, 428, 429, 433. Le saint voit la colombe du Saint-Esprit l'encenser d'odeur; voir plus haut.

Siméon, stylite, mort en 459.

Acta sanct., v, janv., cap. VIII, 268.

Venturini, de Bergame. Ses plaies dégagent des parfums.

HUYSMANS, *op. l.*, 289.

ANNEXE II

SAINTS PARFUMÉS AU MOMENT DE LEUR MORT OU DE LEUR ENSEVELISSEMENT.

Agnès de Montepulciano, morte en 1317.

Acta sanct., avril, tome 2, 20 avril, 809.

Alatus, Flandres, mort en 690.

Acta sanct., septembre, tome 4, 13 septembre, 130.

¹ *Ibid.*, 280.

Albert, ordre des Carmélites.

Acta sanct., octobre, tome 7, 15 octobre, 368.

Alexandre Sauli, évêque, mort en 1592.

Acta sanct., octobre, tome 5, 11 octobre, 827.

Ambroise de Sienne, XIII^e siècle. Il mourut d'une perte de sang, et « on s'aperçut que les rideaux et les draps ensanglantés rendaient une odeur très suave »; le corps était frais, vermeil, odorant.

Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 15.

Barthélémy Amideo, un des fondateurs de l'ordre des Servites.

Acta sanct., août, tome 4, 23 août, 679.

Antonius Ropolitanus, Antoine de Rivoli, Piémont, à Tunis, mort en 1460. Son corps martyrisé, brûlé, est jeté dans un cloaque immonde, d'où il est retiré et nettoyé.

Acta sanct., août, tome 6, 29 août, 537.

Audomarus, Omer, évêque de Thérouanne, mort en 670.

Acta sanct., septembre, tome 3, 9 septembre, 400, 404, 410.

Baldericus, Baudry. Il meurt dans une vision divine.

Acta sanct., avril, tome 3, 24 avril, 289.

Bardon, évêque de Mayence, mort en 1053.

Acta sanct., juin, tome 2, 10 juin.

Bartholus, Italie, XIV^e siècle. A son envelissement.

Acta sanct., juin, tome 2, 14 juin, 1008.

Benignus, Bénigne.

Acta sanct., novembre, tome I, 1^{er} novembre, 153; LOHMEYER, 49, note 3.

Benno, Allemagne, mort en 1106.

Acta sanct., juin, 3, 16 juin, 172.

Bernard, Belgique.

Acta sanct., avril, tome 2, 19 avril, 680.

Catherine de Bologne, clarisse, morte en 1463.

Acta sanct., mars, tome 3, ix mars, 66; cf. HUYSMANS, *op. l.*, 289; TREDE, *op. l.*, I, 208; Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 121 (le visage de la défunte répandait une sueur odorante).

Catherine dei Ricci, dominicaine, morte en 1589.

Vita della Venerabile Madre Suor Caterina de' Ricci, scritta dal Padre Fra Filippo Guidi, Florence, 1617, livre I, 151; *Vie de sainte Catherine de' Ricci*, par le R. P. HYACINTHE, Bayonne-Paris, 1873, II, 297-8; *Vita di Santa Caterina de' Ricci*, trad. Amibert, 146; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 533-4, 548, 550.

Celse. Voir plus loin, *Julien*.

Charles le Bon, comte de Flandres, mort en 1127. L'odeur persiste plusieurs jours après l'ensevelissement.

Acta sanct., II mars, 177.

Clair.

Acta sanct., I janvier, 55.

Claire Gambacorta, de Pise, morte en 1419.

Acta sanct., avril, tome 2, 17 avril, 514. De son vivant déjà, elle perçoit dans sa cellule l'odeur divine (voir plus haut).

Clément. Voir plus loin, *Juste*.

Clothilde, reine de France, épouse de Clovis.

Acta sanct., juin, tome 1, 3 juin, 298; cf. *Vita S. Chrotildis*, c. 14; *Monum. Germ. Hist. Script. Rer. Merov.*, II, 347; LOHMEYER, 49, note 3.

Constantin, de Bithynie, IX^e siècle. A sa mort.

Acta sanct., novembre, tome 4, Appendix, 653. De son vivant, voir plus haut.

Cunégonde, Kinga, duchesse de Pologne, morte en 1292.

Acta sanct., juillet, tome 5, 24 juillet, 325.

David, abbé, Munkendorp, XI^e siècle.

Acta sanct., juillet, tome 4, 15 juillet, 110.

Disibodus, Disibotus, Disibode, évêque irlandais, Diesenberg, Allemagne, fin du VII^e siècle.

Acta sanct., juillet, tome 2, 8 juillet, 594.

Ebrulfus, Evrou, abbé, Beauvais, fin du VI^e siècle.

Acta sanct., juillet, tome 6, 25 juillet, 195.

Egidius, moine, mort en 1812, béatifié par Léon XIII. Au moment de sa mort, « spirando un odore sovranaturale ».

TREDE, *op. l.*, I, 161.

Elisabeth, de Hongrie, morte en 1231. « Pendant les quatre jours qui précédèrent son inhumation, aucune mauvaise odeur ne se dégagea de son corps, mais au contraire un parfum s'en exhala qui réconfortait tous les cœurs. »

Légende dorée, trad. de Wizewa, 638.

Elisabeth (Isabelle), reine de Portugal, morte en 1336. Lors de son ensevelissement, malgré les chaleurs de l'été et le long transport à Coïmbre, le corps sent bon.

Acta sanct., juillet, tome 2, 4 juillet, 192-3, 208 (récit encore plus détaillé).

Erconwaldus, évêque de Londres, mort en 693.

Acta sanct., avril, tome 3, 30 avril, 782.

Felix, vierge, de Meda, Italie, morte en 1444. Lors de son ensevelissement.

Acta sanct., septembre, tome 8, 30 septembre, 763.

Ferreolus, Ferréol, et *Ferrutius*, Ferrutio, Fergeux, martyrs, Besançon, III^e siècle. Lors de leur supplice.

Acta sanct., juin, tome 3, 16 juin, 8, 9.

Fina, recluse, Toscane, Italie, morte en 1253.

Acta sanct., mars, tome 3, 12 mars, 238; *Arch. suisses des trad. populaires*, XXII, 1908-9, 204; *HUYSMANS*, *op. l.*, 289.

Françoise, Romaine, morte en 1440.

Acta sanct., mars, tome 3, 9 mars, 99.

Friarius, Friard, ermite, VI^e siècle.

Acta sanct., août, tome 1, 1^{er} août, 59; *LOBINEAU*, *Vie des saints de Bretagne*, éd. *Tresvoux*, 322; *MAURY*, *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, 92, note 1.

Gandolphe, Sicile, mort vers 1260.

Acta sanct., septembre, tome 5, 17 septembre, 707.

Gebhard, évêque, Constance, mort en 995. Lors de son ensevelissement, une colombe se pose sur le cercueil et une odeur suave se répand.

Acta sanct., août, tome 6, 27 août, 120.

Genesius, Genès, Geniès, Clermont, Auvergne, mort avant 740.

Acta sanct., juin, tome 1, 5 juin, 505.

Gertrude, Brabant, morte en 664.

Acta sanct., mars, tome 3, xvii mars, 596.

Hubert, moine, Brétigny, France, mort vers 712.

Acta sanct., mai, tome 7, 30 mai, 277.

Irène, de Cappadoce, Constantinople, IX-X^e siècle.

Acta sanct., juillet, tome 6, 28 juillet, 633-4.

Jacopus Venetus, Jacques Salomoni, de Venise, mort en 1314.

Acta sanct., mai, tome 7, 31 mai, 470-1. De son vivant, voir plus haut, Annexe I.

Jean, du monastère de Byzan, Ethiopie, mort en 1449. A sa mort.

Acta sanct., novembre, tome 4, 9 novembre, 266.

Jean Colombin, Sienne, Italie, mort en 1367.

Acta sanct., juillet, tome 7, 31 juillet, 397.

Jean de Dieu, mort en 1550. Lors de sa mort, ses vêtements, son lit, la chambre, sont imprégnés de bonnes odeurs.

Acta sanct., septembre, tome 8, 29 sept., 120.

Joseph de Copertino, cordelier, mort en 1663.

Acta sanct., septembre, tome 5, 18 septembre, 1004. De son vivant, voir plus haut, Annexe I.

Juliana, Julienne, de Venise, morte en 1263.

Acta sanct., septembre, tome 1, 1^{er} septembre, 316.

Juliana, Julienne, près de Varèse, morte en 1547. Lors de sa mort.

Acta sanct., octobre, tome 10, 23 octobre, 559.

Julien et Celse. Lors de leur martyre.

Acta sanct., IX janvier, cap. XI, 584.

Juste et Clément. Ve siècle.

Acta sanct., juin, tome 1, 5 juin, 439.

Ladislas, roi de Hongrie, mort en 1095.

Acta sanct., juin, tome 5, 27 juin, 318.

Lambert, ou Landebert, évêque de Liège, mort en 709.

Acta sanct., septembre, tome 5, 17 septembre, 588.

Leodowinus, Lutwinus, Liévin, Livin, mort vers 713.

Acta sanct., septembre, tome 8, 29 septembre, 176.

Leo Lucas, abbé, Calabre.

Acta sanct., 1^{er} mars, 102.

Licinius.

Acta sanct., XIII février, 682, 686.

Limbania, Limbagne, Gênes, morte avant 1294.

Acta sanct., septembre, tome 2, 6 septembre, 792; *Archives suisses des trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Louis Bertrand, mort en 1581.

Acta sanct., octobre, tome 5, 10 octobre, 410, 427-8. Cf. aussi de son vivant, voir plus haut, Annexe I.

Loup, France, mort en 623.

Acta sanct., 27 janvier, cap. III, 778; septembre, tome 1, 1^{er} septembre, 264.

Lucianus, Lucien. Bien qu'il soit enseveli avec des aromates et des linges parfumés, les assistants ne confondent pas leur odeur avec celle de l'au-delà que dégage le corps.

Acta sanct., 8 janvier, cap. V, p. 465, 468.

Lydwine, de Schiedam. Son corps, après la mort, devient jeune et frais, odorant.

Acta sanct., avril, tome 2, 14 avril, 361; *HUYSMANS*, *Sainte Lydwine de Schiedam*, 282. Cf. de son vivant, voir plus haut, Annexe I.

Marc, évêque, Apulie, mort vers 328. Lors de son ensevelissement.

Acta sanct., juin, tome 2, 14 juin, 804.

Marguerite de Cortone, morte en 1297.

Acta sanct., XXII février, 356.

Maria Bagnesia, Florence, morte en 1578. A son ensevelissement.

Acta sanct., mai, tome 6, Corollarium ad xxviii maii, 127.

Maria de Cervellon, Barcelone, Espagne, morte en 1290.

Acta sanct., septembre, tome 7, 25 septembre, 181.

Martine, III^e siècle. Lors de son martyre.

Acta sanct., 1^{er} janvier, cap. III, 13; *Archives suisses trad. pop.*, XXII, 1918-9, 204.

Maure, de Troyes, vierge, morte vers 850.

Acta sanct., septembre, tome 6, 21 septembre, 278.

L'eau dont on lave son corps devient odorante et blanche comme du lait et opère des miracles.

Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, II, 192.

Meinrad, ermite, Einsiedeln, mort en 863. Lors de sa mort.

Acta sanct., 21 janvier, cap. III, 384; *Martyrol. Basiliens.*, 1584, 16; *Archives suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400.

Michael, monastère de Vallombrosa, près de Florence, mort en 1370.

Acta sanct., août, tome 1, 1^{er} août, 105.

Odulphe, Odulfe, missionnaire en Frise, mort vers 865.

Acta sanct., juin, tome 2, 12 juin, 595.

Paternianus, Paternien, Italie, IV^e siècle.

Acta sanct., juillet, tome 3, 12 juillet, 310.

Paul, apôtre. De la blessure de son corps martyrisé « jaillit d'abord un flot de lait... puis le sang coula, et de son sang s'exhala un parfum délicieux ».

Légende dorée, trad. de Wizewa, 327.

Pecinna, Picinna, Perseveranda, Pezaine, France, vers le VIII^e siècle.

Acta sanct., juin, tome 5, 25 juin, 87.

Pelagia, morte vers 570. Quatre jours après sa mort.

Acta sanct., août, tome 5, 26 août, 826.

Philarète, moine de Calabre, mort en 1070. A son ensevelissement.

Acta sanct., avril, tome 1, 6 avril, 617.

Phocas, II^e siècle.

Acta sanct., juillet, tome 3, 14 juillet, 645.

Piatus, Piatonus, Piat, apôtre du Tournaisis, vers 287.

Acta sanct., octobre, tome 1, 1^{er} octobre, 9, 11, 24.

Pierre d'Alcantara, franciscain, mort en 1562. A sa mort, son corps redevient frais, beau, odorant, et une lumière éclatante l'entoure.

Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, II, 435.

Pierre, évêque, Anagni, Italie, mort en 1105.

Acta sanct., août, tome 1, 3 août, 239.

Pierre, de Carzoli, Italie, mort vers le milieu du XI^e siècle.

Acta sanct., août, tome 6, 30 août, 643-4.

Pierre de Chavanon, Pebrac, Auvergne, mort en 1080. Lors de son ensevelissement.

Acta sanct., septembre, tome 3, 9 septembre, 477.

Polycarpe, évêque de Smyrne, martyr, II^e siècle. Il est brûlé vif, mais le feu ne peut réduire son corps en cendres et une odeur suave s'en dégage.

Mart. Polyc., 15; *Acta sanct.*, 27 janvier, cap. III, 704, 707; LOHMEYER, 48.

Poppon, Poppon, abbé de Stavelo, mort en 1048. Lors de son ensevelissement, l'odeur persiste longtemps.

Acta sanct., 25 janvier, cap. XIV, 650.

Raynier, de Pise, mort en 1160. Lors de son ensevelissement.

Acta sanct., juin, tome 3, 17 juin, 453. Cf. de son vivant, plus haut, Annexe I.

Romula.

Acta sanct., septembre, tome 8, 29 septembre, 100.

Rose de Viterbe, morte en 1252.

Acta sanct., septembre, tome 2, 4 septembre, 441.

Segolena, Segoleine, Sigoulène, Sigoulaine, Albi, VII-VIII^e siècles. A sa mort.

Acta sanct., juillet, tome 5, 24 juillet, 636.

Séraphina, Italie, morte en 1478.

Acta sanct., septembre, tome 3, 8 septembre, 316, 321.

Séraphin, Asculum, Italie, mort en 1154. A sa mort.

Acta sanct., octobre, tome 6, 12 octobre, 149.

Silv. Franco. De son vivant, sa bouche exhalait une mauvaise odeur; quand il fut mort, elle répandit des parfums.

TREDE, *op. l.*, I, 210.

Siméon, stylite, 459. A sa mort.

Acta sanct., 5 janvier, cap. IX, 273.

Solemnis, Solennius, Souleine, Solein, etc., évêque de Chartres, vers 508.

Acta sanct., septembre, tome 7, 25 septembre, 69.

Sorus, Sour, ermite, Périgord. A sa mort.

Acta sanct., 1^{er} février, cap. IV, 203.

Speciosa, VII^e siècle.

Acta sanct., juin, tome 3, 18 juin, 602.

Théodore, martyr, 287. Le préfet le fit brûler sur un bûcher où il rendit l'âme, mais son corps resta intact, et une odeur délicieuse s'en exhalait, et l'on entendit une voix qui disait: « Viens, mon bien-aimé, entre dans la joie de ton Seigneur ».

Légende dorée, trad. de Wizewa, 618; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 205.

Tresanus.

Acta sanct., 7 février, 55.

Thérèse d'Avila, 1515-1582.

Acta sanct., octobre, tome 7, 343, 368 sq., 643, 711, 713, 715, 747, 748; J. CHEVALIER, *Sainte Thérèse et la vie mystique*, 1934; Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, III, 153; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 533.

Ubaldus, Ubalde, évêque de Gubbio, mort en 1160.

Acta sanct., mai, tome 7, Appendix ad diem xvi maii, 780.

Udalricus, Ulricus, évêque d'Augsbourg, mort en 973.

Acta sanct., juillet, tome 42, 4 juillet, 121.

Ulphia, Ulphe, Ulfe, VIII^e siècle, vierge.

Acta sanct., XXXI janv., 1124.

Villana Bottia, Villana delle Botti, Florence, morte en 1360.

Acta sanct., août, tome 5, 26 août, 868.

Vincent Ferrier, dominicain, mort en 1419. L'eau dont on lave son corps répand une odeur suave.

TREDE, *op. l.*, 136, 386; *Vita di S. Vincenzo*, 118.

Werenfridus, Werenfrid, Frise, mort vers 760.

Acta sanct., août, tome 6, 27 août, 100, 103.

ANNEXE III

SAINTS DONT LES CORPS, LES RELIQUES, DEMEURENT PARFUMÉS LONGTEMPS APRÈS LEUR ENSEVELISSMENT.

Abdon, Sennen, martyrs à Rome, vers 250. Découverte de leurs reliques, en suite d'une vision.

Acta sanct., juillet, tome 7, 30 juillet, 140.

Acutius, cf. Janvier.

Adalarius et *Eobanus*, martyrs. Lors de la translation de leurs reliques, en 1154.

Acta sanct., juin, tome 1, 5 juin, 495.

Adrien. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 435.

Agathe. Relique de la sainte (poitrine), à Galatina, Apulie, sentant bon.

TREDE, 137.

Agnellus, Agnello, abbé, Naples, mort en 596.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Agnès de Langeac.

DE LANTAGES, *Vie de la vénérable Agnès de Jésus*, III^e partie, chap. XXI, tome II, 253; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 535.

Agnès de Bohème, morte en 1282.

Acta sanct., 6 mars, cap. III, 512, 528.

Agrippine, martyre sous Valérien. Lors de la translation de son corps par mer, de Rome en Sicile.

Acta sanct., juin, tome 4, 23 juin, 464-5.

Albert Besozzi (Besutius), ermite, lac Majeur, mort en 1359. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 1, 3 septembre, 787, 788; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204, note 7.

Albinus. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 435.

Aldegonde, abbesse de Maubeuge, morte vers 680. Ses reliques sentent bon 500 ans après sa mort.

Acta sanct., 30 janvier, 1051, 1053.

Alexandre. Cf. *Januarius*.

Alexandre, évêque, martyr, Fiesole, Italie, avant 741. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juin, tome 1, 6 juin, 751.

Alexis, Rome, mort en 417.

Acta sanct., juillet, tome 4, 17 juillet, 253.

« En l'espace d'une semaine, on lui éleva un monument tout orné d'or et de pierres précieuses. C'est dans ce monument que fut placé son corps; et un parfum si doux s'en exhalait, que tous croyaient que le monument était rempli d'aromates. »

Légende dorée, trad. de Wizewa, 334.

Alphius, Alfio; Philadelphus; Cyricus, Cyrin; martyrs de Lentini, Sicile. Leurs corps sont retirés d'un puits où ils avaient été précipités.

Acta sanct., mai, tome 2, 10 mai, 527.

Amatus, évêque, Italie, mort en 1193.

Acta sanct., août, tome 6, 31 août, 720, 727.

Amphibalus, Amphibale, et un de ses compagnons, Winchester, Angleterre, IV^e siècle. Ouverture de leur tombe.

Acta sanct., juin, tome 4, 22 juin, 170.

André Avellino, théatin, mort en 1608.

SCHIARA, *Vita di S. Andrea d'Avellino*, 115; TREDE, 386. De son vivant, cf. Annexe I.

André de Constantinople, dit Salus ou Stultus, vers le X^e siècle. L'odeur suave persiste dans la demeure que le saint a occupée, longtemps après le départ de son corps.

Acta sanct., mai, tome 6, *Corollarium ad xxviii Maii*, p. 111.

Angilbert, abbé de Saint-Riquier, mort en 814. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., 18 février, 97, 101; 3 mars, cap. IV, 287.

Anne, mère de la Vierge. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juillet, tome 6, 26 juillet, 253; *Vie de sainte Anne*, Lyon, 1863, 33 (aussitôt une odeur semblable à celle du baume se répandit « dans l'une et l'autre crypte pour la confirmation du miracle »); LOHMEYER, 50, note 2; TREDE, 387, 136.

Anonymes. A l'ouverture des tombes de saints anonymes.

Acta sanct., juin, tome 1, 3 juin, 372. — Juin, tome 1, 1^{er} juin, 59. — Juin, tome 3, 19 juin, 850 (à Saint-Polten, Autriche). — *Chr. Benedictorum de Meichelbeck*, année 1053; LOHMEYER, 49, note 3.

Corps d'évêques trouvés à S. Abondio près Come, « suavissimus odor ».

NINGUARDA, *Atti delle Visitazioni di S. Monti*, I, 92; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204, note 11.

Diverses reliques de moines, découvertes en 1627.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 455.

Ansbertus, Ansbert, archevêque de Rouen, mort en 698. Ouverture de la tombe.

Acta sanct., 9 février, cap. X, 355.

Anthelmus, Anthelme, évêque de Belley, mort en 1178. Ouverture de la tombe.

Acta sanct., juin, tome 5, 26 juin, 241.

Anthes, cf. Fortunatus.

Antoine de Padoue, mort en 1231. Sa tombe répand de suaves odeurs.

Acta sanct., septembre, tome 5, 18 sept., 1003; TREDE, 130.

Aphrodise, cf. *Sabbas*.

Apollinaire, martyr, évêque de Ravenne, I^{er} siècle.

Acta sanct., juillet, tome 5, 23 juillet, 362.

Ardovinus, Arduin, Italie, mort en 627.

Acta sanct., octobre, tome 11, 25 octobre, 655.

Arialdus, Italie, mort en 1066.

Acta sanct., juin, tome 5, 27 juin, 300.

Athanase, évêque d'Alexandrie, mort en 373.

Acta sanct., mai, tome I, 2 mai, 256.

Athanase, évêque, Naples, mort en 872. Ouverture de la tombe.

Acta sanct., juillet, tome 4, 15 juillet, 85.

Atto, évêque de Pistoie. Lorsqu'on voulut reconstruire l'église Saint-Jean, à Pistoie, en 1337, on découvrit un cercueil de plomb portant l'inscription « Atto Episcopus Pistorien. ». Le corps, parfaitement conservé après 184 ans d'inhumation, dégageait une odeur suave qui fit conclure à sa sainteté.

BAGATTA, *Admiranda*, II, 469, n° 159; SAINTYVES, *En marge de la Légende Dorée*, 304; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Augustin, archevêque de Cantorbéry, mort en 608. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 414.

Aureus, évêque de Mayence, *Justinus*, martyrs, en 451. Translation de leurs reliques.

Acta sanct., juin, tome 3, 16 juin, 55.

Ausiacus, cf. *Loup*.

Aymon et Veremundus, Meda, Italie. Translation de leurs reliques.

Acta sanct., 13 février, cap. II, 707; *Historia di Meda*, 137 (Ms. Bibl. Ambrosiana, Milan); *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204, note 12.

Baptista de Verano, Ombrie, 1527. Translation de son corps en 1593.

Acta sanct., mai, tome 7, 31 mai, 511.

Barbara. La relique de sa tête, à l'église S. Annunziata, Naples.

TREDE, 137.

Barnabas, Barnabé, apôtre. Découverte de ses reliques.

Acta sanct., juin, tome 2, 11 juin, 450.

Bartholomé, Barthélemy, apôtre.

Acta sanct., août, tome 5, 25 août, 62.

Beatrice, d'Este, morte en 1226. Son tombeau.

Acta sanct., mai, tome 2, 10 mai, 601.

Berlinda, Berlende, Bellande, Brabant, morte vers 690. Son tombeau répand une odeur suave dans l'église.

Acta sanct., 3 février, p. 382, cap. III, 383.

Bernardus Ptolomaeus, Bernard Tolomei, fondateur de l'ordre des Olivétains, Italie, mort en 1348.

Acta sanct., août, tome 4, 21 août, 469.

Bernerius, Bernier, d'Eboli.

DEVIT, *Not. Stor. di Stresa*, 1854, 188; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Blaise, évêque, martyr à Nicomédie, vers 322. Son corps décapité est jeté à la mer, mais il est retrouvé entier et parfumé.

Acta sanct., avril, tome 3, 26 avril, 421.

Trani, en Italie, conserve la relique odorante d'une de ses épaules.

Acta sanct., juin, tome 1, 2 juin, p. 259.

Cf. encore s. v. *Florus*.

Bonfilius, moine, lac Majeur.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204, note 7.

Bonmercatus, Ferrare, Italie, mort en 1378. Translation de son corps en 1491.

Acta sanct., juin, tome 3, 29 juin, 941.

Botulphe, Botolph, Angleterre, mort vers 655. Translation de son corps.

Acta sanct., juin, tome 3, 17 juin, 406.

Burkhard, curé de Beinwil, Argovie, Suisse, XIII-XIV^e siècle. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., août, Appendix au 20 août, 829.

Caesidius, Transacco, près de Rome, martyr sous Maximin ou Maximien. Relique de son bras.

Acta sanct., août, tome 6, 31 août, 653.

Caius, cf. *Fortunatus*.

Callixte de Todi, évêque.

Arch. suisses des trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Caraunus, martyr, Ve siècle. Translation de ses reliques.

Acta sanct., mai, tome 6, 28 mai, 753.

Carissimus, cf. *Dulcissimus*.

Casimir, roi de Pologne, mort en 1484.

Acta sanct., 4 mars, 355; *Collin de PLANCY*, *Dict. critique des reliques*, I, 112 (un mois après l'ensevelissement, son tombeau répandait une odeur de rose).

Cataldus, Catalde, évêque de Tarente. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., mai, tome 2, 10 mai, 570.

Catherine d'Alexandrie, martyre, IV^e siècle, mont Sinaï. « Ces saintes reliques sont déposées dans la châsse, et recouvertes d'ouate et d'une grille en fer; ces saintes reliques et l'ouate dont elles sont recouvertes répandent une excellente et pénétrante odeur; le patriarche donna de cette ouate aux chrétiens en guise de reliques. »

Le pèlerinage du marchand Basile Posniakow aux saints lieux de l'Orient, 1558-1561.
Ed. Fick, Genève, 306.

Catherine de Bologne, morte en 1463. Translation de son corps.

Acta sanct., mars, tome 3, 9 mars, 41.

Catherine de Racconigi, Raconis.

Huysmans, *op. l.*, 289.

Celse, évêque. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., 23 février, cap. III, 399.

Ceratius, Céras, évêque. Translation de ses reliques.

Acta sanct., juin, tome 1, 6 juin, 709.

Chrischona (Christiane), cf. Cunégonde.

Claire de Montefalco, morte en 1308.

TARDY, *Vita di Santa Chiara di Montefalco*, 208; *TREDE*, 136, 386.

Claire de Rimini.

Huysmans, *op. l.*, 289.

Colmanus, Colman, pèlerin, mort vers 1012 en Autriche. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., octobre, tome 6, 13 octobre, 359.

Conrad, ermite, Plaisance, mort en 1351. Ouverture de sa tombe en 1485.

Acta sanct., 19 février, 160.

Constantius, Constance, évêque, martyr, Pérouse.

Acta sanct., 29 janvier, cap. V, 931.

Conus, Conon, moine, Sicile. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juin, tome 1, 3 juin, 359, 361.

Cosme, Palerme, Sicile, mort vers 1160. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 3, 10 septembre, 622.

Crescentius, cf. Dulcissimus.

Crispin, Crépin, et *Crépinien*. Ouverture de leur tombe.

Acta sanct., septembre, tome 2, 5 septembre, 546.

Cunégonde, Mechtunde, Vibrande, Chrischona (Christiane), diocèse de Constance, Allemagne. Ouverture de leur tombe.

Acta sanct., juin, tome 3, 16 juin, 141.

Cyricus, cf. Alphius.

Daniel, Venise, mort en 1411. A l'ouverture de son tombeau, longtemps après, son corps était intact et « suaviter olens ».

Acta sanct., mars, tome 3, 31 mars, 918.

David, ou Glebus, Hlibus, Gleb, Chleb, Russie, mort en 1015. Découverte de son corps, qui gisait depuis longtemps sans sépulture.

Acta sanct., septembre, tome 2, 5 septembre, 643.

Davinus, pèlerin, Lucques, Italie, mort en 1051. En 1646, transfert de ses reliques.

Acta sanct., juin, tome 1, 3 juin, 334.

Démétrius, martyr, Parenzo.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Demetrius, cf. Nicandre.

Desiderius, évêque, France, mort vers 264. Découverte de ses reliques en 1314.

Acta sanct., mai, tome 5, 23 mai, 246.

Desiderius, cf. Janvier.

Deusdedit, Rome, VI^e siècle. Cf. Honorius, Justus.

Diana, d'Andalo, dominicaine, Bologne, morte en 1236. Translation de son corps en 1510. La même odeur se fait sentir lors d'une nouvelle translation en 1563.

Acta sanct., juin, tome 2, 10 juin, 366-7.

Dominique, fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs, Bologne, mort en 1221. Ouverture du tombeau, environ 12 ans après l'ensevelissement.

Acta sanct., août, tome 1, 4 août, 525, 557, 558, 634; *Légende Dorée*, trad. de Wizewa, 412.

Donat, évêque, Fiesole, IX^e siècle.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Dulcissimus, Carissimus, Crescentius, Volterra, Italie. Découverte de leurs corps, en 1491.

Acta sanct., juillet, tome 2, 6 juillet, 256.

Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre.

Acta sanct., octobre, tome 7, 15 octobre, 368.

Egidius, canonisé par Léon XIII.

Vita di Fra Egidio, cap. 15; LOHMEYER, 50, note 2.

Elisabeth de Hongrie, morte en 1231. Lors de la translation du corps, en 1236.

SAYNTYVES, *En marge de la Légende Dorée*, 303; *Arch. suisses trad. populaires*, XXIV, 113; HUYSMANS, 289.

Elisabeth (ou Isabelle), fille de Louis VIII, monastère de Longchamp, près Saint-Cloud, France, morte en 1270. Ouverture de sa tombe en 1461.

Acta sanct., août, tome 6, 31 août, 791.

Elisabeth (Isabelle), reine de Portugal, morte en 1336. Après 276 ans de sépulture, en 1612, le corps sent bon.

Acta sanct., juillet, tome 2, 4 juillet, 209. 212. Voir plus haut, lors de son envelissement, Annexe II.

Elisabeth, cf. Nicandre.

Eneco, Henneco, Ynicus, Ynigo, Inacus, Ignace, etc., Espagne, XI^e siècle. Translation de son corps en 1142.

Acta sanct., juin, tome 1, 1^{er} juin, 121.

Engelmarus, Englemer, ermite, Bavière. Sa tombe dégageait de suaves parfums.

Acta sanct., 14 janvier, 977.

Eobanus, cf. Adalarius.

Erminoldus, Erminold, abbé de Prüfening près Ratisbonne, mort en 1121. Son tombeau répand dans l'église une odeur suave.

Acta sanct., 6 janvier, cap. I, 342.

Etienne, « premier martyr ». Le corps fut découvert en 417 à Jérusalem, après des visions réitérées qu'eut le prêtre Lucien. Sommé de leur obéir: « aussitôt Lucien courut à Jérusalem et raconta tout à l'évêque Jean. L'évêque, avec tout son clergé, se rendit dans le jardin du prêtre et, à peine eut-on commencé à fouiller le sol, qu'une odeur délicieuse en sortit, au contact de laquelle soixante-dix personnes furent guéries de diverses maladies ».

Légende Dorée, trad. de Wizewa, 396; SAINTYVES, *En marge de la Légende Dorée*, 42; Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 286; *Arch. suisses trad. populaires*, XXIV, 112.

Etienne, évêque, royaume de Naples, mort en 1024. Ouverture de son tombeau en 1512.

Acta sanct., octobre, tome 13, 29 octobre, 10.

Etienne, roi de Hongrie, mort en 1308. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 1, 2 septembre, 555, 556, 574.

Eudocimus (Eudokimos), *Justus* ou *Junior*, Byzance. Ouverture de leur tombe dix-huit mois après leur mort.

Acta sanct., juillet, tome 17, 31 juillet, 313.

Eulalie, de Barcelone, martyre sous Dioclétien. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., 12 février, 579.

Euphémie, de Chalcédoine, Bithynie, martyre, 303-4. Découverte de ses reliques.

Acta sanct., septembre, tome 5, 16 septembre, 275; octobre, tome 7, 15 octobre, 368; *Nicéphore Callixte*, liv. 15, cap. 14.

Eutyches, cf. Janvier.

Evangelista et Peregrinus, Vérone, III^e siècle environ.

Acta sanct., juillet, tome 6, 26 juillet, 348.

Felix, Espagne, VI^e siècle. Translation du corps, en 1090.

Acta sanct., novembre, tome 3, 6 novembre, 215.

Felix, Italie, vers le X^e siècle. Ouverture de la tombe.

Acta sanct., août, tome 5, 26 août, 839-40.

Felix, vierge, de Méda, Italie, morte en 1444. Trois ans après son ensevelissement.

Acta sanct., septembre, tome 8, 30 septembre, 763, 764.

Felix, cf. Januarius.

Félicité, cf. Januarius.

Felicius, cf. Potentinus.

Festus, cf. Janvier.

Firmin, évêque d'Amiens, martyr, vers 190. Découverte de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 7, 25 septembre, 34, 35.

Florus, Theodore, Demetrius, Georges, Basilius, Salomon. Ouverture de leur tombe.

Acta sanct., octobre, tome 12, 27 octobre, 341.

Foillanus, Foillan, Foiland, Foignan, etc., martyr, vers 655.

Acta sanct., octobre, tome 13, 30 octobre, 406.

Fortunata, Césarée, Palestine, 303. Découverte de sa tombe.

Acta sanct., octobre, tome 6, 14 octobre, 452.

Fortunatus, Caius, Anthes, martyrs sous Dioclétien, patrons de Salerne. Ouverture de leur tombe.

Acta sanct., août, tome 6, 28 août, 165.

Fortunatus, cf. Hermagoras, Justus.

Framechilde, Frameheut, Frameuse, Picardie, VII^e siècle. Transfert de ses reliques, environ trois siècles plus tard.

Acta sanct., 7 mai, Appendix ad diem xvii maii.

Françoise, de Côme, Italie, morte en 1495.

Acta sanct., juin, tome 1, 4 juin, 415.

Françoise Romaine, morte en 1450. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., mars, tome 3, 9 mars, 99. Voir plus haut, lors de l'ensevelissement, Annexe II.

François Xavier, mort en 1552. Son corps fut placé dans une caisse pleine de chaux vive pour que, les chairs étant rapidement décomposées, on pût emporter ses ossements à Goa. Quand on l'ouvrit, plus de deux mois après, le corps apparut frais et vermeil, il en coula du sang, et il exhalait une odeur agréable.

Mgr. GUÉRIN, *Pet. Boll.*, XIV, 43; SAINTYVES, *En marge de la Légende Dorée*, 298; Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 339.

Fulco, évêque, Pavie.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Gaud, évêque d'Evreux. On crut le reconnaître dans un corps exhumé en 1137; un ouvrier qui travaillait aux fondations d'une tour de l'église paroissiale perça par hasard de son pic un cercueil: « par le trou, il en sortit tant de fumée odorante, que tous ceux qui étaient dans l'église se crurent imprégnés d'un parfum céleste, et pouvaient à peine s'apercevoir les uns les autres ».

MESNEL, *Les saints du diocèse d'Evreux*, 1912, II, 54 sq., 138 sq.; SAINTYVES, *En marge de la Légende Dorée*, 316.

Gaudericus, Galdericus, Gaudry, laboureur près de Toulouse, avant le X^e siècle. Lors de la translation de ses reliques.

Acta sanct., octobre, tome 7, 16 octobre, 1113.

Gavinus, Gavin et *Januarius*, Janvier, Sardaigne, vers 204.

Acta sanct., octobre, tome 11, 25 octobre 553.

Georges, cf. Florus.

Gérard, Monza, Italie, mort en 1207. Exhumé quarante jours après l'ensevelissement.

Acta sanct., juin, tome 1, 6 juin, 769.

Gérard de Valence.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Gerlandus, Gerland, Caltagirone, Sicile, XIII^e siècle. Ouverture de sa tombe en 1327.

Acta sanct., juin, tome 3, 18 juin, 653.

Germain, évêque d'Auxerre, France, mort en 448.

Acta sanct., juillet, tome 7, 31 juillet, 264.

Germain, évêque de Paris, mort en 576. Translation de son corps.

Acta sanct., mai, tome 6, 28 mai, 789.

Gertrude de Heimburg, dominicaine, à Töss, Suisse.

Kuhn, *Thurgov. sacra*, III, 126.

Gervais et Protais, martyrs, vers 168.

Arch. suisses trad. populaires, XXIV, 113.

Gilbert, prémontré, Auvergne, mort en 1152. Ouverture de son tombeau en 1612.

Acta sanct., juin, tome 1, 6 juin, 765.

Giovanna, Jeanne, de Signa, Toscane, morte vers 1307.

BARONI, *Della nascita e vita e morte della Santa Giovanna da Signa*, 160, 162; TREDE, 136, 386.

Gislenus, Ghislenus, Guislenus, Ghislain, Guilain, Gisle, abbé, Hainaut, mort vers 681. Translation de son corps.

Acta sanct., octobre, tome 4, 9 octobre, 1024.

Godehard, Godard, évêque d'Hildesheim, mort en 1038. Translation de son corps en 1132.

Acta sanct., mai, tome 1, 4 mai, 523; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204, note 6.

Grégoire de Naziance. Exhumation des reliques.

Acta sanct., mai, tome 2, 9 mai, 451; TREDE, 137.

Grégoire, Théodore, Léon, île de Céphalonie, vers 360. Les saints apparaissent à un malade, Michael, et l'avisenent qu'il sera guéri s'il exhume leurs corps, souillés par les porcs, et s'il leur donne meilleure sépulture. Un bouvier lui indique le lieu qui dégage une odeur suave.

Acta sanct., août, tome 4, 24 août, 769.

Grégoire, cf. Nicandre.

Guido, de Cortone. Sa cellule embaume longtemps après sa mort.

Acta sanct., juin, tome 2, 12 juin, 605.

Guillaume, de Gellone, comte d'Orange, mort vers 812. Ses reliques sentent bon plus de 900 ans après sa mort.

Acta sanct., mai, tome 6, 28 mai, 810, 827.

Guillaume, évêque, Bretagne, France, mort en 1237. Translation de son corps deux ans après sa mort.

Acta sanct., juillet, tome 7, 29 juillet, 124.

Guillaume, cf. Wilhelm.

Gudule, morte en 670. Longtemps après sa mort, son corps fut transporté à Bruxelles. Quand on ouvrit la châsse, il en sortit une fumée épaisse, à tel point qu'on fut obligé de la refermer sans avoir rien vu.

Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 382.

Gundulphus, Gondon, France, VI^e siècle. Translation de son corps.

Acta sanct., juin, tome 3, 17 juin, 381.

Guthlacus, anachorète, Angleterre, mort en 713. Translation de son corps.

Acta sanct., avril, tome 2, 11 avril, 55, 56.

Hedwige de Silésie, dite de Pologne, morte en 1243.

Acta sanct., octobre, tome 7, 15 octobre, 368.

Hélène de Hongrie, morte vers 1240. Translation du corps.

Acta sanct., novembre, tome 4, 9 novembre, 275.

Henricus Tarvisinus, Bolzano, Italie, mort en 1315. Translation du corps.

Acta sanct., juin, tome 2, 10 juin, 371.

Hermagoras, évêque, et *Fortunatus*, d'Aquilée, martyrs sous Néron, Italie.

Acta sanct., juillet, tome 3, 12 juillet, 257.

Hermelandus, France, mort vers 717-720. Translation de son corps.

Acta sanct., mars, tome 3, 25 mars, 584.

Hilarius, évêque de Poitiers, vers 368.

Acta sanct., 13 janvier, 799; juin, tome 1, 3 juin, 291.

Hildegarde, abbesse, près de Bingen, morte en 1179.

Acta sanct., septembre, tome 5, 17 septembre, 696.

Honorius, Justus, Deusdedit, VII^e siècle. Ouverture de leur tombe au XI^e siècle.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 417; septembre, tome 8, 30 septembre, 699, 710.

Hubert, évêque de Liège, mort en 727. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., novembre, tome 1, 3 novembre, 805; FISEN, *Hist. Eccl. Leodiens.*, 83, 156, 170; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Hunégonde, bénédictine, France, morte en 690. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., août, tome 5, 25 août, 233.

Hyacinthe, martyr sous Valérien et Gallien. Lors de la découverte des tombes des martyrs Prote et Hyacinthe, dans la catacombe de Saint-Hermès, en 1845, on constata que celle d'Hyacinthe était inviolée; en l'ouvrant, il s'en dégagea un subtil parfum de roses.

LECLERCQ et CABROL, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie*, s. v. Parfums, 1693.

Ida, Herzfeld, Allemagne, morte vers 813. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 1, 4 septembre.; *Arch. f. Religionswiss.*, 1934, 400.

Ignace de Loyola, mort en 1556. Relique, doigt odorant.

Acta sanct., juillet, tome 7, 31 juillet, 779.

Ildephonse, évêque de Tolède, mort en 669.

Acta sanct., 23 janvier, 538.

Isabelle, cf. Elisabeth.

Isidore, martyr, vers 774. Découverte du corps.

Acta sanct., mai, tome 7, Appendix ad diem XV maii, 774.

Jambertus, mort en 789. Translation de ses reliques.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 438.

Januarius, cf. *Gavinus*.

Janvier, Sosius, Festus, Proculus, Desiderius, Eutyches, Acutius, martyrs, IV^e siècle. Ouverture de la tombe.

Acta sanct., septembre, tome 6, 19 septembre, 889, 890.

Le sang de saint Janvier, conservé à Naples, répand une « odor coelestis » lorsqu'on sort la relique du reliquaire qui la contient.

F. DI DOMENICO, *Panégyrique de saint Janvier*, Naples, 1884; TREDE, I, 161.

Janvier (Januarius), *Felix, Philippus, Sylvain, Alexandre, Vitalis, Martial*, sept frères, et leur mère *Félicité*. Martyrs, Rome, II^e siècle.

Acta sanct., juillet, tome 3, 18, 21.

Jean-Baptiste, le Précurseur. Le saint apparaît en songe et indique le lieu où sa tête est conservée.

Acta sanct., juin, tome 4, 24 juin, 712.

Jean de Caramola, Italie, mort en 1339. Neuf jours après sa mort.

Acta sanct., août, tome 5, 26 août, 858.

Jean Chrysostome, évêque de Constantinople, mort en 409. Ses reliques étaient conservées dans l'église Sainte-Sophie, à Constantinople.

« Dans l'autel de Sainte-Sophie, près de la table sainte, se trouve le tombeau de saint Jean Chrysostome, recouvert d'une planche garnie d'or et de pierres précieuses; il y repose comme vivant, se conservant entièrement intact, sans que rien ne soit corrompu, ni de ses vêtements sacerdotaux, ni de ses cheveux, et répandant un grand parfum. »

Description de Constantinople, par un anonyme (1424-1453), éd. Fick, Genève, 227.

Jean Colombin, Sienne, Italie, mort en 1367. Un de ses pieds, conservé comme relique.

Acta sanct., juillet, tome 7, 31 juillet, p. 343. Odeur à sa mort, voir Annexe II.

Jean Damascène, cf. *Sabbas*.

Jean de Dieu, Grenade, mort en 1550. Sa chambre, conservée comme oratoire, son lit, devenu une relique, son tombeau, embaumé.

Acta sanct., 8 mars, 856. A sa mort, voir Annexe II.

Jean-Ange Porro, Johannes Angelus Porrus, servite, Italie, mort en 1506. Au XVII^e siècle encore, ses reliques sentent bon.

Acta sanct., octobre, tome 10, 24 octobre, 895.

Jean Prandotha, évêque, Cracovie, Pologne, mort en 1266. Translation de son corps en 1444.

Acta sanct., septembre, tome 6, 21 septembre, 279, 287.

Jean de Sahagun, Espagne, mort en 1497. Des reliques de son corps sont partagées entre diverses villes, et conservent leur parfum.

Acta sanct., juin, tome 2, 12 juin, 661.

Jean de Salerne (Johannes Salernitanus), Florence, XIII^e siècle.

Acta sanct., septembre, tome 3, 10 septembre, 626.

Jean le Silentiaire, cf. Sabbas.

Jérôme, vers 419. Translation de son corps de Palestine à Rome; il est déposé dans l'église.

Acta sanct., septembre, tome 8, 30 septembre, 635, 636.

Jérôme Miani, fondateur des Somasques, près Bergame, mort en 1537. Ses reliques se signalent en 1566 à saint Charles Borromée par leur odeur.

Acta sanct., 8 février, p. 218; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 205;
San Carlo Borromeo nel terzo centenario della cannonizzazione, II, 434.

Jolus, Giolus, Jole, ermite, Ombrie, mort vers 1315. Ouverture de sa tombe en 1660.

Acta sanct., juin, tome 2, 9 juin, 252, 254.

Joseph de Copertino, mort en 1663.

TREDE, 132; HUYSMANS, 289. De son vivant, cf. Annexe I; à sa mort, Annexe II.

Julia, cf. Verissimus.

Julien, martyr. Ouverture de son tombeau.

Acta sanct., juin, tome 4, 22 juin, 141; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Juliana, Julienne, de Nicomédie, martyre sous Maximien. Découverte de ses reliques.

Acta sanct., 16 février, cap. I, 883, 884.

Justine, Padoue, martyre sous Néron ou Maximien. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., octobre, tome 3, 7 octobre, 810.

Justinus, cf. Aureus.

Justus, Fortunatus, Orontius, martyrs sous Néron.

Acta sanct., août, tome 5, 26 août, 765.

Justus, cf. Honorius, Eudocimus.

Justus, archevêque, mort en 627. Translation de son corps.

Acta sanct., novembre, tome 4, 10 novembre, 537.

Jutta, Jutte, ermite, Prusse, morte en 1264.

Acta sanct., mai, tome 7, Appendix ad diem V maii, 607-8.

Kilianus, Kilian, évêque, martyr, mort en 689, et plusieurs autres saints, Wurzburg, Allemagne. Ouverture de leur tombe.

Acta sanct., octobre, tome 6, 14 octobre, 574, 584; juillet, tome 2, 8 juillet, 604 (sur les autres saints aux noms incertains, 600-1).

Lambert. Translation du corps.

Acta sanct., novembre, tome 1, 3 novembre, 799, 844; septembre, tome 5, 19 septembre, 588; FISEN, *Hist. Eccl. Leodiens*, 83, 156, 170; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Landoaltus Maximus, Landoald, Belgique.

Acta sanct., octobre, tome 7, 15 octobre, 368.

Laurent. Ouverture de la tombe.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 416.

Laurentius Giustinianus, Laurent Justinien, patriarche de Venise, mort en 1455. Son corps demeure intact pendant 67 jours et dégage une odeur suave.

Acta sanct., 8 janvier, cap. XII, 563.

Leodegarius, Leodegard, Ligier, Ligaire, Léger, évêque d'Autun, mort en 678. Ouverture de son tombeau.

Acta sanct., juin, tome 4, 23 juin, 487.

Léon, cf. Grégoire.

Liborius, Libérius, Liboire, évêque du Mans, mort en 397. Translation de son corps.

Acta sanct., juillet, tome 5, 23 juillet, 418, 428.

Louis de Palma.

Vita di S. Luigi, 109; TREDE, 366.

Lupus, Loup, évêque de Bayeux, et *Ausiacus*, vers 460. Ouverture de leur tombe.

Acta sanct., octobre, tome 11, 25 octobre, 676.

Lucas, cf. Paulinus.

Lucie Broccoletti, dite de Narni, morte en 1544.

HUYSMANS, 289.

Ludanus, Loudain, Ludan, pèlerin, de Strasbourg. Un jeune homme ouvre sa tombe: il y trouve le corps et un écrit avec ces mots: « Vocor Ludanus », etc.

Acta sanct., 12 février, 639.

Ludgerus, évêque, Westphalie, mort en 849.

Acta sanct., mars, tome 3, 26 mars.

Lupicin.

Acta sanct., juin, tome 5, 27 juin, 346.

Mafalda, reine de Lusitanie, morte en 1252.

Acta sanct., mai, tome 1, 2 mai, 766.

Magdalena Albrica, abbesse, morte en 1465. Translation de son corps en 1595.

Acta sanct., mai, tome 3, 13 mai.

Marc, évangéliste. En 468, des marchands vénitiens obtinrent l'autorisation de transporter son corps d'Alexandrie à Venise: « quand ils soulevèrent la pierre du tombeau, un si fort parfum se répandit par toute la ville d'Alexandrie que chacun se demandait avec étonnement d'où pouvait venir cette douce odeur ».

Légende Dorée, trad. de Wizewa, 235; MAURY, *op. l.*, 92, note 1.

Marc, Pesaro, Italie, mort en 1499. Translation de son corps.

Acta sanct., septembre, tome 6, 21 septembre, 289.

Marcellin, martyr, sous Dioclétien. Ses reliques.

Acta sanct., juin, tome 1, 2 juin, 198; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Marcellus, Marcel, pape, martyr, 310. Sept cents ans après sa mort.

Acta sanct., 16 janvier, cap. II, 13; HUYSMANS, 289.

Marguerite Fontana, Mantoue, Italie, morte en 1113.

Acta sanct., septembre, tome 4, 13 septembre, 139.

Marguerite de Hongrie, dominicaine, morte en 1271. Après sa mort et pendant plusieurs mois.

Acta sanct., 28 janvier, cap. VII, 904.

Maria, junior, à Bizya, Thrace, morte vers 902. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., novembre, tome 4, Appendix, 697.

Marie Madeleine dei Pazzi, morte en 1607. Exhumation du corps en 1608, et translation des reliques huit jours après.

Acta sanct., mai, tome 6, 25 mai, 220.

Puis, en 1663 et en 1685.

Acta sanct., mai, tome 6, 25 mai, 321, 349.

Marthe, Tarascon, France, 1^{er} siècle. Découverte des reliques.

Acta sanct., juillet, tome 7, 29 juillet, 7.

Martial, cf. *Januarius*.

Martin, de Montemassico, Italie, mort vers 580. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., octobre, tome 10, 24 octobre, 834.

Matthieu, apôtre. Le corps avait été transporté de Rome à Trèves; découvert en 1127, sous l'empereur Henri II.

Acta sanct., 24 février, cap. II, 446, 449.

Matthieu, de Mantoue, mort en 1471.

Acta sanct., octobre, tome 3, 5 octobre, 252.

Maurus, Pantaléon (Pantaléon), *Sergius*, martyrs sous Trajan. Découverte de leurs corps.

Acta sanct., juillet, tome 6, 27 juillet, 362.

Maurilius, Maurille, évêque d'Angers, mort vers 437. Quatre siècles plus tard, ses reliques sentent bon.

Acta sanct., septembre, tome 4, 13 septembre, 76.

Maurinus (Maurin), martyr, Cologne. Découverte du corps.

Acta sanct., juin, tome 2, 10 juin, 280, 281.

Mauvé, Mauvis, Magdalveus, Magdaleus, Madalveus, etc., mort vers 762. Translation de son corps, quarante ans après sa mort.

Acta sanct., octobre, tome 2, 4 octobre, 531, 542.

Maxianus, Maxien, martyr, décapité avec Lucien de Beauvais. Découverte des reliques.

Acta sanct., juillet, tome 6, 25 juillet, 195.

Maxima, cf. Verissimus.

Maximin, évêque de Trèves, mort en 349. Découverte de ses reliques odorantes, avec celles de sainte Julianne.

Acta sanct., 16 février, cap. II, 884; mai, tome 7, 29 mai, 32.

Mechtunde, cf. Cunégonde.

Mellitus, archevêque de Cantorbéry, mort en 624. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 410, 416.

Ménard.

HUYSMANS, 289.

Mérolilan. On découvrit dans l'église Sainte-Hélène de Reims un cercueil qui, ouvert, laissa apercevoir un corps revêtu d'habits ecclésiastiques et répandant une odeur très douce. Ce défunt apparut en songe à un prêtre de la paroisse, il lui raconta son histoire et lui donna son nom, Mérolilan. Le corps fut déposé plus tard dans l'église Saint-Symphorien où il reçut un culte.

FLODOARD, *Hist. de l'Eglise de Reims*, IV, 48, éd. Lejeune, II, 618; *SAINTYVES*, *En marge de la Légende Dorée*, 305.

Merulus, moine, Rome. Quatorze ans après sa mort.

Acta sanct., 17 janvier, 164.

Michel, neveu de saint Théodore d'Edesse, cf. *Sabbas*.

Milburga, Milburge, Angleterre.

Acta sanct., 23 février, 391.

Mildred, Mildrède, Angleterre, sœur de Milburge, morte vers 700.

Acta sanct., juillet, tome 3, 13 juillet, 521.

Mirus, Mire, XIV^e siècle.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204; sur ce saint, *STUCKELBERG*, *ibid.*, XXI, 1917, 163.

Monulf, Mondolf, Belgique.

FISEN, *Hist. Eccl. Leodiens.*, 83, 156, 170; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Nazaire, martyr sous Néron. Dieu révèle à saint Ambroise l'endroit où il était enseveli.

Acta sanct., juillet, tome 6, 28 juillet, 505; *Légende Dorée*, trad. de Wizewa, 373.

Neotus, Néot, Needs, Angleterre, mort en 877.

Acta sanct., juillet, tome 7, 31 juillet, 326.

Nicandre, *Grégoire*, *Pierre*, *Démétrius*, *Elisabeth*, anachorète, Messine, Sicile; date incertaine, avant 800 ou jusqu'au XII^e siècle. Un berger découvre leurs corps.

Acta sanct., septembre, tome 6, 19 septembre, 90.

Nicolas de Tolentino, mort en 1340.

Vita del glorioso Taumaturga S. Nicola di Tolentino; *TREDE*, 386.

Nicolas ou Nicétas, pèlerin, de Trani, Italie, mort en 1091. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juin, tome 1, 2 juin, 251, 259.

Notker, moine, Saint-Gall, mort en 912.

Acta sanct., avril, tome 1, 6 avril, 602.

Octavianus, VI^e siècle. Découverte de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 1, 2 septembre, 401.

Odon. 40 ans après son ensevelissement, le corps demeure intact et odorant.

Acta sanct., 14 janvier, 979.

Odoricus. Le corps est exhumé, placé sur l'autel.

Acta sanct., 14 janvier, 985.

Olaf, roi de Norvège, mort en 1028. Plus de douze mois après sa mort.

Acta sanct., juillet, tome 7, 29 juillet, 109.

Opilio, diacre, de Piacenza, Plaisance.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Orontius, cf. *Justus, Vincent*.

Oswald, évêque de Worcester et d'York, mort en 992. Exhumé douze ans après sa mort.

Acta sanct., 29 février, 756.

Oswinus, roi, Angleterre, mort en 651. Le saint apparaît en 1100 à un moine, se nomme à lui et lui indique le lieu où est enseveli son corps.

Acta sanct., août, tome 4, 20 août, 64.

Othmar, Omer, abbé de Saint-Gall, mort en 759.

Acta sanct., octobre, tome 7, 15 octobre, 368.

Pantaléon.

TREDE, 137. Cf. *Maurus (Pantaléon)*.

Pascal Baylon, mort en 1592. 19 ans après sa mort, son corps sentait bon.

GUALTIERI, *Vita di S. Pasquale Baylon*, 30; TREDE, 136, 137, 386.

Patricia, Patrice, vierge, Byzance, VII^e siècle. Translation de son corps en 1549.

Acta sanct., août, tome 5, 25 août, 205.

Patrocle, martyr. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., 21 janvier, 348; octobre, tome 5, 11 octobre, 759.

Paulinus, Severus, Lucas, Theobaldus et autres martyrs sous Néron, Lucques, Italie. Découverte de leurs corps.

Acta sanct., tome 3, 12 juillet, 261.

Peregrinus, cf. *Evangelista*.

Philadelphus, cf. *Alphius*.

Philarète, moine, Calabre, mort en 1070. Ses reliques, corps, vêtements, sentent bon.

Acta sanct., avril, tome 1, 6 avril, 618.

Philippe Benizzi, Italie, mort en 1285. Translation de son corps en 1599.

Acta sanct., août, tome 4, 23 août, 713.

Philippe, Cella, Palatinat, mort au VIII^e siècle. Ouverture de son tombeau.

Acta sanct., mai, tome 1, 3 mai, 425.

Philippe Neri, mort en 1595. L'odeur suave se dégage de sa tombe.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 316.

Philippe, cf. *Januarius*.

Pie V, pape, mort en 1572.

Acta sanct., mai, tome 1, 5 mai, 715, 719.

Pierre de Carzoli, près Treba, Italie, milieu du XI^e siècle. L'odeur qui se manifeste après sa mort persiste encore sept siècles plus tard (au XVIII^e siècle).

Acta sanct., août, tome 6, 30 août, 636. Lors de sa mort, cf. Annexe II.

Pierre de Foligno.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Pierre Petroni, Sienne, Italie, mort en 1361. Les ustensiles dont il s'est servi sentent bon.

Acta sanct., mai, tome 7, 29 mai, 200.

Pierre, évêque, Ravenne, Italie, mort en 425. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juillet, tome 7, 31 juillet, p. 183; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Pierre Regalado, mort en 1456. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., mars, tome 3, 30 mars, 863.

Pierre Thomas, patriarche de Constantinople, mort en 1366. Il sentait mauvais de son vivant, mais mort il dégage de suaves odeurs.

Acta sanct., 29 janvier, cap. XXI, 1021.

Pierre, cf. Nicandre.

Poppon, abbé, mort en 1048. Découverte de son corps.

Acta sanct., juin, tome 1, 1^{er} juin, 105-6.

Potentinus, Felicius, Simplicius, Steinfeld, près Cologne, VI^e siècle. Ouverture de leurs tombes.

Acta sanct., juin, tome 3, 18 juin, 577.

Procope, de Bohème, mort en 1053. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juillet, tome 2, 4 juillet, 136, 146.

Proculus, cf. Janvier.

Prosper, Reggio Emilia, Italie. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juin, tome 5, 25 juin, 56, 58.

Protais, cf. Gervais.

Quintinus, Quentin, martyr, apôtre du Vermandois, vers 285. Jeté dans la Somme, le corps du saint y resta 55 ans et fut retrouvé par une dame pieuse à la suite d'une vision. « Elle se rendit donc au lieu dit, avec une nombreuse escorte, et, arrivée là, se mit en prière. Et aussitôt le corps de saint Quentin flotta, intact et parfumé, à la surface des eaux. » Ultérieurement, ouverture de sa tombe.

Légende Dorée, trad. de Wizewa, 603; SAINTYVES, *En marge de la Légende Dorée*, 308-9; Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, II, 467; *Acta sanct.*, 3 janvier, 155; octobre, tome 13, 31 octobre, 803.

Raymond Lulle, mort en 1315. Sa chambre embaumé pendant longtemps. Lors de la translation du corps.

Acta sanct., juin, tome 5, 30 juin, 689, 690.

Raymond de Peñafort, Barcelone, mort en 1275. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., 8 janvier, 414; HUYSMANS, 289.

Reginswinde, Lauffen am Neckar, IX^e siècle. Translation de son corps.

Acta sanct., juillet, tome 4, 15 juillet, 95.

Regulus, martyr, mort vers 542, Lucques, Italie. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 1, 1^{er} septembre, 226.

Remi, évêque de Reims, mort vers 532. Translation de son corps.

Acta sanct., octobre, tome 1, 1^{er} octobre, 113, 162. De son vivant, cf. Annexe I.

Richard, évêque d'Andri, Pouilles, mort vers le début du VI^e siècle. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juin, tome 2, 9 juin, 248, 249; 3 mars, cap. IV, 287, note c.

Rigobert, Robert, archevêque de Reims, mort en 733. Son corps enseveli répandait chaque nuit une vive lumière, et une odeur de parfum; on entendait une musique céleste.

Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, III, 32.

Rita, de Cascia, Ombrie, morte en 1456.

Acta sanct., mai, tome 5, 22 mai, 226, 230.

Robert, cf. Rigobert.

Roger, évêque, Apulie, avant le milieu du XII^e siècle. Translation de son corps en 1512.

Acta sanct., octobre, tome 7, 15 octobre, 74, 75.

Rosalie, Palerme. Découverte de son corps; remarquer que son odeur suave n'est pas perçue par tous.

Acta sanct., septembre, tome 1, 4 septembre, 326, 329, 399.

Rose, Lima, Pérou, morte en 1617. Son corps embaumé lors de l'ensevelissement et l'odeur persiste 19 mois après, lors de la translation en 1619. Nouvelle translation, 15 ans après sa mort.

Acta sanct., août, tome 5, 26 août, 986, 987, 989, 1025.

Rose, de Viterbe, morte en 1254. Quatre cents ans après sa mort, sa chambre sentait encore l'odeur de la rose.

Acta sanct., 4 sept., t. XLII, 428, n^o 69; *Rev. de Paris*, 1907, nov.-déc., 536.

Rufinus, évêque, martyr, Assise, Italie. Découverte du corps.

Acta sanct., août, tome 6, appendix au 11 août, 817.

Rusticus, vers 574. Ouverture de sa tombe en 1515.

Acta sanct., octobre, tome 6, 14 octobre, 533.

Sabbas, mort en 532. Au couvent de Saint-Sabbas, dans la vallée de Josaphat, près de Jérusalem: « Le tombeau de saint Sabbas est au milieu de trois églises à quatre sagènes de la principale; une chapelle bien construite recouvre cette tombe. Les reliques de plusieurs autres saints y reposent: de l'évêque Jean le Silentiaire, de saint Jean Damascène, de saint Théodore d'Edesse et de Michel son neveu, de saint Aphrodise et de beaucoup d'autres saints; les reliques sont parfaitement conservées et exhalent un parfum indéfinissable. »

Vie et pèlerinage de Daniel, hégoumène russe, 1106-1107, éd. Fick, Genève, 34.

Sabinus, évêque de Canosa, mort en 566. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., 9 février, cap. V, 327, 328.

Salomon, Cf. *Florus*.

Salve, évêque d'Amiens. Quand on ouvrit son tombeau, une odeur suave se répandit au loin et la terre se couvrit de fleurs.

Acta sanct., tome 7, cap. 3, par. II, 706; *MAURY, Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, 75, note 2.

Schaffhouse, Suisse. Plusieurs saints odorants.

WÜSCHER, Allerheiligenkloster, 1917, 25; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Secundus, Second, évêque, martyr, Espagne.

Acta sanct., mai, tome 1, 2 mai, 170.

Sennen, cf. *Abdon*.

Serge, martyr.

Acta sanct., juillet, tome 6, 27 juillet, 362. Cf. *Maure*.

Severinus, apôtre de Norique. Transfert du corps après six ans de sépulture.

Acta sanct., 8 janvier, 496.

Severus, cf. *Paulinus*.

Servatius, Servais, évêque de Tongres, mort en 384. Translation de ses reliques.

Acta sanct., mai, tome 3, 13 mai, 218; novembre, tome 1, 3 novembre, 791; *LOHMEYER*, 49, note 2, référ.; *Arch. suisses trad. populaires*, XXIII, 1920-1, 225.

Silvanus, cf. *Januarius*.

Simplicius, cf. *Potentinus*.

Sosius, cf. *Janvier*.

Speziosa, Pavie.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Tegulus, martyr, Ivrée.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Theobaldus, cf. Paulinus.

Théodore. Après dix-huit ans d'ensevelissement, on trouve le corps odorant.

Acta sanct., 11 février, 561.

Théodore, mort en 690. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., mai, tome 6, 26 mai, 438.

Théodore d'Edesse, cf. Sabbas.

Théodore, cf. Florus, Grégoire.

Theophanus de Centumcellae.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Thérapon, martyr, Sardes. Transfert de ses reliques par mer.

Acta sanct., mai, tome 6, 27 mai, 685.

Thérèse d'Avila, morte en 1582.

« Le corps de Sainte Thérèse avait été recouvert de chaux. Mais comme il continuait d'en sortir une très bonne odeur, il fut déterré neuf mois après, trouvé entier, même flexible et maniable, comme il avait été après sa mort. La dernière translation qui en fut faite près de deux siècles plus tard, eut lieu le 15 octobre 1760. Toujours flexible, et exhalant encore un parfum délicieux, la dépouille de la sainte fut parée de riches habits, mise dans une châsse d'argent, enfermée elle-même dans un tombeau de jaspe. »

Acta sanct., LV, 368, n° 1130; *VILLEFORE*, *Vita d. S. Teresa*, 91, 92, 95; *SAINTYVES*, *En marge de la Légende Dorée*, 298-9; *TREDE*, 135, 386.

Thérèse, reine, Portugal, morte en 1229-30. Ouverture de sa tombe en 1617.

Acta sanct., juin, tome 3, 17 juin, 501, 508.

Thomas d'Aquin, mort en 1274. Ouverture de sa tombe.

Sa main, conservée comme relique, est odorante. Un religieux, qui néglige de la vénérer, est saisi d'un grand tremblement; il fait pénitence et il en perçoit l'odeur.

Acta sanct., 7 mars, 679, 680, 689, 690, 691, 703, 707, 713; *Collin de PLANCY*, *Dict. critique des reliques*, III, 160; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, Espagne, mort en 1555. Ouverture de sa tombe en 1582.

Acta sanct., septembre, tome 5, 18 septembre, 958; *HUYSMANS*, 289.

Torpinus, Bruges.

Acta sanct., 8 janvier, 548.

Treverius, Trivier, de Thérouanne, VI^e siècle. Soixante-dix ans après sa mort.

Acta sanct., 16 janvier, cap. III, 35.

Triphyllius, évêque, Nicosie, Chypre, vers 370.

Acta sanct., juin, tome 2, 13 juin, 684.

Ubald, évêque de Gubbio, mort en 1160.

LOHMEYER, 50, note 2; TREDE, 208.

Ursule, et autres vierges ses compagnes, vers 451.

Acta sanct., octobre, tome 9, 21 octobre, 250.

Valérien, martyr, mort vers 178, Tournus, France. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 5, 15 septembre, 26.

Valerius, Valère, évêque de Saint-Lizier de Conserans, Gascogne. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., juillet, tome 2, 5 juillet, 227.

Verdiana, Verdienne, recluse, morte en 1242. Son corps est placé dans l'église et l'odeur persiste pendant dix-huit jours.

Acta sanct., 1 février, cap. VI, 261.

Venerius, Vénère, ermite, Ligurie, VII^e siècle. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., septembre, tome 4, 13 septembre, 118.

Veremundus, à Meda.

Historia di Meda (ms. Bibl. Ambrosiana, Milan); *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204, note 12.

Veremundus, abbé, Navarre. Translation de ses reliques, en 1583.

Acta sanct., 8 mars, cap. II, 797.

Veremundus, cf. Aymon.

Verissimus et ses sœurs *Maxima* et *Julia*, martyrs, Portugal, vers 303-304. Ouverture de leur tombe.

Acta sanct., octobre, tome 1, 1^{er} octobre, 27, 29.

Victor, de Tomils, à Töss, Zurich, Suisse, et Seedorf, Uri.

Arch. suisses trad. populaires, XXII, 1918-9, 204.

Victor, s.v. Vincent.

Vincent, *Oronce*, *Victor*, martyrs, Gérone, Espagne, sous Dioclétien. Découverte de leurs corps.

Acta sanct., 22 janvier, cap. IV, 393.

Vincent, Espagne. Découverte de son corps.

Acta sanct., 21 janvier, 401, 409.

Vitalis, cf. Januarius.

Vitus, Vit, martyr sous Dioclétien. Ses reliques sont odorantes.

Acta sanct., juin, tome 2, 15 juin, 1015.

Vulgisis, La Ferté-Milon, France, sans doute au VI^e siècle. Ouverture de sa tombe en 1611.

Acta sanct., octobre, tome 1, 1^{er} octobre, 189.

Walthenus, Waltherus, Wallenus, Valthène, Valène, Wallen, abbé de Mailres, Ecosse, mort vers 1163. Ouverture de sa tombe.

Acta sanct., août, tome 1, 3 août, 276.

Wehrly, voir en tête de ce mémoire.

Wibrande, cf. Cunégonde.

Wiborata, Wiborade, morte en 925, Saint-Gall.

Arch. f. Religionswiss., 1934, 400.

Zita, Zite, Lucques, morte en 1272.

LOHMEYER, 50, note 2; TREDE, I, 208.

ANNEXE IV

SAINTS MYROBLYTES.

Nous ne donnons que quelques exemples; il serait aisément de les multiplier¹.

Agnès de Montepulciano, morte en 1317. De son corps suintait un liquide si abondant que ses vêtements en étaient mouillés; on en avait rempli une fiole de verre que l'on montrait à Gênes tous les ans, le premier mai.

Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 9.

Amphilotée. A Koniah, Asie Mineure: «il y a là une église chrétienne (consacrée) selon eux, à Platon, et selon nous à Amphilotée. Il repose entre la grande porte et la porte septentrionale (de l'autel), et l'huile sainte découlait de lui jusqu'à présent».

Pèlerinage du marchand Basile (1465-1466), éd. Fick, Genève, 256.

André, apôtre. «On dit aussi que, du tombeau de saint André se dégageait une manne en forme de farine, et une huile odorante, d'après lesquelles les habitants de la région pouvaient prévoir quelle serait la fécondité de l'année qui venait; car si l'huile

¹ Cf. *Acta sanct.*, Indices de chaque volume, s. v. Liquor, Oleum, Sepulcrum, etc.; CAHIER, *Caractéristiques des saints*, 128, 129; HUYSMANS, *Sainte Lydwine de Schiedam*, 290; *Rev. arch.*, 35, 1878, 300, etc.

était abondante, c'était signe que la terre porterait beaucoup de fruits, et inversement. »

Légende Dorée, trad. de Wizewa, 15; Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 23.

Antipas, martyr, Pergame, 1^{er} siècle. Une huile miraculeuse sortait sans cesse de son tombeau; elle était un préservatif assuré contre l'incendie et un excellent onguent pour les brûlures, car le saint avait été brûlé dans un taureau d'airain.

Collin DE PLANCY, *Dict. critique des reliques*, I, 53.

Béatrice d'Este.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Berchaire, abbé de Hautvilliers, mort en 685.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Constantin, de Bithynie.

Cf. Annexe II.

Catherine d'Alexandrie, martyre en 312. Ses ossements suintaient continuellement d'une huile miraculeuse; dans le monastère du mont Sinaï, sa tête plongeait dans cette liqueur; l'église Sainte-Catherine del Borgo, à Rome, conservait un peu de cette huile, baume qui fermait les plaies les plus profondes.

Caesarii Miracula, lib. 8, cap. 84; CAHIER, s.v. Baume, 129; Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 118.

Démétrios, martyr, vers 299. Dans l'église de ce saint, à Salonique: « Les reliques de saint Dimitri reposent au milieu de cette église dans un puits, au-dessus duquel se trouve son cercueil, et le jour de la fête du saint, il en sort tant d'huile sainte qu'on ne parvient pas à l'épuiser; un ruisseau conduit de ce puits dans la mer, et quand l'huile sainte coule dans le ruisseau, si un animal quelconque noir, ou quel qu'il soit, traverse en ce moment le ruisseau, il devient blanc. L'huile sainte sort de saint Dimitri trois fois l'an. »

Récit de la sainte montagne d'Athos, par le moine Isaïe, 1489, éd. Fick, Genève, 264; *Acta sanct.*, octobre, tome 4, 8 octobre, 56, 73 sq., 88, 199, 209; TAFRALI, *Thessalonique au XIV^e siècle*, 1913, 136-8, 145; SAGLIO-POTTIER, s.v. Unguentum, 592, note 26.

Elisabeth, fille de Louis VIII.

Acta sanct., août, tome 6, 31 août, 791.

Elisabeth, de Hesse.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Elisabeth de Hongrie, morte en 1231. Lors de la translation de son corps en 1236, la châsse dans laquelle il était exposé était inondée d'une huile qui répandait un parfum pareil à celui du nard.

Légende Dorée, trad. Wizewa, 638; GUÉRIN, *Pet. Bol.*, XIII, 504-5; SAINTYVES, *En marge de la Légende Dorée*, 303; Collin DE PLANCY, *op. l.*, I, 272.

Eloi, mort en 659. L'huile qui sortait de son tombeau guérissait les malades, brisait les chaînes des prisonniers qui pouvaient s'en frotter.

CAHIER, s.v. Baume, 129; Collin DE PLANCY, I, 275.

Euphémie, de Chalcédoine. De son tombeau suintaient continuellement des gouttes d'un sang incorruptible, dont l'odeur embaumait l'église. L'empereur Constantin Copronymus voulut détruire le corps sacré, mais en fut empêché; depuis ce moment, la sainte répandait une huile parfumée qui guérissait les malades et chassait les démons.

CAHIER, s.v. Baume, 129; Collin DE PLANCY, I, 297.

Eustochie.

HUYSMANS, 290.

Euthymius.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Félix de Cantalice, XVI^e siècle. Son corps, dans l'église de l'Immaculée Conception des Capucins de Rome, émettait sans cesse une liqueur merveilleuse qui guérissait les malades.

Collin DE PLANCY, I, 308.

Félix de Nole. Son tombeau projetait de la lumière, et il en sortait une huile qui guérissait toutes les maladies.

CAHIER, s.v. Baume, 129; Collin DE PLANCY, I, 310.

Fortunat, évêque de Fano.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Glycère, d'Héraclée.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Gondakar, évêque d'Eichstaedt.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Gualterus, Portugal. Son corps émettait une liqueur guérissante.

Acta sanct., août, tome 1, 2 août, 195.

Hedwige.

CAHIER, s.v. Baume, 129; HUYSMANS, 290.

Jean, l'aumônier.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Juvénal, de Narni.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Lutgarde.

HUYSMANS, 290.

Marguerite, de Ravenne. De son corps: « sudor quidam suavissimus effluxit ».

Acta sanct., octobre, tome 7, 15 octobre, 368.

Marguerite van Valkenissen, carmélite.

HUYSMANS, 290.

Marie-Madeleine dei Pazzi.

CAHIER, s.v. Baume, 129; HUYSMANS, 290.

Mathie dei Nazzarei.

HUYSMANS, 290.

Matthieu, apôtre.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Médard.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Quatre martyrs de *Métiline*, Arménie.

Proc. De aedific., I, 7; CAHIER, s.v. Baume, 129.

Nicolas, de Myre, évêque, mort en 313. « Il fut enseveli dans une tombe de marbre, et de sa tête se mit à couler une source d'huile et de ses pieds une source d'eau; aujourd'hui encore une huile sainte sort de ses membres, qui apporte la santé à bien des malades. Quand les Turcs prirent la ville de Myre, des moines ouvrirent la tombe, prirent les os qui nageaient dans l'huile et les transportèrent à Bari, en 1087. »

Légende Dorée, trad. de Wizewa, 24; Collin DE PLANCY, II, 214.

Perpet, évêque de Tongres.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Pomponius.

Acta sanct., mai, tome 7, Appendix ad diem xiv maii, 772.

Quirin, Tegernsee.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Rose de Viterbe.

HUYSMANS, 290.

Serge.

Acta sanct., juillet, tome 6, 27 juillet, 362.

Siméon, mort en 1053.

Acta sanct., juin, tome 1, 1^{er} juin, 90; CAHIER, s.v. Baume, 129.

Théodore, religieuse à Salonique. « Du pied gauche, duquel l'huile sainte découle incessamment, comme d'une source, et remplit pendant toute l'année le vase placé à côté; on ôte ses vêtements qui sont comme imbibés de cette huile sainte, et les

chrétiens orthodoxes se les partagent entre eux comme bénédiction, tandis qu'on lui en met de nouveaux. »

Vie et pèlerinage du diacre Zozime (1419-1421), éd. Fick, Genève, 208.

Théodore Trichinas.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Thérèse d'Avila. « Non minus probari credidimus liquorem odoriferum, ex bracchio, corpore et aliis reliquiis Servae Dei adinstar olei emanantem. »

Acta sanct., octobre, tome 7, 15 octobre, 343, 368, 419, 714, 748; CAHIER, s.v. Baume, 129; Collin DE PLANCY, III, 153-4.

Tillo, Théau, disciple de saint Eloi.

CAHIER, s.v. Baume, 129.

Venerius, Reggio.

CAHIER, s.v. Baume, 129; *Arch. suisses trad. populaires*, XXII, 1918-9, 204.

Vitus. L'huile qui sortait de ce corps saint, dans l'église de Saint-Vit, à Rome, guérissait les morsures des chiens enragés.

Collin DE PLANCY, III, 192.

Vitalien.

HUYSMANS, 290.

Walburge, abbesse de Heidenheim, morte en 780. De son corps sortait une huile qui guérissait diverses maladies; elle cessait de couler quand des discordes s'élevaient entre les religieuses chargées de garder les reliques.

CAHIER, s.v. Fiole, 413-4, s.v. Baume, 128; Collin DE PLANCY, III, 195.

Wilhelm, mort en 1688.

Acta sanct., juin, tome 1, 6 juin, 902.

Willibrod, Hollande.

HUYSMANS, 290.

* * *

Les corps saints n'émettent pas seulement des huiles miraculeuses, mais d'autres matières non moins effectives: celui de saint André une sorte de manne¹; celui de saint Raymond de Pennafort une poussière continue².

¹ Voir plus haut, Annexe IV.

² Collin DE PLANCY, III, 6.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
L'affaire Wehrly	167
Bibliographie	168
I. L'ANTIQUITÉ.	
Dieux parfumés	170
Lieux divins parfumés	172
Prodiges parfumés accompagnant les dieux	174
Paradis parfumés	175
Défunts parfumés	176
Vivants parfumés	179
Résumé	181
II. LE CHRISTIANISME.	
Dieux et êtres surnaturels parfumés	182
Le Christ	182
La Vierge	184
Les anges	185
Le Saint-Esprit	187
Paradis parfumés, apports de fleurs	188
Autres apports parfumés	190
Objets humains parfumés	191
Mortels parfumés, odeur de sainteté	192
Saints parfumés de leur vivant	195
Parfums et fleurs funéraires	195
Saints parfumés à leur mort et longtemps après	197
Autres prodiges accompagnant l'odeur céleste. Incorruptibilité	198
L'odeur pénètre tout ce qui entoure le saint	201
Caractéristiques de ce parfum	203
III. EXPLICATIONS DE L'ODEUR DE SAINTETÉ.	
Métaphore, supercherie, illusion, suggestion	207
Réalité surnaturelle, miracle	210
Réalité physiologique	211
Parfums « psychiques » des spirites	213
L'odeur de sainteté longtemps après l'ensevelissement	215
Oppositions spirituelles	217
Bonnes odeurs, symboles du bien	218
Mauvaises odeurs, symboles du mal	220
Antithèse perpétuelle entre bonnes et mauvaises odeurs, entre bien et mal	222
Conclusion	224
ANNEXES.	
<i>Annexe I.</i> Saints parfumés de leur vivant	224
<i>Annexe II.</i> Saints parfumés au moment de leur mort ou de leur ensevelissement	227
<i>Annexe III.</i> Saints dont les corps, les reliques, sont parfumés longtemps après leur ensevelissement	234
<i>Annexe IV.</i> Saints myroblytes	258

